

2018-2019

Master 1 Sciences de l'Information et des Bibliothèques

L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle

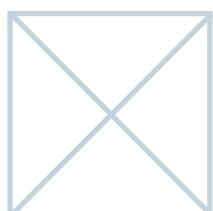
Fin du XIXe siècle aux années 1980

RODRIGUEZ Claire

Sous la direction de Mme
SARRAZIN Véronique

Membres du jury

SARRAZIN/Véronique | Maître de Conférences
Neveu/Valérie | Maître de Conférences



Soutenu publiquement le :
18 juin 2019

L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :

- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Consulter la licence creative commons complète en français :
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>



Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier ma directrice de mémoire, Madame Véronique Sarrazin, pour ses précieux conseils qui ont guidé ce mémoire, ainsi que pour sa disponibilité et le temps qu'elle m'a accordé.

Je tiens également à remercier ma famille et mes amis pour leur soutien indéfectible.

Table des matières

INTRODUCTION

1. Contexte général et intérêt du sujet
2. État de l'art
3. Présentation des sources
4. Démarche de recherche
5. L'étude de cas : présentation des questionnements et de la réflexion

PARTIE 1 : UN BIBLIOTHÉCAIRE ÉRUDIT, AU SERVICE DE SA PROFESSION ET DE SON ÉTABLISSEMENT (1891-1948)

- A. Une personne cultivée et diplômée
- A. 1. Un parcours d'études prestigieux
- A. 2. Un savant et un auteur
- A. 3. Une personne qui appartient à des réseaux intellectuels
- B. Un personnage au service de sa bibliothèque
- B. 1. Entre acquisitions, catalogage et bibliographie : les tâches essentielles de la profession
- B. 2. Un conseiller pour le public savant
- C. La création de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.) et de son *Bulletin* : un nouveau discours dans les nécrologies dès 1907
- C. 1. L'A.B.F. : un sentiment d'unité au sein de la profession
- C. 2. Dès les années 1920, l'apparition relativement timide des idées modernistes dans les nécrologies

PARTIE 2 : LE BIBLIOTHÉCAIRE D'APRÈS-GUERRE : DES ÉVOLUTIONS CONSIDÉRABLES ET AFFIRMÉES DANS LA PROFESSION (1949-1989)

- A. Une profession en mouvement
- A. 1. Un métier ouvert à tous
- A. 2. Une diversification des professions exercées par les défuns
- B. Les idées modernistes : l'occasion de mettre en valeur de nouveaux bibliothécaires dans les nécrologies
- B. 1. Être un bibliothécaire pionnier
- B. 2. L'apparition des nécrologies des femmes bibliothécaires
- C. Le bibliothécaire, cet humain au service de son public
- C. 1. Un bibliothécaire à la conquête du public
- C. 2. Un bibliothécaire au service de tous les publics
- C. 3. Conserver, certes, mais surtout partager et promouvoir

PARTIE 3 : LE BIBLIOTHÉCAIRE EN TEMPS DE GUERRE (1914-1920) ; (1939-1945)

- A. Le professionnel des bibliothèques mobilisé pendant les guerres mondiales
- A. 1. Un soldat, avant d'être un bibliothécaire
- A. 2. Un modèle patriotique
- B. Le bibliothécaire face à l'occupation ennemie
- B. 1. L'éternel protecteur du patrimoine culturel
- B. 2. Être un bibliothécaire en exercice pendant la Seconde Guerre mondiale : entre Résistance et déportation
- C. Le bibliothécaire après la guerre : reconstruire et réorganiser

CONCLUSION



BIBLIOGRAPHIE

1. Corpus de sources

1.1. Nécrologies du *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*

1.2. Nécrologies du *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)*

1.3. Nécrologies de la *Revue des Bibliothèques*

1.4. Nécrologies de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*

2. Histoire des bibliothèques

2.1. Ouvrages généraux

2.2. Ouvrage spécifique

2.3. Articles de revue

2.4. Mémoire

3. Histoire des bibliothécaires

3.1. Ouvrage général

3.2. Articles de revue

3.3. Mémoires

4. Histoire de la lecture et des lettres

4.1. Ouvrages généraux

4.2. Article de revue



Introduction

1. Contexte général et intérêt du sujet

« Le bibliothécaire est chargé par sa collectivité publique ou privée de répondre aux besoins de la communauté en matière de culture, d'information, de formation et de loisirs. Il constitue à cette fin les collections publiques, en assure la mise en valeur et l'usage citoyen. »

Telle est la définition idéale des missions fondamentales d'un bibliothécaire de nos jours, selon le Code de Déontologie, adopté lors du conseil national de l'Association des bibliothécaires français le 23 mars 2003. L'élaboration de cette définition est le résultat de divers changements sur la perception idéale du métier de bibliothécaire, ce que l'on étudiera par le biais des nécrologies, qui est le cœur du sujet de ce mémoire.

Tout d'abord, afin de présenter ce dernier, il faut établir un panorama historique. En effet, c'est à travers plusieurs réformes et évolutions qu'a connues le métier de bibliothécaire au cours du siècle dernier, que l'idéal de la profession décrit par les nécrologies s'est modifié.

Ainsi, c'est durant le XXe siècle que les bibliothèques ont fondamentalement été transformées dans leurs structures et dans leur organisation afin de répondre aux changements sociaux qu'a connu la population française. Depuis les lois de Jules Ferry de 1881-1882 concernant l'institution d'une école républicaine laïque, gratuite et obligatoire de 6 à 13 ans, la lecture est devenue familière chez les jeunes générations, savantes mais aussi populaires. La bibliothèque publique et la bibliothèque populaire étant les lieux où l'on trouve des livres mais aussi où l'on peut en emprunter, ces dernières vont vouloir inculquer une certaine culture au peuple. Cependant, la bibliothèque populaire se différencie de la bibliothèque publique, souvent municipale, puisqu'elle propose des livres instructifs, moralisateurs et divertissants, considérés comme des bons livres selon les élites lettrées. Quant aux bibliothèques publiques, elles ne proposent, dans leurs fonds, ni roman, ni titre de presse, massivement demandés par les publics populaires. Les bibliothèques publiques sont perçues comme étant inaccessibles par la population puisqu'elles sont représentatives d'une culture et d'un savoir exigeant un certain niveau de formation et qui ne seraient accessibles



qu'aux élites lettrées et aux professionnels de l'écrit, publics majoritaires des bibliothèques depuis le XIII^e siècle.

C'est en contradiction avec ce modèle de bibliothèque publique que se développe au début du XX^e siècle, une nouvelle perception de ce que doit être cet établissement culturel. En effet, en 1910, Eugène Morel publie *La librairie publique*, où il compare le modèle de bibliothèque publique français et le modèle de bibliothèque publique anglo-saxon, suite à son voyage aux États-Unis. Il développe dans cet ouvrage des théories sur l'aménagement du bâtiment qu'est la bibliothèque, sur ses collections et sur le prêt en libre service notamment. Selon lui, les collections de l'établissement doivent correspondre aux demandes du public – à savoir proposer des titres de presse et des romans – afin de pouvoir l'encourager à fréquenter ce lieu, plutôt que de l'inciter à éviter ce lieu.

Eugène Morel développe également une nouvelle perception du métier de bibliothécaire. En effet, le bibliothécaire doit accueillir tous types de publics – savant et populaire – et doit être celui qui guide le lecteur à trouver des lectures selon ses goûts, plutôt que de vouloir lui inculquer une certaine culture. La bibliothèque étant ouverte à tous officiellement, Eugène Morel expérimente l'idée que le bibliothécaire doit être au service du public et gérer son établissement en fonction des demandes du public afin de répondre au mieux à ses besoins, ce qui peut inciter les publics populaires à fréquenter ces établissements culturels plutôt que de les éviter. Ces idées sont entretenues par les bibliothécaires modernistes, ces derniers étant contestés par les bibliothécaires traditionnels du début du XX^e siècle.

Cependant, durant l'entre-deux-guerres, alors que la France a été le terrain de nombreux combats lors de la Première Guerre mondiale, le pays doit être reconstruit. C'est à cette occasion que le CARD – le Comité Américain pour les Régions Dévastées – envoie dès 1919, dans l'Aisne, des professionnels et des matériaux afin d'aider à la reconstruction de ce département. Parmi les professionnels, sont envoyées des bibliothécaires américaines telles que Miss Anne Morgan, qui vont fonder des bibliothèques publiques en France selon le modèle de la bibliothèque publique américaine, celle que les modernistes veulent expérimenter. Vont alors être créées cinq bibliothèques modernistes par les Américaines, avec l'aide d'Eugène Morel et d'Ernest Coyecque notamment. Il s'agit là de prémisses au



développement de la lecture publique en France, avec des bibliothèques publiques modernistes où le bibliothécaire est, fondamentalement, au service du public. Le CARD a également mis en place une École de bibliothécaires avec une formation spécifique pour ce métier alors que l'École traditionnelle au XIXe siècle était l'École des Chartes. De ce fait, de 1919 à 1924, le CARD a permis d'expérimenter un nouveau modèle de bibliothèque en France – celui de la bibliothèque moderniste – mais l'expérience ne survit pas au départ de l'organisme.

C'est après la Seconde Guerre mondiale que les idées des modernistes se concrétisent et avec elles, que s'affirme la lecture publique. En effet, se développe l'idée de capter le plus de public possible alors que la lecture chez les jeunes générations devient minoritaire et que l'État souhaite reconquérir ces jeunes populations par le biais de la bibliothèque. De ce fait, ce dernier accorde davantage de budget aux bibliothèques pour qu'elles puissent acquérir des ouvrages adaptés aux jeunes publics et aux publics populaires. Alors que les fonds des bibliothèques publiques sont constitués principalement de confiscations révolutionnaires, à savoir des fonds religieux et lettrés issus des saisies des bibliothèques d'Église et de nobles émigrés, ces derniers sont peu accessibles aux personnes populaires et ne correspondent pas à ce qu'elles souhaitent lire. Par conséquent, le bibliothécaire va acquérir des romans, de la presse, en somme des ouvrages qui intéressent ces publics à conquérir.

Dans le même objectif de capter les publics, dès le 2 novembre 1945, sont créées par décret les bibliothèques centrales de prêt afin que ces établissements, sous l'autorité des départements, puissent desservir les zones rurales. Vont également se multiplier les bibliobus, déjà expérimentés durant l'entre-deux-guerres par les bibliothécaires modernistes tels que Victorine Vérine. De ce fait, la mission du bibliothécaire va évoluer et va faire de lui une personne qui se doit d'aller vers tous les publics et de les conseiller. De même, il n'est plus seulement le conservateur et le garant du patrimoine culturel français mais également celui qui le valorise, par le biais de diverses animations culturelles comme les expositions par exemple. Ainsi, c'est au cours du XXe siècle, avec le développement de la lecture publique et de la démocratisation culturelle que le rôle du bibliothécaire va évoluer.



C'est aussi au cours de ce siècle qui connaît deux guerres mondiales, que les professionnels des bibliothèques vont être confrontés à cette situation exceptionnelle qu'est la guerre, où certains vont être mobilisés comme l'ensemble des citoyens français et où d'autres seront en exercice dans un contexte de censure et de propagande vichyste et allemande. Par conséquent, le bibliothécaire va devoir participer à l'effort de guerre et va endosser de nouvelles missions. Exercer en temps de guerre et en temps de paix est différent comme on aura l'occasion de le voir.

Ainsi, ce panorama historique dans lequel se situe notre sujet, a permis de rendre compte des divers changements qu'a connu la profession et qui influent sur l'idéal du bibliothécaire, décrit dans les nécrologies. Quel est ce type de sources ? Selon Pierre Larousse, il s'agit d'un « écrit consacré à la mémoire d'une ou de plusieurs personnes mortes depuis peu de temps¹ ». Il s'agit également d'un type d'article qui fait office de « publicité de la mort² », qui selon Arina Makarova, est de rendre une « annonce publique³ ». Rendre une mort publique grâce à la presse, est un processus qui existe depuis le XVIII siècle. En effet, dès 1745, avec les *Affiches de Paris* et son éditeur Antoine Boudet, apparaît dans la presse « une liste des enterrements dans la ville de Paris⁴ ». Néanmoins, les nécrologies ne connaissent leur affirmation dans la presse qu'à partir du début du XXe siècle avec le développement d'un lectorat plus important, notamment. En effet, les nécrologies ayant pour objectif de valoriser les défunt qui en sont les sujets, doivent s'adresser à de nombreux lecteurs afin de définir ce qu'est être un bibliothécaire – ou tout autre métier – idéal. De ce fait, ce type d'article, dans la presse professionnelle, élaboré un portrait idéalisé d'une profession, avec des choix réfléchis sur les qualités et les valeurs du défunt à mettre en valeur. Elle est également le cadre idéal pour retranscrire la carrière professionnelle et les actions effectuées par le défunt pour améliorer tel aspect de sa vie professionnelle. La nécrologie est donc, par définition, un discours, faisant certains aspects de la vie des défunt, afin de mieux en valoriser d'autres. Par conséquent, elle dévoile les idéaux d'une profession à propos d'elle-même, mis en lumière grâce aux auteurs des nécrologies. C'est pourquoi l'intérêt du sujet de ce mémoire est d'étudier ce type de sources afin de déterminer quels

1 MAKAROVA, Arina, « Dits et non-dits des nécrologies de la presse » dans *Le temps des médias*, 2003, n°1, p. 108.

2 MAKAROVA, Arina, « Dits et non-dits des nécrologies de la presse » dans *Le temps des médias*, 2003, n°1, p. 109.

3 *Ibid.*

4 *Ibid.*



sont les portraits idéaux des bibliothécaires et les compétences que ces derniers doivent acquérir pendant le XXe siècle.

Autre intérêt de ce sujet, c'est de constater l'évolution de ce qu'est être un « bon » professionnel des bibliothèques au XXe siècle. Grâce au panorama historique, on a pu constater que ce siècle était essentiel dans l'Histoire des bibliothèques et des bibliothécaires puisqu'il a permis de créer la structure et le métier tels qu'on les connaît aujourd'hui. De ce fait, être un « bon » bibliothécaire entre le premier XXe siècle (c'est-à-dire entre la fin du XIXe siècle et la fin de la Seconde Guerre mondiale) et le second XXe siècle (c'est-à-dire entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et la fin des années 1980, dans le cadre de ce sujet), ne requiert pas les mêmes qualités. De même, les guerres mondiales vont influer le comportement des bibliothécaires et vont faire de ces derniers des citoyens français, prêts à combattre pour la liberté et pour la défense de leur famille et de leur pays. Par conséquent, on voit apparaître différents types de professionnels, dont les rôles et les missions évoluent suivant le contexte dans lequel ils exercent.

Ensuite, le sujet est axé sur les nécrologies parues dans les revues de la presse professionnelle nationale. On a déjà expliqué le choix du type de sources, sans spécifier quelles revues ont été sélectionnées. Ainsi, trois revues professionnelles ont été sélectionnées : la *Revue des Bibliothèques*, le *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)* et le *Bulletin des Bibliothèques de France (B.B.F.)*. Il s'agit des trois revues principales du XXe siècle, parues dans la presse professionnelle concernant les bibliothèques. Chaque revue élabore un discours différent, sur lequel on reviendra dans la présentation des sources.

En outre, le cadre chronologique du sujet concerne les années 1891 à 1989. L'année 1891 s'explique par le fait qu'il s'agit de la date de publication de la première nécrologie que j'ai pu trouver dans la *Revue des Bibliothèques*. J'ai choisi de clore le cadre chronologique en 1989 puisque la nécrologie de Suzanne Briet, la troisième femme bibliothécaire de la Bibliothèque nationale de France, est parue dans le *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, cette année-là. Une deuxième raison permet de justifier ce cadre chronologique, c'est qu'à partir de 1989, les nécrologies des revues professionnelles nationales se raréfient et les bibliothèques en elles-même ne connaissent plus de réformes



dans leurs structures, dans leurs aménagements et dans leurs organisations. De ce fait, cela influe d'une façon moindre le discours présent dans les nécrologies d'un bibliothécaire, qui s'avère alors être le même depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, jusqu'à aujourd'hui.

Enfin, en ce qui concerne le cadre géographique du sujet de mémoire, ce dernier se limite à la France et aux bibliothécaires français mais le corpus de sources contient des bibliothécaires étrangers. Ces derniers sont des sympathisants de quelques professionnels français et peuvent constituer des éléments de comparaison entre eux et leurs pairs français. Ils peuvent également être un moyen de percevoir ce qu'est être un bibliothécaire international, ce qu'est être un bibliothécaire universel, sans identité nationale notamment durant les guerres mondiales.

2. État de l'art

Ensuite, le sujet de ce mémoire s'inscrit dans le cadre de l'Histoire des bibliothèques et des bibliothécaires ainsi que dans l'Histoire des nécrologies. En effet, divers ouvrages peuvent être mentionnés ici, d'autres ouvrages évoquant les mêmes thématiques que le sujet du mémoire.

Tout d'abord, en ce qui concerne l'Histoire des bibliothèques et des bibliothécaires en général, une série d'ouvrages généraux est à évoquer. C'est ainsi que les volumes 3 et 4 de *l'Histoire des bibliothèques françaises* sous la direction de Dominique Varry et de Martine Poulain, concernant respectivement la période de la Révolution Française à 1914 et les années 1914-1990, sont essentiels dans l'étude de l'Histoire des bibliothèques. En effet, l'intérêt de ces ouvrages est de connaître en détail le contexte général des bibliothèques et de leurs évolutions. Ils permettent de comprendre quel a été le comportement réel des bibliothécaires durant des situations exceptionnelles telles que les guerres mondiales. Ils permettent également de comprendre le développement et la mise en pratique des idées modernistes dans les bibliothèques françaises avec les différentes réformes que cela a provoqué dans les missions des bibliothécaires, notamment le développement de la lecture publique.

Autre étude à évoquer dans le cadre de l'Histoire des bibliothèques, celle de Martine Poulain intitulé *Livres pillés, lectures surveillées*, parue en 2013 dans une édition augmentée.



Cet ouvrage est le premier à étudier le monde des bibliothèques durant la Seconde Guerre mondiale, pendant l'Occupation. La bibliothécaire se concentre notamment sur le pillage des livres dans les bibliothèques, pillage orchestré par les Allemands. En ce qui concerne les bibliothécaires, elle évoque quelques personnages importants, Résistants ou déportés, mais aussi des figures qui ont exercé pendant l'Occupation. Martine Poulain étudie également les destructions des bibliothèques françaises durant la Seconde Guerre mondiale ainsi que les restitutions des bibliothèques spoliées à la fin de la guerre. Cette première étude sur le bibliothécaire en exercice durant la Seconde Guerre mondiale ouvre un nouveau champ de recherche dans l'Histoire des bibliothécaires, qui reste encore à explorer.

Ensuite, le soixantième congrès de l'A.B.F. peut être inscrit dans le cadre de l'Histoire des bibliothécaires. Ce dernier s'est tenu à Paris du 19 au 21 juin 2014, et est intitulé « Bibliothèques, nouveaux métiers, nouvelles compétences ». À travers trois thématiques intitulées respectivement « Nouveaux profils, nouvelles représentations », « Les frontières du métier » et « Compétences et formations », le congrès a rendu compte de l'évolution du métier de bibliothécaire depuis les années 1960 jusqu'aux années 2010 avec l'arrivée d'Internet et ses nouvelles problématiques dans les bibliothèques. À l'occasion de ce congrès, de nombreuses questions ont ainsi pu être posées. En effet, il y a eu un rappel des différentes représentations des professionnels des bibliothèques depuis les années 1960 avec notamment leurs différentes identités : une identité dite savante dans les années 1960, une identité que l'on peut qualifier de militante dans les années 1970-1980, et depuis les années 1990, une identité du métier liée spécifiquement au service public⁵. De plus, le congrès a évoqué le bibliothécaire d'aujourd'hui et sa relation avec les institutions territoriales principalement.

Enfin, un mémoire a été présenté à Angers en 2018 par Élodie Bonavent, intitulé *Être une femme bibliothécaire : analyse du regard de la littérature professionnelle (début du XXe siècle – années 1970)*. Ce mémoire traite du discours sur la femme bibliothécaire dans les nécrologies mais aussi dans la presse professionnelle en général, entre 1900 et les années 1970. L'autrice a notamment cherché à savoir comment sont représentées les femmes dans les nécrologies, si elles sont considérées comme légitimes à exercer une profession longtemps apparentée aux hommes et quelles sont les évolutions dans la profession qui ont

⁵ BERTRAND, Anne-Marie, « 60e Congrès de l'ABF » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2014, n° 2, p. -.



permis de dire qu'aujourd'hui, dès que l'on parle d'un bibliothécaire, on pense la bibliothécaire.

3. Présentation des sources

Ensuite, le corpus de sources de ce mémoire est composé de 457 nécrologies, annonces de décès et articles reprenant la vie professionnelle et les qualités morales de bibliothécaires défunts, sur une période allant de 1891 à 1989. Le tableau 1 ci-dessous précise le nombre d'annonces de décès, de nécrologies et d'articles répartis par année.

Tableau 1 :Répartition des types d'article par année

Année	Annonces de décès	Nécrologies	Articles	Total
1891	0	1	1	2
1893	0	3	0	3
1894	0	0	1	1
1895	1	4	0	5
1897	0	1	0	1
1898	2	3	0	5
1899	0	1	0	1
1900	0	1	0	1
1902	0	3	0	3
1905	0	1	0	1
1906	0	1	0	1
1907	5	3	0	8
1908	1	0	0	1
1909	2	2	0	4
1910	0	1	2	3
1911	0	1	1	2
1912	3	2	1	6
1913	2	4	2	8
1914	0	6	1	7
1915	1	10	1	12
1916	0	1	0	1



Année	annonces de décès	Nécrologies	Articles	Total
1917	0	4	0	4
1918	0	4	0	4
1919	0	5	0	5
1920	0	4	0	4
1921	0	1	0	1
1922	1	4	0	5
1923	0	12	1	13
1924	0	9	0	9
1925	7	9	1	17
1927	0	9	0	9
1928	4	7	3	14
1929	0	14	1	15
1930	1	3	0	4
1931	0	0	2	2
1932	2	0	0	2
1933	6	3	0	9
1934	2	1	0	3
1935	0	2	0	2
1936	3	0	0	3
1937	0	1	0	1
1938	0	2	0	2
1939	2	5	0	7
1940	1	4	0	5
1941	0	5	0	5
1942	0	1	0	1
1943	0	2	0	2
1946	0	3	0	3
1950	0	1	0	1
1954	0	1	1	2
1955	0	2	0	2
1956	0	9	0	9
1957	0	7	0	7
1958	4	7	0	11
1959	1	9	1	11

Année	annonces de décès	Nécrologies	Articles	Total
1960	3	10	0	13
1961	1	6	0	7
1962	6	5	1	12
1963	6	9	0	15
1964	4	18	1	23
1965	5	6	0	11
1966	1	4	0	5
1967	0	7	0	7
1968	0	2	0	2
1969	0	6	0	6
1970	1	4	0	5
1971	0	5	0	5
1972	4	11	0	15
1973	0	3	0	3
1974	2	10	1	13
1975	1	4	0	5
1976	2	2	0	4
1977	3	4	0	7
1978	0	4	2	6
1979	0	4	1	5
1980	0	6	2	8
1981	0	1	0	1
1982	0	0	2	2
1983	0	1	0	1
1984	0	1	0	1
1985	0	1	0	1
1986	0	3	0	3
1989	0	1	0	1
Total général	90	337	30	457

Ainsi, le corpus de sources est composé au total de 19,69 % d'annonces de décès, 73,74 % de nécrologies et de 6,56 % d'articles. Ces derniers ont été trouvés dans trois revues de la presse professionnelle nationale, que j'ai eu l'occasion de dépouiller. En effet, ont été RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980 14



dépouillées les revues suivantes : la *Revue des Bibliothèques* qui contient des nécrologies entre 1891 et 1935, le *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français* avec des nécrologies datées de 1907 à 1941 puis de 1954 à 1989, et enfin le *Bulletin des Bibliothèques de France*, avec des nécrologies datées de 1956 à 1982. Pourquoi avoir sélectionné ces trois revues ? Il s'agit des revues professionnelles principales dans le monde des bibliothèques, en France pendant le XXe siècle. Chacune de ces revues ne dessert pas le même objectif. En effet, la *Revue des Bibliothèques* a une vision plus traditionnelle et conservatrice du métier de bibliothécaire comme on aura l'occasion de le voir, puisque cela s'en ressent dans les nécrologies. Le *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français* arbore un discours traditionnel lorsqu'il commence à paraître au début du XXe siècle mais intègre les idées des modernistes dès les années 1920 dans les nécrologies parues dans cette revue. Quant au *Bulletin des Bibliothèques de France*, souligne dès sa création en 1956, les actions effectuées par les bibliothécaires et leur vie quotidienne dans leur établissement culturel, dans les nécrologies. Enfin, le *Bulletin de l'A.B.F.*, après la Seconde Guerre mondiale, a un discours plus militant, plus concentré sur les actions menées par les bibliothécaires défunt durant leur vie, dans le cadre de leur vie professionnelle et dans le cadre de l'A.B.F. dont ils peuvent être simplement membres ou dont ils peuvent avoir été des présidents influents. J'aimerais également préciser qu'une quatrième revue a été dépouillée, de façon moindre et centrée sur la période de la Seconde Guerre mondiale et de l'après-guerre, à savoir la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, dont les nécrologies s'étendent de 1939 à 1950. Il m'a fallu rajouter quelques nécrologies afin d'obtenir un corpus plus important, dans le but de traiter le bibliothécaire en temps de guerre. De ce fait, la *Bibliothèque de l'École des Chartes* met en valeur des nécrologies de plusieurs professionnels du patrimoine, de l'étude et de la recherche – dont des bibliothécaires -, dont le point commun est leur passage à l'École des Chartes. Les nécrologies de cette revue mettent en avant un discours valorisant les compétences acquises grâce au passage des défunt à l'École des Chartes, en soulignant notamment leurs qualités savantes et érudites.

Par ailleurs, l'intérêt de ce corpus aussi important soit-il, c'est qu'il permet de pouvoir comparer des nécrologies d'une même personne défunte, parues dans deux revues différentes. C'est notamment le cas dans le cadre de la *Revue des Bibliothèques* et du *Bulletin de l'A.B.F.* lors du premier XXe siècle, ou du *Bulletin de l'A.B.F.* et du *BBF* lors du second XXe siècle. De même, étant donné le fait que ces revues ne desservent pas le même objectif, les



discours divergent selon ces dernières. Il est donc intéressant de pouvoir comparer le discours présent dans les nécrologies de la *Revue des Bibliothèques* et celui des nécrologies du *Bulletin de l'A.B.F.* lorsque cette dernière revue intègre les idées modernistes dans les années 1920 dans ses représentations du bibliothécaire idéal.

Rappelons également que le cadre chronologique de ce corpus de sources se situe entre 1891, année de publication de la première nécrologie de la *Revue des bibliothèques*, et 1989, année de publication de la nécrologie de Suzanne Briet, troisième femme bibliothécaire à la Bibliothèque nationale de France. Comme on l'a déjà évoqué auparavant, ce cadre chronologique s'arrête en 1989 puisque les nécrologies dans les revues professionnelles nationales se raréfient et les bibliothèques ne connaissent plus de changements majeurs à la fin du XXe siècle.

Enfin, concernant la nature des sources qui constituent le corpus, il y a donc des annonces de décès, des articles et des nécrologies. Ces dernières sont, rappelons-le, un « écrit consacré à la mémoire d'une ou de plusieurs personnes mortes depuis peu de temps⁶ ». J'entends par article, des articles retranscrivant la vie des défunt, à l'occasion de la parution d'un ouvrage concernant le défunt comme Henri Vendel⁷, ou à l'occasion de la venue d'une bibliothécaire étrangère qui souhaite rendre hommage à un professionnel des bibliothèques français, comme Julien Cain⁸. J'ai également choisi d'intégrer les annonces de décès, reconnaissables par leur structure : nom, prénom du défunt et profession exercée par ce dernier, afin de pouvoir traiter quelques parties spécifiques de ce mémoire.

Ainsi, avec un corpus de 457 sources, il a fallu mettre en place une démarche de recherche adéquate à l'analyse de ce dernier.

4. Démarche de recherche

⁶ MAKAROVA, Arina, « Dits et non-dits des nécrologies de la presse » dans *Le temps des médias*, 2003, n°1, p. 108.

⁷ LIEUTAUD, Alain, « En hommage à Henri Vendel : Un livre, une exposition » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1980, n°107, p. 21.

⁸ ROUDOMINO, Margarita, « Un hommage soviétique à Julien Cain » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1978, n°100, pp. 153-159.

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



De ce fait, il a fallu créer une grille de lecture⁹, méthode d'analyse la plus complète pour un corpus de sources aussi important et pour mettre en évidence des similitudes ou des différences entre les différentes sources. Il a fallu également réfléchir à divers critères qui puissent concerner l'ensemble de ces dernières. La grille de lecture qui a servi à l'élaboration de ce mémoire est donc composée de 36 critères. On peut regrouper ces derniers dans différentes catégories :

- la vie personnelle du défunt : son identité, ses dates biographiques, ses origines sociales, sa famille et sa valeur morale (où l'on sous-entend les différentes qualités du défunt : la description de son caractère, une mutilation à la guerre, etc.)
 - la carrière professionnelle du défunt : ses études, s'il s'agit ou non de sa vocation originelle, sa carrière, ses relations avec ses collègues, son engagement ou non dans l'A.B.F. (ou autres associations professionnelles), s'il a continué à travailler après sa retraite ou non, ainsi que sa profession.
 - les différentes activités bibliothéconomiques : le traitement documentaire (catalogage, bibliographie), l'amélioration du service et le rayonnement de son établissement culturel (tout ce qui concerne l'amélioration des bâtiments et les expositions notamment) et l'accueil que le défunt réserve au public.
 - les différentes activités scientifiques : est-il un savant, a-t-il publié des travaux avec divers domaines énumérés : Histoire du livre, bibliographique, Histoire ou autre domaine, le nombre d'ouvrages publiés, ainsi que son appartenance ou non à des sociétés savantes et si oui lesquelles.
 - lorsque le bibliothécaire vit pendant l'une ou l'autre guerres mondiales : sa mobilisation au front ou non, l'exercice de sa fonction pendant la guerre ou non, les modalités de décès.
- D'autres critères concernent les éléments de la source : sa catégorie (si c'est une annonce de décès, un article ou une nécrologie), son nombre de lignes, dans quelle rubrique et dans quelle revue elle a été publiée.

On peut constater par les critères que des échantillonnages ont pu être effectués. En effet, concernant les bibliothécaires pendant la guerre, qui est l'une des parties de l'étude de cas, les critères concernant la mobilisation du défunt et son exercice du métier durant la guerre créent un échantillonnage de sources. De même, les dates biographiques des défunts ont permis de scinder le cadre chronologique de la première partie et de la deuxième partie de l'étude de cas, constituant ainsi des échantillonnages presque équivalents en terme de

⁹ Voir annexe 1.



sources. Quant au critère concernant l'appartenance ou non à l'A.B.F., cela a permis de rendre compte d'un échantillonnage spécifique à ce champ. Par ailleurs, le critère des études permet de créer un certain corpus de sources concernant les personnes qui sont diplômées de l'École des Chartes ou d'autres Écoles. Enfin, les critères concernant l'activité scientifique du défunt a permis d'élaborer un échantillonnage notamment concentré sur le premier XXe siècle, comme on aura l'occasion de le voir. Par conséquent, chaque critère de cette grille de lecture est utile dans le sens où il crée un corpus de sources spécifique à lui-même.

Ainsi, la grille de lecture représente l'élément central de ma démarche de recherche et a permis d'élaborer l'étude de cas qui est le cœur de ce mémoire.

5. L'étude de cas : présentation des questionnements et de la réflexion

L'objectif de ce mémoire est de comprendre l'évolution de la perception du métier de bibliothécaire dans le cadre de la presse professionnelle, plus précisément dans le cadre des nécrologies, de la fin du XIXe siècle à la fin des années 1980. Plusieurs questionnements sont possibles et on essaiera d'y répondre dans le cadre de cette étude de cas.

Ainsi, dans une première partie, on étudiera le bibliothécaire décrit dans les nécrologies parues pendant le premier XXe siècle (à sous-entendre ici le cadre chronologique s'étendant de 1891 à 1948). On se demandera quelles sont les qualités essentielles valorisées par les auteurs des nécrologies, qui permettent de créer le portrait idéal du professionnel des bibliothèques. On se demandera également si la création de l'Association des Bibliothécaires français et de son *Bulletin* en 1906 et en 1907 respectivement, influencent le discours des nécrologies de la *Revue des Bibliothèques*. De même, on s'interrogera sur le développement du discours moderniste en France et si ce dernier est visible dans les nécrologies.

Dans une deuxième partie, on se concentrera sur le bibliothécaire décrit dans les nécrologies parues pendant le second XXe siècle (à sous-entendre ici le cadre chronologique s'étendant de 1950 à 1989). On se questionnera tout d'abord sur la visibilité, dans les nécrologies, du développement d'une réelle formation proposée aux professionnels et de la RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980 18



création de nouvelles structures dans le monde des bibliothèques. De ce fait, est-ce que ces changements modifient le discours sur le bibliothécaire ? De même, on s'interrogera sur l'hommage rendu aux professionnels jusqu'ici contestés ou écartés par les nécrologies. Enfin, on analysera l'impact, dans les nécrologies, du développement de la lecture publique sur les missions bibliothéconomiques du professionnel idéal.

Dans une troisième et dernière partie, on étudiera le bibliothécaire dans une situation exceptionnelle : les guerres mondiales. Tout d'abord, on se focalisera sur le portrait du bibliothécaire mobilisé et sa mise en valeur dans les nécrologies. Ensuite, on se demandera si le professionnel des bibliothèques qui exerce en temps de guerre a les mêmes missions que le bibliothécaire en temps de paix. Enfin, on s'interrogera sur le bibliothécaire après la guerre, lorsque le pays et les institutions culturelles sont à reconstruire.



Partie 1 : Un bibliothécaire érudit, au service de sa profession et de son établissement (1891-1948)

Alors que se termine le XIXe siècle, siècle de l'âge d'or de la production éditoriale et de la lecture, alors que le nombre de lecteurs est en forte augmentation, les bibliothèques publiques de cette époque-là ne répondent que peu aux besoins de ces nouveaux publics. En effet, jusqu'ici deux modèles de bibliothèques cohabitent : l'une dite populaire et l'autre dite publique, généralement municipale. La bibliothèque populaire, notamment présente dans les écoles, est celle qu'une partie de la population française reconnaît comme étant une bibliothèque publique, comme étant l'établissement culturel répondant le plus à leurs goûts de lecture en proposant quelques romans, afin de pouvoir attirer le public populaire. Quant à la bibliothèque publique, officiellement ouverte à tous, celle-ci répond davantage aux goûts de lecture de personnes érudites et lettrées, public traditionnel de ces structures depuis la fin du XVIIe siècle. Par conséquent, on peut voir qu'il y a deux types de bibliothèques et donc deux profils de bibliothécaire, s'adressant chacun à un public spécifique. Il faut préciser que les nécrologies évoquent principalement des bibliothécaires défunt travaillant en bibliothèque publique. De ce fait, il sera question dans cette partie du portrait idéal en bibliothèque publique. Cependant, au début du XXe siècle, apparaissent de nouvelles idées qui souhaitent moderniser le monde des bibliothèques, idées que l'on aura l'occasion de voir dans la deuxième partie.

Dans le cadre de cette première partie, on se demandera si la presse professionnelle et les nécrologies présentes dans celle-ci, sont le reflet de la diversité de la profession de bibliothécaire et des évolutions qu'elle connaît au début du XXe siècle. On se demandera également si l'image du professionnel des bibliothèques idéal construite par les nécrologies évolue au même rythme que le métier. En effet, dans une période où les bibliothécaires s'unissent en une association nationale dès 1906, deux discours cohabitent dans les nécrologies : le conservatisme et le modernisme.

Ainsi, entre conservatisme et modernisme, qu'est-ce qu'être un « bon » bibliothécaire au premier XXe siècle selon les nécrologies ?



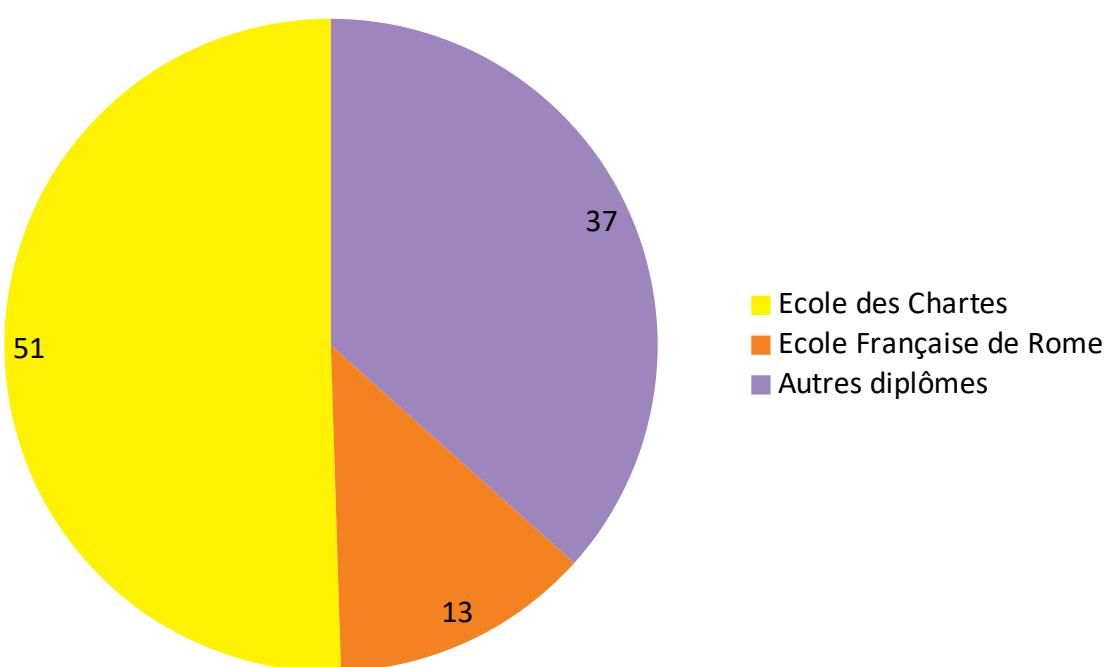
A. Une personne cultivée et diplômée

Tout d'abord, le bibliothécaire décrit dans les nécrologies est une personne cultivée et diplômée. En effet, dans une fin de XIXe siècle où le professionnel des bibliothèques décrit dans les nécrologies est considéré comme un homme lettré et savant, mettant ainsi en valeur le modèle de la bibliothèque publique, il doit pouvoir légitimer d'apporter la bonne culture par une formation rigoureuse à l'étude et à la recherche mais également en fréquentant les élites lettrées. Ainsi, par quelles caractéristiques, ce modèle d'un bibliothécaire traditionnel reste-t-il présent dans les nécrologies de la presse professionnelle ?

A. 1. Un parcours d'études prestigieux

Tout d'abord, le bibliothécaire idéal selon les nécrologies a un parcours d'études prestigieux.

Graphique 1 : Études effectuées par les bibliothécaires entre 1893 et 1945 (sur 85 nécrologies)



C'est ce que nous pouvons constater sur le graphique n°1. En effet, dans le premier XXe siècle, 51 sur 85 professionnels des bibliothèques dont les études sont évoquées dans les nécrologies, sont issus de l'École des Chartes, soit 60 %. Ce chiffre s'explique par le fait qu'à la fin du XIXe siècle, alors que les bibliothécaires défunt du premier XXe siècle étaient RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980 21

en exercice, les diplômés de l'École des Chartes s'imposent dans les bibliothèques¹⁰. En effet, la formation proposée dans cette institution, créée par l'ordonnance royale du 22 février 1821¹¹, correspond aux besoins des établissements culturels de l'époque, c'est-à-dire conserver, cataloguer et analyser les collections. L'École des Chartes propose notamment depuis 1869 des cours liés aux bibliothèques et à la recherche scientifique sur les trois années du cycle. Ainsi, la première année est consacrée à « la paléographie, aux langues romanes, à la bibliographie et au classement des bibliothèques¹² », la deuxième année est consacrée à « la diplomatique, à l'histoire des institutions politiques, administratives et judiciaires de la France et [au]classement des archives¹³ ». Enfin, la troisième année du cycle est consacrée à l'histoire du droit civil et du droit canonique du Moyen Âge et à l'archéologie médiévale¹⁴. De ce fait, par la rigueur de l'enseignement reçu – les élèves doivent rendre une thèse au bout des trois années d'étude –, les conservateurs des bibliothèques et les bibliothécaires, professions massivement présentes dans les nécrologies de la presse professionnelle, vont être diplômés de l'École des Chartes, formation reconnue comme étant de qualité. Par ailleurs, les nécrologies soulignent l'appartenance des défuns à l'École des Chartes par le fait qu'ils deviennent « archivistes-paléographes ».

Ensuite, dans le graphique n°1, 37 nécrologies sur 85 évoquent des bibliothécaires diplômés dans d'autres établissements scolaires, soit 43,52 %. Parmi ces derniers, certains défuns sortent de l'École pratique des Hautes Études comme Charles Kohler : « il vint en France suivre avec grand profit les hauts enseignements de l'École des Chartes et de l'École pratique des Hautes Études¹⁵ ». À travers cette citation, on peut voir que les bibliothécaires ne se limitent pas à une seule formation mais suivent les cours de deux Écoles simultanément. Afin de parfaire les compétences à acquérir, certains n'hésitent pas à suivre « les hauts enseignements de l'École des Chartes », institution dont la valeur de l'enseignement n'est plus à prouver, en association avec d'autres diplômes.

10 MARTIN, Henri-Jean, « Les Chartistes et les bibliothèques » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1972, n° 12, pp. 529-537.

11 *Ibid.*

12 DELMAS, Bruno, « Les débuts de la formation des bibliothécaires », VARRY, Dominique (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises 1789-1914 : Les bibliothèques de la Révolution et du XIXe siècle*, 2009, p. 160.

13 *Ibid.*

14 *Ibid.*

15 « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1917, n°1-2, pp. 26-31.
RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980 22



Aussi, ce que l'on entend par « autres diplômes » dans le graphique n°1, ce sont notamment le certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire universitaire et le certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire municipal. J'ai choisi de les considérer comme étant des diplômes puisqu'ils sont d'autres moyens d'entrer dans la profession, sans pour autant suivre les cours de l'École des Chartes. Ainsi, par exemple, Jules Bott « passa l'examen du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire municipal » et « passait en 1908 l'examen de bibliothécaire universitaire¹⁶ ». Ces certificats d'aptitude sont les premiers examens professionnels créés dans le monde des bibliothèques françaises. Ainsi, ces diplômes ont été créés en 1879 pour le certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire universitaire par Jules Ferry et en 1898 pour le certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire municipal travaillant en bibliothèque municipale classée. À ce moment-là, les maires ne peuvent nommer pour leur bibliothèque municipale classée que des chartistes ou des personnes ayant réussi le certificat d'aptitude¹⁷. De ce fait, cela explique que l'on honore dans les nécrologies, les bibliothécaires sortant d'Écoles prestigieuses ou titulaires de l'un ou l'autre certificats d'aptitude, ce qui n'est pas nécessairement représentatif de la majorité de la profession.

Par ailleurs, ces certificats d'aptitude sont l'occasion pour certains défunt d'entrer dans la voie des bibliothèques, alors qu'ils exercent d'autres métiers. C'est notamment l'exemple de Victor Mortet qui sort de l'École des Chartes et qui devient « archiviste de l'Aude¹⁸ ». Cependant, « ayant appris la prochaine session d'un concours pour le certificat d'aptitude obligatoire des bibliothèques universitaires, et avant même d'avoir eu le temps de se familiariser avec le dépôt dont il avait la garde, il se présenta à cet examen et fut admis¹⁹. » De ce fait, on voit que Victor Mortet possède une vraie vocation pour les bibliothèques puisqu'il quitte son poste d'archiviste pour passer le certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire universitaire, métier qu'exerce son frère, Charles Mortet. En effet, on peut lire dans une autre nécrologie de Victor Mortet qu'il « suivit [...] l'exemple de son frère aîné, qui avait en octobre 1879, passé le concours, récemment créé, de bibliothécaire

16 GIRAUD-MANGIN, « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1919, n°1-3, pp. 17-18.

17 BLASSELLE, Bruno , « La bibliothéconomie : théorie et pratique », VARRY, Dominique (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises 1789-1914 : Les bibliothèques de la Révolution et du XIXe siècle*, 2009, p. 204.

18 « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1914, n°1, pp. 26-29.

19 *Ibid.*

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



universitaire²⁰ » et que « la vocation de l'un avait décidé de la vocation de l'autre²¹ ». De ce fait, on constate la présence d'influences familiales encourageant le défunt à entrer dans le monde des bibliothèques. On a vu précédemment que ce diplôme était le premier examen professionnel des bibliothèques. Le certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire universitaire comporte notamment les épreuves suivantes : « une composition française sur une question de bibliographie » et « le classement de quinze ouvrages traitant de matières diverses et appartenant aux différentes époques de l'imprimerie²² ». Laetitia Ferraris précise également que « le stage est réduit à six mois pour les chartistes » « afin de les attirer car ils sont peu nombreux dans les universités²³ ». Par conséquent, Victor Mortet, qui sort de l'École des Chartes, a pu accéder facilement au métier de bibliothécaire universitaire grâce à ses études. Ainsi, être un bibliothécaire diplômé de l'École des Chartes, c'est être un bibliothécaire idéal selon les nécrologies puisqu'il s'agit d'une formation exigeante et reconnue dans le monde des bibliothèques.

Enfin, on peut constater grâce au graphique n°1 que 13 nécrologies sur 85, soit 15,29 %, nous apprennent que le bibliothécaire défunt est également quelqu'un qui est membre de l'École française de Rome. Cette structure, créée entre 1873 et 1875, et servant le même objectif que l'École française d'Athènes créée en 1846, est un lieu de référence en ce qui concerne la recherche française. L'objectif de cette institution est de promouvoir la science et l'étude françaises dans un autre pays, ici, l'Italie. On peut alors se demander en quoi être membre de l'École française de Rome, institution purement dédiée à l'étude et à la recherche, permet de valoriser le bibliothécaire défunt. Au premier XXe siècle, le professionnel des bibliothèques idéal selon les nécrologies, est quelqu'un formé à la bibliographie et à l'étude des documents, comme nous aurons l'occasion de le souligner plus tard. En étant membre de l'École française de Rome, le défunt apparaît comme quelqu'un s'investissant dans l'étude des documents, comme souhaitant participer à l'avancée des recherches scientifiques. Le bibliothécaire apparaît alors comme étant un intellectuel, ce qu'il devient par les études qu'il effectue notamment à l'École des Chartes. Devenir membre de cette institution scientifique qu'est l'École française de Rome (EFR), permet de valoriser

20 BONNEROT, Jean, « Victor Mortet » dans *Revue des Bibliothèques*, 1914, pp. 48-78.

21 *Ibid.*

22 FERRARIS, Laëtitia, *Evolution des attentes et des conceptions du métier de bibliothécaire : étude sur les certifications*, Angers, Université d'Angers, 2016, p.23.

23 FERRARIS, Laëtitia, *Evolution des attentes et des conceptions du métier de bibliothécaire : étude sur les certifications*, Angers, Université d'Angers, 2016, p.24.



ses compétences scientifiques voire de les améliorer. Le bibliothécaire n'est pas seulement quelqu'un qui publie des catalogues d'ouvrages, mais est aussi un savant. C'est notamment ce que l'on peut voir dans la nécrologie de Paul Fabre : « en 1882, il allait à l'École française de Rome compléter sa culture scientifique et mettre en pratique les enseignements reçus²⁴ ». De ce fait, l'EFR apparaît comme un lieu d'aboutissement des études scientifiques que le bibliothécaire effectue. Il vient « compléter sa culture scientifique », ce qui lui permet d'apparaître comme un savant dans les nécrologies.

Ainsi, les différentes Écoles d'où sortent les défunts sont des établissements supérieurs de prestige qui forment des chercheurs, auxquels s'ouvrent différentes carrières. Ici, les formations valorisées sont des filières de prestige intellectuel, davantage que les formations bibliothéconomiques. Par conséquent, les nécrologies mettent en avant un bibliothécaire savant et auteur.

A. 2. Un savant et un auteur

Ainsi, le bibliothécaire idéal selon les nécrologies est une personne diplômée de l'École des Chartes et qui peut compléter sa formation scientifique par son appartenance à l'École française de Rome. De ce fait, les nécrologies dépeignent un certain type de professionnel des bibliothèques qui se présente alors comme un savant, un intellectuel et comme quelqu'un qui publie des études scientifiques.

Tout d'abord, le bibliothécaire idéal dans les nécrologies est quelqu'un qui a un goût inné pour certaines disciplines scientifiques, notamment pour la discipline historique. Ainsi, effet, Victor d'Auriac « a toujours profondément aimé l'histoire et surtout ses à-côtés, l'histoire anecdotique, fertile en aventures singulières, en péripeties mystérieuses²⁵ ». Il est ainsi spécialisé dans la science héraldique : « nul mieux que lui ne s'entendait à déchiffrer les pièces héraldiques, signes, figures, attributs, devises, qui composent ou complètent un écu armorial, et à déterminer par là l'origine des documents ou objets anciens qu'on lui soumettait²⁶ ». Ce n'est donc pas par obligation mais par goût pour l'Histoire et ses sciences auxiliaires que le professionnel des bibliothèques idéal des nécrologies, publie des études et

24 MERLIN, A., « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1899, pp. 339-342.

25 PAYELLE, Georges, « Victor d'Auriac » dans *Revue des Bibliothèques*, 1925, pp. 298-304.

26 *Ibid.*

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



fait de la recherche : il « a toujours profondément aimé l'histoire ». En tant que conservateur du patrimoine culturel français, le bibliothécaire idéal dans les nécrologies doit avoir un goût inné pour ce qui touche à l'Histoire. On peut également ajouter que l'Histoire devient au XIXe siècle un savoir reconnu et incontournable dans toute la société. En effet, avec la fin de l'Ancien Régime et la Révolution Française, une nouvelle perception naît dans la population française. La Révolution Française a marqué la fin d'une ère et apparaît la volonté de vouloir conserver la mémoire de l'Ancien Régime. C'est ainsi que la période révolutionnaire marque le développement des archives dès 1790²⁷ et du patrimoine dès 1793²⁸. En conséquence de quoi se développe une historiographie, qui s'avère être la science par excellence du XIXe siècle, avec des figures telles que François Guizot ou encore Augustin Thierry²⁹. De ce fait, les bibliothécaires participent à ce mouvement scientifique qui établit l'Histoire comme étant la science à étudier essentiellement, ce que prouvent leurs nécrologies.

Ensuite, de par ses études, le bibliothécaire est formé pour devenir un savant. C'est ce que l'on a vu avec les cours proposés à l'École des Chartes. Il est donc formé pour s'intéresser à la recherche scientifique et pour la faire avancer. C'est ce que l'on peut constater dans la nécrologie de Julien Havet où « il a renouvelé la critique de nos documents qui sont au premier rang parmi les sources de la partie la plus ancienne de nos annales. Il a enlevé tout crédit à des textes sur lesquels personne avant lui n'avait élevé le moindre soupçon, et il a ouvert des voies nouvelles à la diplomatique sur un terrain que les érudits des deux derniers siècles et ceux de l'époque contemporaine avaient battu dans tous les sens³⁰. » La diplomatique, étant la science qui permet d'authentifier un document historique et étant enseignée en deuxième année à l'École des Chartes³¹, est donc une science historique, liée aux sources et à leur analyse. Ici, la nécrologie de Julien Havet souligne la compétence scientifique du défunt par le fait « [qu']il a enlevé tout crédit à des textes sur lesquels personne avant lui n'avait élevé le moindre soupçon ». Cela signifie qu'il a analysé

27 DELACROIX, Christian, DOSSE, François, GARCIA, Patrick, *Les courants historiques en France, XIXe-XXe siècles*, Armand Colin, 2005, p. 9.

28 DELACROIX, Christian, DOSSE, François, GARCIA, Patrick, *Les courants historiques en France, XIXe-XXe siècles*, Armand Colin, 2005, p. 10.

29 DELACROIX, Christian, DOSSE, François, GARCIA, Patrick, *Les courants historiques en France, XIXe-XXe siècles*, Armand Colin, 2005, p. 14.

30 Voir annexe 2.

31 DELMAS, Bruno, « Les débuts de la formation des bibliothécaires », VARRY, Dominique (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises 1789-1914 : Les bibliothèques de la Révolution et du XIXe siècle*, 2009, p. 160.

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



des sources, des « textes » et qu'il en a conclu qu'ils n'étaient pas authentiques. De ce fait, le bibliothécaire devient, dans les nécrologies, un homme qui fait avancer la recherche scientifique, notamment dans le domaine historique. Il s'agit également d'un homme qui s'inscrit dans l'histoire positiviste puisqu'il est un chercheur qui met en œuvre les méthodes les plus récentes dans la critique des documents, dans le cas de Julien Havet.

Par ailleurs, certaines compétences érudites des bibliothécaires défunt sont mises en valeur dans les nécrologies. C'est ainsi que Ludovic Lalanne, bibliothécaire de l'Institut de France, donc travaillant dans une institution dédiée à la recherche et à l'étude, devient un chercheur unique pour l'époque. En effet, « très peu disposé à reproduire docilement les solutions reçues et les affirmations traditionnelles, très enclin au contraire à les mettre en doute, à en rechercher les motifs et les fondements, à en vérifier l'histoire et la formation³² », ce professionnel des bibliothèques se présente comme un savant qui cherche à justifier le raisonnement qu'il construit après l'étude d'un texte. Il ne se contente pas de rapporter des faits mais d'en justifier la provenance : « nombreuses sont ces petites enquêtes sur des difficultés qui avaient passé presque inaperçues ou que l'on avait résolues une fois pour toutes, soit par légèreté, soit sous l'empire de préoccupations partiales très étrangères à la science³³ ». Dans un XIXe siècle où l'école positiviste domine la recherche scientifique, école positiviste qui ne cherche qu'à rapporter les faits que les sources narrent et non pas à interpréter le discours construit par les sources, donc à prendre du recul par rapport à celles-ci, Ludovic Lalanne apparaît comme quelqu'un qui améliore les pratiques de recherche.

Enfin, pour être un bibliothécaire savant idéal selon les nécrologies, il faut que le défunt ait écrit et publié des ouvrages au cours de sa vie.

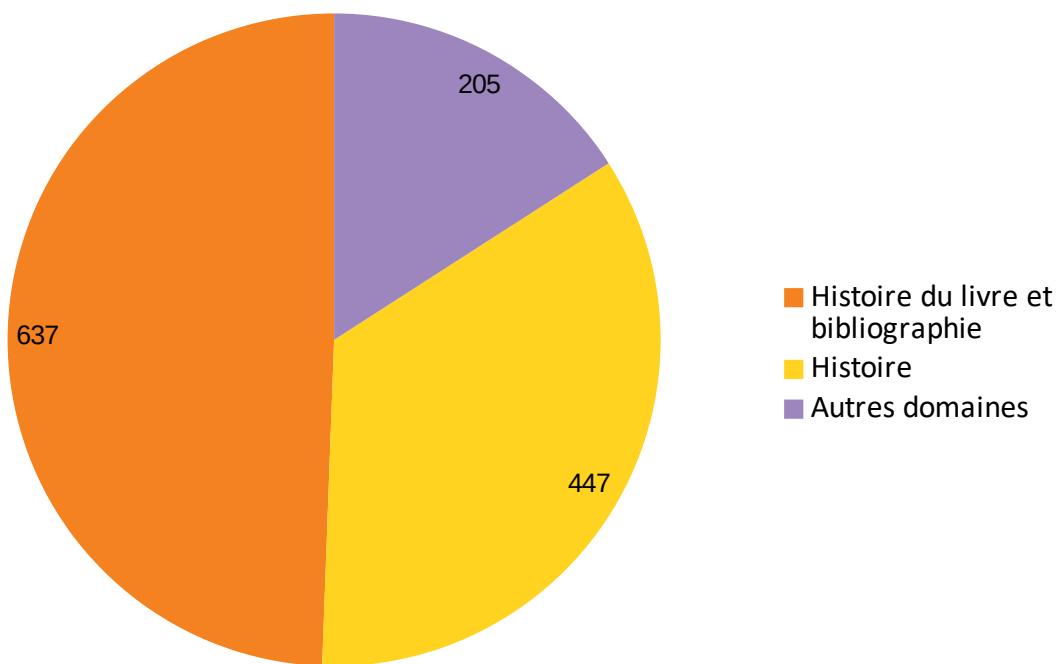
32 REBELLIAU, Alfred, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1898, pp. 456-463.

33 REBELLIAU, Alfred, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1898, pp. 456-463.

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980 27



Nombres et domaines des publications des bibliothécaires défunts entre 1891 et 1945 (sur 119 nécrologies)



C'est ce que permet de voir le graphique n°2 ci-dessus. En effet, dans plusieurs nécrologies sont présentes les publications des défunt, mettant ainsi en avant leur qualité savante. Comme on peut le constater, la majorité des publications des bibliothécaires concernent l'Histoire du livre et la bibliographie, soit 637 sur 1289 publications, soit 49,41 %. Cela s'explique par le fait que les bibliothécaires défunt dans le premier XXe siècle ont notamment exercé entre le dernier quart du XIXe siècle et les trois premières décennies du XXe siècle. Ce cadre chronologique est une période où deux des tâches essentielles du bibliothécaire sont le catalogage et la bibliographie, sur lesquels nous reviendrons plus tard. Les catalogues des bibliothèques étant publiés, notamment ceux de la Bibliothèque Nationale, il est donc cohérent que ces domaines soient majoritaires dans les publications mises en avant par les nécrologies. Par exemple, Victor Mortet a publié le « *Catalogue de la Bibliothèque de l'Université de Paris, section des Sciences et des Lettres* » entre 1905 et 1908³⁴, Mais aussi des ouvrages concernant l'Histoire du livre comme « *Molière et les troupes de comédie de passage à Narbonne au milieu du XVIIe siècle : nouveaux documents inédits*³⁵ » en 1886. Autre exemple concernant l'Histoire du livre, l'une des études de Charles

³⁴ BONNEROT, Jean, « Victor Mortet » dans *Revue des Bibliothèques*, 1914, pp. 48-78.

³⁵ *Ibid.*

Mortet concernant *Le livre à gravures du seizième siècle*, extraite du *Livre français des origines à la fin du second Empire* publié chez Van Oest, en 1924³⁶.

Par ailleurs, l'autre domaine mis en avant dans les publications des bibliothécaires défunt, est l'Histoire. En effet, 447 publications, soit 34,67 % des publications inscrites dans les nécrologies, concernent cette discipline. Il s'agit une nouvelle fois de quelque chose de cohérent puisque les nécrologies dépeignent des bibliothécaires savants spécialisés dans l'Histoire et ses sciences auxiliaires. De plus, par l'enseignement reçu à l'École des Chartes, d'où sortent la majorité des bibliothécaires valorisés par une nécrologie dans la presse professionnelle, ces derniers sont formés à l'étude de la discipline historique et donc sont formés à devenir des savants, des intellectuels. Par exemple, Julien Havet a publié une étude intitulée *Du partage des terres entre les Romains et les Barbares, chez les Burgondes et les Visigoths* parue dans le volume 6 de la *Revue historique*, en 1878³⁷. Autre exemple, Léon Dorez qui publie plusieurs études sur l'Histoire comme des *Notes sur les libraires, relieurs, enlumineurs, papetiers et parcheminiers jurés de l'Université de Paris, extraites des Mémoriaux de la Faculté de Décret, 1504-1524*, publiée dans la *Revue des bibliothèques* en 1906³⁸. On peut donc constater que toutes les périodes historiques sont traitées dans le cadre d'études faites par les bibliothécaires savants.

Enfin, dans une moindre mesure, 205 publications concernent d'autres domaines que ceux évoqués auparavant, soit 15,90 % des publications inscrites dans les nécrologies. Les bibliothécaires ne sont pas uniquement des savants mais peuvent être également des écrivains. Certains ont pu écrire des romans au cours de leur vie comme Eugène Muller : « prototype de ces romans villageois qui furent si goûts par toute une génération, *la Mionette* est devenue classique. Depuis cette première œuvre, Eugène Muller a publié des ouvrages nombreux, dont plusieurs obtinrent un succès non moins vif, mais dont aucun ne put faire oublier cette délicieuse et poétique *Mionette*³⁹. ». L'exemple d'un bibliothécaire écrivant des romans est plutôt paradoxal lorsque l'on sait que le roman n'était pas considéré comme un genre littéraire apportant la bonne culture, à l'époque où Eugène Muller vivait. On peut soumettre l'hypothèse que parce que c'est un bibliothécaire qui a écrit ce roman, il

36 SUSTRAC, Charles, « Charles Mortet (1852-1927) » dans *Revue des Bibliothèques*, 1928, pp. 5-18.

37 Voir annexe 2.

38 CHATELAIN, Émile, « Léon Dorez » dans *Revue des Bibliothèques*, 1923, pp. 1-16.

39 « Eugène Muller » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F)*, 1913, n°6, pp. 102-104.
RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



est conscient de ce qu'est la bonne culture et est donc capable de la transmettre à travers son roman, genre littéraire qui touche toute la société française.

Ainsi, le bibliothécaire, au premier XXe siècle, est présenté dans les nécrologies comme étant un savant et comme quelqu'un qui publie des études. Il apparaît alors comme une personne lettrée et doit, par conséquent, appartenir à des réseaux intellectuels.

A. 3. Une personne qui appartient à des réseaux intellectuels

En effet, le bibliothécaire décrit dans les nécrologies parues au premier XXe siècle, est au cœur de réseaux intellectuels. Par exemple, Léon Dorez a « [noué] avec l'élite des savants italiens des amitiés durables⁴⁰ ». La nécrologie de Léopold Delisle, quant à elle, évoque « [qu']il n'était pas rare que les lecteurs de la Bibliothèque [Nationale] eussent le spectacle d'un Gladstone ou d'un Mommsen entretenant avec déférence de quelque projet ou de quelque controverse ce petit homme trapu, prématûrement voûté, dont le masque, puissamment accentué sous des cheveux drus, se détendait de temps à autre dans la finesse malicieuse d'un sourire⁴¹ ». Dans l'une ou l'autre nécrologies, sont mises en valeur des amitiés avec des savants, dont certains sont célèbres comme Mommsen. Le professionnel des bibliothèques apparaît comme appartenant à un réseau intellectuel, à un réseau d'érudits européen. Outre le fait de souligner la qualité de savant au bibliothécaire, la nécrologie l'inscrit dans un réseau, le définit comme une partie intégrante du monde des intellectuels. De ce fait, il ne faut pas s'étonner de voir dans la nécrologie de Léopold Delisle le fait que « son mérite scientifique rayonna dès lors au-delà de nos frontières ; de tous côtés lui arrivaient des demandes de consultation, d'arbitrage ; il fut bientôt en Angleterre, comme en Allemagne, une autorité indiscutée en matière de paléographie, de critique des textes⁴² ». Être reconnu dans d'autres pays européens permet à Léopold Delisle de se créer un réseau, de même pour Léon Dorez qui est un savant reconnu en Italie. Les bibliothécaires sont ainsi des figures de la République des lettres, idéal de réseau culturel, à l'échelle européenne qui existe depuis la première moitié du XVIe siècle et la Renaissance

40 CHATELAIN, Émile, « Léon Dorez » dans *Revue des Bibliothèques*, 1923, pp. 10-26.

41 « Léopold Delisle » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1910, n°3, pp. 69-72.

42 « Léopold Delisle » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1910, n°3, pp. 69-72.



humaniste⁴³. Il s'agit d'une expression regroupant « les savants, les érudits, les doctes, ceux qui cultivent le savoir dans son ensemble, les lettres aussi bien que les sciences⁴⁴ » de toute l'Europe et de tous horizons politiques et religieux. De ce fait, les bibliothécaires de la fin du XIXe siècle sont idéalement des figures de ce réseau culturel, selon les nécrologies.

Ensuite, quelques professionnels des bibliothèques appartiennent à des sociétés savantes. En effet, ce cadre permet à ce dernier de pouvoir échanger sur les lectures avec des personnes ayant les mêmes goûts que lui, ayant la même culture que lui. Sont présents dans les sociétés savantes des notables lettrés, des professionnels de l'écrit. Le bibliothécaire peut être incité à devenir membre d'une société savante afin de pouvoir s'adresser au seul public idéal dont il se considère le conseiller, ce que l'on verra dans une prochaine partie. Par ailleurs, le professionnel des bibliothèques idéal du premier XXe siècle est, selon les nécrologies, une personne qui est considérée comme un intellectuel par son appartenance aux sociétés savantes. En effet, par exemple, Léopold Delisle fait partie de « [l']Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, [de la société de l']École des Chartes, [de la] Société des antiquaires de France⁴⁵ ». Il est également « associé de l'Académie des Sciences de Berlin⁴⁶ ». Par conséquent, l'appartenance du défunt à ces nombreuses sociétés savantes, nationales voire européennes, fait de lui quelqu'un de référence, vers qui ses pairs vont se tourner. De même, que son activité scientifique est ainsi reconnue et fait de lui non pas un simple bibliothécaire, mais le légitime comme un bibliothécaire savant, portrait idéal esquisonné par les nécrologies du premier XXe siècle.

Enfin, il peut être intéressant de se rendre compte des domaines des domaines d'étude des sociétés savantes dont les bibliothécaires sont membres. C'est l'objet du graphique n°3.

43BOTS, Hans, WAQUET, Françoise, *La République des Lettres*, Éditions Belin, 1997, p. 30.

44BOTS, Hans, WAQUET, Françoise, *La République des Lettres*, Éditions Belin, 1997, p. 14.

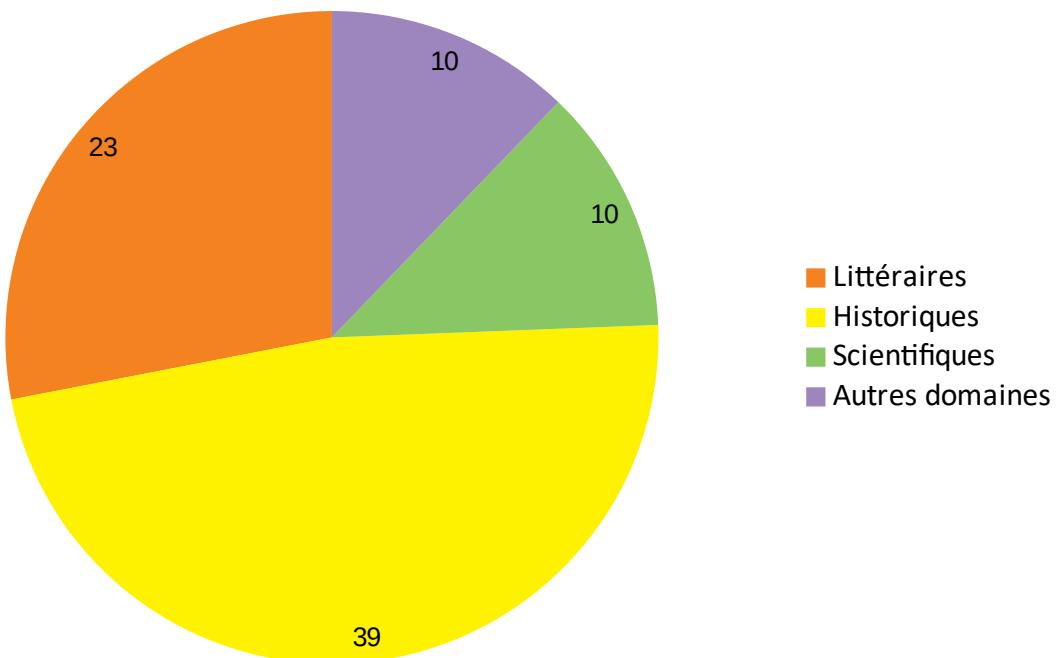
45 « Léopold Delisle » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1910, n°3, pp. 69-72.

46 *Ibid.*

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



Graphique 3 : Nombres et domaines des sociétés savantes auxquelles appartiennent les bibliothécaires défunts entre 1891 et 1944 (sur 42 nécrologies).



Tout d'abord, le domaine majoritaire des sociétés savantes auxquelles appartiennent les bibliothécaires défunts est l'Histoire et ses sciences auxiliaires (archéologie, paléographie, etc.). Comme le graphique n°3 permet de le constater, 39 sur 82 sociétés savantes au total appartiennent à la discipline historique, soit 47,56 %. Il s'agit par exemple de « la Société de l'histoire de Paris et de l'Île de France, dont [Paul Viollet] était un des fondateurs et un des membres les plus actifs⁴⁷ ». Le fait que le domaine historique soit majoritaire, est en cohérence avec le type de formation que reçoit le bibliothécaire en exercice au premier XXe siècle. Comme on a déjà pu le voir, l'École des Chartes est la formation majoritaire des professionnels des bibliothèques à ce moment-là. Par conséquent, les enseignements de cette institution forment à l'étude de l'Histoire et de ses sciences auxiliaires essentiellement. Par ailleurs, les bibliothécaires qui appartiennent à ces sociétés savantes sont des érudits et sont d'anciens élèves de l'École des Chartes comme Paul Viollet qui « à la promotion du 27 janvier 1862, [...] fut classé le premier dans la liste des archivistes paléographes⁴⁸ ». ».

⁴⁷ « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1914, n°4-5-6, pp. 85-87.

⁴⁸ *Ibid.*

Ensuite, le deuxième domaine majoritaire des sociétés savantes auxquelles appartiennent les bibliothécaires défunts est le domaine littéraire. Le graphique n°3 souligne que 23 sur 82 sociétés savantes évoquées font partie de la discipline littéraire, soit 28,05 %. Parmi ces sociétés érudites, on trouve « la Société des gens de lettres », dont Eugène Muller « fut élu président en 1873⁴⁹ ». Encore une fois, la présence en deuxième position de ce domaine dans un graphique est en cohérence avec les pratiques d'écriture et de publication demandées à un bibliothécaire dans la réalité et dans l'idéal. Le personnel des bibliothèques faisant l'objet d'une nécrologie est avant tout quelqu'un qui aime les livres, qui fait du catalogage et de la bibliographie dans son établissement culturel, ce que l'on verra plus tard. Dans le cas d'Eugène Muller et de son appartenance à la société des gens de lettres, elle se justifie également par son activité d'auteur. Rappelons qu'il a écrit quelques romans dont « la Mionette⁵⁰ ». De ce fait, être membre d'une société savante littéraire est logique puisque le bibliothécaire est un savant littéraire.

Enfin, le graphique n°3 souligne le même pourcentage pour l'appartenance des bibliothécaires défunts à des sociétés savantes scientifiques ou d'autres domaines, c'est-à-dire 12,19 %, soit 10 sur 82, pour chaque. Par exemple, le domaine scientifique est représenté par le fait que Paul Vanrycke « en 1919, [...] était admis à la Société des sciences de Lille⁵¹ ». En ce qui concerne les autres domaines de sociétés savantes, la nécrologie d'Élie Poirée évoque qu'il était « vice-président de la Société française de Musicologie⁵² ». Que ce soit dans un cas ou dans l'autre, les bibliothécaires deviennent membres d'une société savante en étant spécialistes du domaine dont la société est l'objet. Ainsi, Élie Poirée « trouvait le temps d'entretenir sa culture littéraire et de se faire un nom dans la critique musicale. Excellent pianiste, il aimait la musique en savant autant qu'en artiste, et en connaissait à fond l'histoire et la technique⁵³ ». C'est notamment grâce à « ces qualités, très appréciées des spécialistes de la musique⁵⁴ » qu'il est devenu « vice-président de la Société française de Musicologie ». C'est donc en étant passionné par la culture musicale, en l'étudiant, que la qualité savante du défunt est reconnue et lui permet de devenir un membre important de la Société française de Musicologie.

49 « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F)*, 1913, n°6, pp. 102-104.

50 *Ibid.*

51 MACAIGNE, L.-E., « Paul Vanrycke » dans *Revue des Bibliothèques*, 1923, pp. 363-364.

52 MORTET, Charles, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1925, pp. 358-361.

53 *Ibid.*

54 *Ibid.*

Ainsi, être inscrit dans un réseau intellectuel est donc une qualité essentielle selon les nécrologies des bibliothécaires du premier XXe siècle. Les graphiques n°2 et n°3 ont permis de constater que les domaines majoritaires des sociétés savantes et des publications des personnels de bibliothèques défunts sont l’Histoire, la bibliographie et la discipline littéraire. Comment peut-on expliquer cela ? C’est l’objet de notre deuxième sous-partie consacrée au bibliothécaire, personnage au service de sa bibliothèque.

B. Un personnage au service de sa bibliothèque

On a pu constater dans le cadre de la première sous-partie que le bibliothécaire idéal du premier XXe siècle selon les nécrologies parues dans la presse professionnelle était une personne cultivée et diplômée. Alors que le personnel des bibliothèques apparaît comme un professionnel de l’écrit, les compétences idéales qu’il doit acquérir se trouvent être le résultat de la formation qu’il a reçu et de la manière dont il se perçoit, notamment comme un érudit, selon les nécrologies. Par conséquent, cela influe sur sa manière de gérer sa bibliothèque et son public. Ainsi, quelles sont les compétences professionnelles valorisées des bibliothécaires dans les nécrologies du premier XXe siècle ?

B. 1. Entre acquisitions, catalogage et bibliographie : les tâches essentielles de la profession

Tout d’abord, par son appartenance à un réseau intellectuel, le bibliothécaire privilégie les acquisitions concernant un seul type de public, selon les nécrologies. En effet, par exemple, Henri Pirro « achetait non des romans, mais des livres de travail, destinés aux maîtres appartenant aux deux ordres d’enseignement représentés dans la ville⁵⁵ ». De ce fait, cette nécrologie nous informe que le type d’ouvrage qu’acquiert le défunt pour sa structure sont des « livres de travail » donc des livres destinés aux professionnels de l’écrit, « aux maîtres ». Le professionnel des bibliothèques ici acquiert des livres pour le public savant, dans lequel il se reconnaît. De même, être membre d’une société savante permet au bibliothécaire défunt de combler le manque d’ouvrages savants de son établissement. C’est

⁵⁵ B., J., « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1919, I, pp. 119-120.



notamment ce que l'on voit avec Henri Pirro qui va aller convaincre le député Rozet, un professionnel de l'écrit, de léguer « une partie de [sa] Bibliothèque administrative [...] riche en questions coloniales et industrielles⁵⁶ ». Un autre exemple permet de comprendre que le bibliothécaire idéal doit savoir susciter des dons lorsqu'il appartient à une société savante. En effet, Léopold Delisle a suscité beaucoup de dons à la Bibliothèque Nationale : « mais plus intéressants encore sont les dons et legs, qui prouvent quelque chose de plus que la vigilance et l'à-propos d'une administration, j'entends la sécurité et les sympathies qu'elle inspire. Ils foisonnent à tel point que ce serait fatigue de les énumérer tous. Je citerai seulement les legs du Baron Davillier, de l'américaniste Angrand, de M. Ristelhueber, le collectionneur d'Alsatica, les manuscrits du Duc de la Trémouille, les papiers d'Eugène Burnouf, la collection Auguste Prost, les correspondances et manuscrits de Lamartine, Thiers, Victor Hugo, Renan, auxquels, par une libéralité suprême, M. Delisle devait ajouter, lors de son départ, le don de 30.000 volumes constituant sa bibliothèque personnelle. Le Cabinet des Médailles n'est pas moins favorisé par les legs du marquis Turgot, des Barons d'Ailly et Jean de Witte, d'Alfred Armand, Morel Fatio, Pauvert de la Chapelle⁵⁷. ». De même, « c'est encore à une sorte d'attention personnelle pour lui que nous dûmes, en 1907, le don par le roi d'Angleterre du fragment complétant les Antiquités juives de notre Foucquet⁵⁸. ». Est-ce de ce fait la renommée savante de l'administrateur général de la Bibliothèque Nationale qui incite ces nombreux dons ? La nécrologie souligne les capacités reconnues du défunt à conserver des manuscrits précieux et à diriger la Bibliothèque Nationale. De même, c'est par « attention personnelle » donc par amitié pour l'administrateur général de la Bibliothèque Nationale, que « le roi d'Angleterre » fait don « du fragment complétant les Antiquités juives de notre Foucquet ». Ici, le bibliothécaire s'inscrit dans un processus selon lequel pour susciter des dons, il faut qu'il acquière une certaine renommée savante et qu'il soit membre de réseaux intellectuels.

Par ailleurs, le bibliothécaire idéal est un professionnel dont les tâches essentielles sont le catalogage et la bibliographie des ouvrages de l'établissement dont il a la charge. De ce fait, « conserver [donc] assigner à résidence le savoir du monde⁵⁹ » « l'emporte toujours sur [le] « faire circuler⁶⁰ » selon l'idéologie majeure au début du XXe siècle et au sein de

56 *Ibid.*

57 « Léopold Delisle » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1910, n°3, pp. 69-72.

58 *Ibid.*

59 CHARTRIER, Anne-Marie, « Discours de bibliothécaires et représentations de la profession (1906-2006) » dans *Bibliothèque(s)*, n°28, 2006, p. 8.

60 *Ibid.*

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



l’Association des Bibliothécaires français dans les premières années suivant sa création. En effet, selon Anne-Marie Chartier, « la priorité « corporative », à cette date [avant et après la Première Guerre mondiale], est de montrer que cette responsabilité (conserver, inventorier, cataloguer) exige des compétences savantes et une activité inlassable (« des agents qui s’y consacrent sans réserve⁶¹ »). ». De ce fait, dans la réalité de la profession et au sein de l’A.B.F. (Association des Bibliothécaires français), association où vont se construire les idées modernistes après la Première Guerre mondiale, le bibliothécaire est celui qui fait de la bibliographie et qui catalogue. Il reste le conservateur d’un patrimoine culturel national et non celui qui le partage avec tous les publics. C’est ce même discours que les nécrologies mettent en avant.

Ainsi, le bibliothécaire est tout d’abord formé à faire de la bibliographie et du catalogage de par ses études. Par exemple, la nécrologie de Julien Havet souligne son expérience de professeur de catalogage. En effet, « comme on le vit en 1890 quand il expliqua aux élèves de l’École des Chartes, dans un petit nombre de leçons, les principes d’après lesquels doivent être préparés et disposés les éléments du catalogue d’une grande bibliothèque⁶². » Ici, la nécrologie fait référence au « cours sur les principes de rédaction des catalogues de bibliothèques » proposé par le défunt entre 1890 et 1893 à l’École des Chartes⁶³. De ce fait, la présence d’un cours de catalogage dans la seule institution qui propose des formations spécialisées dans les métiers des bibliothèques rend cette discipline d’autant plus importante qu’elle fonde la profession au premier XXe siècle. Par conséquent, c’est ce qui explique la présence importante des qualités de catalogueur et de bibliographe valorisées dans les nécrologies de la presse professionnelle.

En outre, les nécrologies mettent en avant ces qualités, puisque cataloguer permet de répertorier l’ensemble des collections de la bibliothèque dans laquelle travaille le défunt. Par exemple, Charles Kohler est « appointé en mai 1885, avec mission spéciale de réviser et d’achever le catalogue des manuscrits de cette Bibliothèque [Sainte-Geneviève], dont la rédaction avait été commencée quelques années auparavant par un des plus laborieux et des plus lettrés de nos anciens conservateurs, Henri Trianon. C’était l’époque où le Ministère de

61 Ibid.

62 Voir annexe 2.

63 DELMAS, Bruno, « Les débuts de la formation des bibliothécaires », VARRY, Dominique (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises 1789-1914 : Les bibliothèques de la Révolution et du XIXe siècle*, 2009, p. 160.
RODRIGUEZ Claire | L’évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



l’Instruction publique entreprenait, suivant un nouveau plan d’ensemble et une méthode plus rigoureuse, l’inventaire général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France ; et il s’agissait pour notre jeune collègue de reprendre et de mener à bonne fin, d’après ces instructions nouvelles, le catalogue de notre riche collection d’environ 8.500 manuscrits, dont les plus anciens remontent à l’époque carolingienne⁶⁴. ». Ici, la nécrologie souligne un bibliothécaire garant du patrimoine culturel français. Pourquoi peut-on dire cela ? Comme la citation le montre, le défunt catalogue « 8.500 manuscrits, dont les plus anciens remontent à l’époque carolingienne ». De ce fait, cataloguer ces manuscrits précieux permet de les inclure dans la collection mais surtout en les répertoriant, cela permet de garder une trace de leur description physique et de leur description bibliographique, en cas de vol. Le catalogage est un moyen de savoir ce qui a été volé ou non et les bibliothécaires, en tant que conservateurs, se doivent de posséder des collections toujours complètes. C’est également ce que l’on peut voir dans la nécrologie de Charles Hirschauer : « on sait combien d’éditions originales précieuses ont disparu de nos bibliothèques parce qu’aucune mesure n’avait été prise pour les préserver. Hirschauer en entreprit la recherche et eut le bonheur de sauver beaucoup de livres rares, en les classant dans la Réserve⁶⁵. ». De même, il est souligné qu’il « entreprit un catalogue analytique où les livres figureraient autant de fois qu’ils contiennent d’études sur des sujets différents et où les recherches seraient aussi aisées que dans un dictionnaire⁶⁶. ». On peut imaginer dans le cadre de cette nécrologie, que le défunt a entrepris de cataloguer tous les ouvrages de sa bibliothèque avant de les classer de nouveau. Comme il est indiqué, il a eu « le bonheur de sauver beaucoup de livres rares, en les classant dans la Réserve. » De ce fait, on peut en déduire que grâce au catalogue qu’il a effectué, il a pu retrouver des éditions rares et donc qu’il a su conserver le patrimoine. Par conséquent, selon les nécrologies, le bibliothécaire doit être quelqu’un qui effectue du catalogage afin de répondre à la mission fondamentale de sa profession : conserver.

Par ailleurs, la nécrologie de Charles Kohler permet d’évoquer un autre point selon lequel le catalogue d’une bibliothèque est une continuité entre le bibliothécaire en fonction et son prédécesseur. En effet, il doit « réviser et [...] achever le catalogue des manuscrits de [la Bibliothèque Sainte-Geneviève], dont la rédaction avait été commencée quelques années auparavant par un des plus laborieux et des plus lettrés de nos anciens conservateurs, Henri

64 « Nécrologie » dans *Bulletin de l’Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1917, n°1-2, pp. 26-31

65 CROZET, Léo, NEVEUX, Pol, « Charles Hirschauer » dans *Revue des Bibliothèques*, 1929, pp. 172-184.

66 *Ibid.*

RODRIGUEZ Claire | L’évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



Trianon⁶⁷ ». De plus, le catalogue est une continuité mais est remis au goût du jour : « il s'agissait pour notre jeune collègue de reprendre et de mener à bonne fin, d'après ces instructions nouvelles, le catalogue⁶⁸ ». Alors que chaque bibliothécaire pouvait créer son propre classement et sa propre manière de cataloguer, la nécrologie met en évidence le fait que « le Ministère de l'Instruction publique entreprenait, suivant un nouveau plan d'ensemble et une méthode plus rigoureuse, l'inventaire général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France⁶⁹ ». C'est dans le cadre de cette même injonction des pouvoirs publics qu'Alfred Franklin « n'hésita pas à commencer une besogne vraiment énorme, en remaniant et en mettant à la hauteur des actuelles connaissances bibliographiques les catalogues de la Mazarine⁷⁰ ». De ce fait, on voit apparaître dans les nécrologies le début d'une uniformisation dans les pratiques et dans les méthodes de catalogage, ce qui permet d'unir une profession, qui jusque-là, n'était unie que par son nom. Dans le discours du *Bulletin de l'A.B.F.*, le bibliothécaire idéal est celui qui a commencé à uniformiser ses pratiques de catalogage, donc à uniformiser son métier, et ce avant la création de l'A.B.F.

De même, le bibliothécaire idéal est celui qui effectue du catalogage puisqu'il met à disposition, grâce au catalogue, les ressources de sa bibliothèque au public. C'est ce que l'on peut voir dans certaines nécrologies. En effet, Élie Poirée a mis « à la disposition du public de plus en plus nombreux, qui fréquentait la Bibliothèque [Sainte-Geneviève], un catalogue imprimé signalant, sous une forme brève et dans un ordre méthodique facilement intelligible, non pas la totalité des ouvrages que possédait une bibliothèque encyclopédique de 400 000 volumes, mais un choix très large des plus importants et des plus fréquemment demandés par les lecteurs⁷¹ ». Cette même bibliothèque et ses catalogues mis à la disposition du public sont évoqués dans la nécrologie de Charles Kohler : « favoriser l'acquisition des livres nouveaux les plus importants et en faciliter la communication aux nombreux lecteurs et étudiants qui fréquentent assidûment nos salles de travail ; c'est sous son administration que se sont surtout multipliés les catalogues sur fiches mis à la disposition du public, grâce auxquels chaque lecteur peut être constamment au courant des

67 « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1917, n°1-2, pp. 26-31.

68 *Ibid.*

69 *Ibid.*

70 M., P., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1917, n°3-4, pp. 47-49.

71 MORTET, Ch., « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1925, pp. 358-361.



ressources nouvelles que lui offre notre Bibliothèque⁷². ». Le catalogue est donc un moyen de rendre accessible au public savant, public que le bibliothécaire dessert au premier XXe siècle, les ressources de l'établissement culturel en question. C'est un premier pas vers la mise à disposition de l'intégralité des collections des bibliothèques, même si le prêt en libre accès n'est pas encore dans les esprits des professionnels. De même, selon les manuels de formation au métier de bibliothécaire du premier XXe siècle, comme celui de Léopold Delisle nommé *Instructions élémentaires*, le catalogue mis à disposition du public doit rester simple : « c'est un instrument de précision dont toutes les parties doivent être préparées avec le plus grand soin, pour qu'un ouvrier, même peu exercé, puisse s'en servir sans embarras⁷³ ». Que ce soit dans les citations des nécrologies ou dans le manuel de formation de Léopold Delisle, il est question de démocratisation de la culture. Le bibliothécaire a ce rôle d'apporter la bonne culture aux personnes populaires, les « ouvriers », mais aussi de faciliter la recherche des érudits, public qu'il dessert massivement. Le professionnel des bibliothèques se présente dans les nécrologies comme le conservateur du patrimoine mais aussi comme son promoteur, grâce à l'accès aux catalogues dans les bibliothèques notamment.

B. 2. Un conseiller pour le public savant

De ce fait, selon les nécrologies, le bibliothécaire doit être un catalogueur afin de pouvoir conserver au mieux ses collections. Le catalogue est aussi un moyen pour le professionnel des bibliothèques de mettre à disposition du public savant les collections de son établissement culturel. En effet, le bibliothécaire idéal selon les nécrologies, ne dessert et ne conseille uniquement que le public savant, comme on pourra le constater dans cette sous-partie.

En effet, comme on a déjà pu le voir dans cette première partie, le bibliothécaire apparaît dans les nécrologies comme un savant et comme quelqu'un qui appartient à des réseaux intellectuels. De ce fait, cela influence sa vision du métier et notamment sa vision du public qu'il pense devoir desservir dans la réalité et dans les nécrologies. En effet, il ne dessert pas le public populaire, mais le public savant. Pourquoi une telle distinction ? Il existe

72 « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1917, n°1-2, pp. 26-31.

73 RICHÉ, Delphine, *La conception du métier de bibliothécaire dans les manuels de formation des années 1880-1890 à travers trois exemples : Jules Cousin, Léopold Delisle et Albert Maire*, ENSSIB, 2010, p. 56.

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980 39



à la fin du XIXe siècle en France, des bibliothèques populaires mises en place par « des cercles philanthropiques, des œuvres catholiques, des associations ouvrières, des réseaux laïques, comme la Ligue de l'enseignement et [des] bibliothèques scolaires⁷⁴ ». Ces structures culturelles, qui concurrencent les bibliothèques publiques, desservent les personnes populaires en leur apportant des lectures moralisatrices, instructives et divertissantes, considérées comme étant la bonne culture de l'époque. Alors que ces bibliothèques dites populaires fonctionnent bien, les bibliothécaires du premier XXe siècle n'ont pas encore comme objectif de développer la lecture publique, c'est-à-dire la lecture pour tous les types de publics. En effet, le bibliothécaire dans les faits et dans les nécrologies est au service du public savant, est un conseiller pour le public savant. Ce public, il le considère comme son égal puisqu'ils fréquentent les mêmes mondes en appartenant aux réseaux intellectuels et en ayant les mêmes goûts livresques, culturels. C'est notamment ce que l'on peut voir dans la nécrologie de Victor d'Auriac : « chercheurs, érudits, professeurs, étudiants, tous ceux qui avaient recours à ses bons offices rendaient hommage à son attentive servabilité et à l'étendue de son information⁷⁵ ». De même que « les archéologues, les collectionneurs, voire les conservateurs de nos Musées lui ont dû plus d'une fois de pouvoir ainsi, et de façon certaine, identifier des pièces provenant de vieilles familles de France ou de l'étranger, ou éventer des supercheries même très habiles⁷⁶ ». De par ces citations, on peut constater que le type de public conseillé par les bibliothécaires sont des savants : « chercheurs, érudits, professeurs, étudiants » mais aussi « archéologues » ainsi que des professionnels de l'écrit : « collectionneurs ». De ce fait, dans les nécrologies, on ne trouve pas trace d'une catégorie socio-professionnelle plus populaire, lorsqu'il est question des publics conseillés par le défunt.

Par conséquent, dans les nécrologies sont soulignées les qualités savantes du bibliothécaire conseillant le public érudit. C'est ce que l'on peut voir dans la nécrologie de Ludovic Lalanne. En effet, « [les travailleurs] se rappelleront avec reconnaissance que M. Lalanne, par son immense lecture, par sa curiosité alerte et accueillante, par une vivacité et une abondance de mémoire qu'il conserva presque jusqu'à ses derniers jours, était, pour les privilégiés de la bibliothèque fermée de l'Institut une providence qu'il ne leur arrivait guère

74 CHARTRIER, Anne-Marie, « Discours de bibliothécaires et représentations de la profession (1906-2006) » dans *Bibliothèque(s)*, n°28, 2006, p. 8.

75 PAYELLE, Georges, « Victor d'Auriac » dans *Revue des Bibliothèques*, 1925, pp. 298-304.

76 *Ibid.*

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



d'invoquer en vain. Ils se souviennent des répertoires manuscrits que M. Lalanne, depuis qu'il avait commencé à travailler, avait rédigés pour son usage, dans ses excursions à travers les bibliothèques. Ces notes de voyage d'un explorateur désormais au repos, il les avait sans cesse dans son bureau, et avec l'obligeance des vrais savants, peu jaloux de leurs découvertes, il y puisait à chaque instant pour les autres. Quelque sujet que l'on traitât, on était sûr de rapporter toujours, d'un quart d'heure d'entretien avec M. Lalanne, quelque indication où, tout au moins, quelque suggestion précieuse. Que l'on s'occupât de sciences ou de lettres, d'histoire ou d'art, on avait toujours profit à lui faire confidence de ses embarras ou de ses projets, d'autant que cette documentation presque inépuisable s'assaisonait d'anecdotes piquantes et de commentaires qu'un Charles Nodier n'eût pas désavoués. Il était vraiment le "bibliothécaire" idéal d'autrefois, le conseiller omniscient, le guide universel⁷⁷ ». Au travers de cette citation, on peut constater certaines qualités idéales du bibliothécaire devenant conseiller pour le public savant. En effet, il doit avoir « une curiosité alerte et accueillante » et « une abondance de mémoire » notamment. Il doit également avoir des connaissances dans tous les domaines : « que l'on s'occupât de sciences ou de lettres ». La citation conclut par le fait que le bibliothécaire idéal doit être « le conseiller omniscient, le guide universel ». Toutes ces expressions décrivent le même type de bibliothécaire idéal : un professionnel des bibliothèques érudit.

Par ailleurs, une autre nécrologie dépeint le discours suivant lequel le bibliothécaire, pour conseiller le public savant, doit connaître ses collections. En effet, Paul Cornu, « dans ce monde de la Bibliothèque des Arts décoratifs, [...] rencontrait surtout, à côté d'artistes qui cherchent un motif de décoration ou un modèle d'orfèvrerie ou d'ébénisterie, des premières de grande maison ou des dessinateurs qui y sont attachés, en quête d'une idée de forme pour établir un chapeau, d'un mouvement de draperie pour combiner une robe ; chaque jour on l'interrogeait pour assortir un dessin de broderie ou trouver un motif de coiffure⁷⁸ ». Ce bibliothécaire spécialisé a un public particulier formé de personnes appartenant au monde de la mode voire de la haute couture. De ce fait, cela n'a aucun rapport avec la formation qu'il a reçue. En effet, « en janvier 1906, il était reçu archiviste-paléographe⁷⁹ ». Par conséquent, les cours de l'École des Chartes, centrés sur l'Histoire, sur le catalogage et sur

77 REBELLIAU, Alfred, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1898, pp. 456-463.

78 BONNEROT, Jean, « In Memoriam Paul Cornu (1881-1914) » dans *Revue des Bibliothèques*, 1915-1916, pp. 275-285.

79 *Ibid.*

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



l'étude n'ont pu l'instruire sur les vêtements, les tissus et autres. Néanmoins, par sa formation, il a acquis une compétence à la curiosité, à l'étude et c'est sûrement cela qui lui a permis de pouvoir se renseigner sur le domaine des arts décoratifs, dont la bibliothèque dans laquelle il travaille est spécialiste. C'est en étant formé pour devenir un érudit que Paul Cornu a su acquérir des connaissances sur un sujet dans lequel il devait devenir un spécialiste, afin de pouvoir renseigner le public savant.

Enfin, le bibliothécaire qui conseille le public savant est également décrit dans les nécrologies comme restant une personne humble. En effet, celle de Victor Mortet souligne que « c'était pour lui un besoin, une joie de rendre service aux autres, d'être le collaborateur discret et dévoué de quiconque faisait appel à son obligeance⁸⁰ ». De même « [qu']on ne l'interrogeait jamais en vain ; on ne faisait pas appel à son aide bienveillante sans qu'il prît soin de faire des recherches ; il offrait son conseil éclairé, il prodiguait son savoir sans compter, et se mettait lui-même libéralement à la disposition du lecteur comme un répertoire vivant⁸¹ ». De ce fait, par le conseil qu'il offre au public savant, le bibliothécaire idéal reste humble : « d'être le collaborateur discret et dévoué », « il prodiguait son savoir sans compter ». Par ailleurs, les nécrologies dépeignent un professionnel des bibliothèques assistant l'érudit dans ses recherches. C'est également le cas de la nécrologie d'Étienne Port : « bibliothécaire né, il savait guider dans leurs recherches ceux qui l'approchaient, il savait les aider discrètement dans la rédaction de leurs travaux⁸² ». Dans l'une ou l'autre nécrologies, le personnel des bibliothèques idéal est une personne ayant acquis beaucoup de connaissances dans le but de conseiller au mieux le public savant dans ses recherches, mais il doit savoir rester humble et « discret » face aux conseils donnés.

Ainsi, le bibliothécaire est une personne au service de son établissement culturel au travers des divers catalogues qu'il produit mais également par le fait qu'il conseille le public savant. Il s'agit d'un être humain qui apparaît comme un érudit, dans les nécrologies. Cependant, le bibliothécaire, dans son corps professionnel, n'est pas uni. Alors que le personnel des bibliothèques municipales est au XIXe siècle un notable lettré âgé, la mise en place de certificats d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire à la fin du siècle engendre le début de la formation d'un corps professionnel à part entière. C'est dans cet objectif que

80 BONNEROT, Jean, « Victor Mortet » dans *Revue des Bibliothèques*, 1914, pp. 48-78.

81 *Ibid.*

82 LEMAÎTRE, Henri, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1924, X, pp. 510-513.



l'Association des Bibliothécaires français va être créée en 1906 et avec elle, une nouvelle revue professionnelle : le *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français*.

C. La création de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.) et de son *Bulletin* : un nouveau discours dans les nécrologies dès 1907

On peut constater dans les nécrologies professionnelles qu'à partir de 1907, année de création du *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français*, il existe de nouvelles attentes pour être un bibliothécaire idéal, selon cette revue. En effet, alors que la *Revue des Bibliothèques* élabore un discours conservateur et traditionnel en ce qui concerne le métier de bibliothécaire, le *Bulletin de l'A.B.F.* instaure un nouveau discours, qui s'oppose à celui de l'autre revue nationale concurrente. Ce *Bulletin* cherche à concevoir la profession selon un autre angle, notamment en suivant des idées qui apparaissent au début du XXe siècle. Ainsi, entre conservatisme et modernisme, le bibliothécaire décrit dans les nécrologies de cette nouvelle revue professionnelle est différent de celui décrit jusqu'ici. Quel est donc ce nouveau discours idéal ?

C. 1. L'A.B.F. : un sentiment d'unité au sein de la profession

Tout d'abord, le bibliothécaire idéal décrit dans les nécrologies est notamment quelqu'un qui participe à la création de l'Association des Bibliothécaires français. En effet, cette Association a un objectif fédérateur dans son discours et le valorise dans les nécrologies. Ainsi, par exemple, « Paul Marais était un de nos ouvriers de la première heure ; il avait répondu avec enthousiasme à l'appel de nos fondateurs, convaincu que l'heure était venue de demander au groupement même des travailleurs des bibliothèques l'amélioration simultanée du fonctionnement des services et de la condition matérielle et morale de ceux qui l'assurent⁸³. ». Le but de ces « fondateurs » est donc d'unir la profession qui ne l'est pas, « de demander au groupement même des travailleurs des bibliothèques l'amélioration simultanée du fonctionnement des services et de la condition matérielle et morale de ceux qui l'assurent. » En effet, lorsque l'A.B.F. est créée en 1906, son objectif principal est de

83 « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français* (A.B.F.), 1920, n°2, pp. 10-15.

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



fédérer autour d'elles des bibliothécaires de diverses structures : bibliothèques municipales, bibliothèques spécialisées, grandes bibliothèques parisiennes voire nationales. Alors que « la diversité des moyens d'existence, la force des cloisonnements, tout autant que l'hétérogénéité des modes de recrutement et de formation rendent infranchissable tout passage des unes aux autres [professions des bibliothèques⁸⁴] », l'A.B.F. se veut être un moyen de lier entre elles toutes ces professions. La nécrologie de Paul Marais montre qu'il faut s'unir pour améliorer les conditions des bibliothèques. Il ne faut pas rester isolé dans son établissement culturel pour espérer obtenir des améliorations, mais s'unir pour faire reconnaître une profession et pour faire entendre sa voix. C'est en pesant nationalement, que les bibliothécaires du XXe siècle vont réussir à obtenir des résultats à leurs demandes. C'est du moins le discours que met en valeur le *Bulletin de l'A.B.F.* puisque « l'heure était venue de demander au groupement même des travailleurs des bibliothèques l'amélioration simultanée du fonctionnement des services et de la condition matérielle et morale de ceux qui l'assurent⁸⁵. ». Par « condition matérielle », on entend ici l'augmentation des crédits accordés aux bibliothécaires pour la gestion de leur établissement, qui sont peu élevés au début du XXe siècle. De ce fait, le professionnel des bibliothèques défunt qui a participé à la création de l'A.B.F. est considéré par la revue de l'association comme étant une personne idéale, puisqu'il a participé à la fédération d'une profession.

De plus, l'appartenance des bibliothécaires à l'A.B.F. est valorisée dans les nécrologies. En effet, Charles Mortet « fut des premiers à donner son adhésion à la nouvelle Association des bibliothécaires français qui subsiste encore aujourd'hui⁸⁶. ». Tout comme Paul Viollet qui, « dès l'origine, en 1906, [...] avait fait partie du Comité [de l'A.B.F.] et depuis lors il en était resté membre⁸⁷ ». Pour finir, Élie Poirée « fut dès l'origine, [...] le trésorier [de l'A.B.F.] le plus dévoué et le plus actif⁸⁸. ». Plusieurs nécrologies comme celles de Gustave-Louis Plaisant et de Jules Ecorcheville soulignent leur appartenance à l'A.B.F. avec cette expression : « membre

84 VARRY, Dominique, « D'un siècle à l'autre », VARRY, Dominique (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises 1789-1914 : Les bibliothèques de la Révolution et du XIXe siècle*, 2009, p. 827.

85 « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1920, n°2, pp. 10-15.

86 SUSTRAC, Charles, « Charles Mortet (1852-1927) » dans *Revue des Bibliothèques*, 1928, pp. 5-18.

87 « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1914, n°4-5-6, pp. 85-87.

88 « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1925, n°1-3, pp. 70-73.

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980 44



de l'A.B.F^{89 90} ». Par ces diverses citations, on peut constater qu'être membre de l'A.B.F., dès sa création ou non, est une qualité mise en valeur dans les nécrologies. Comment peut-on expliquer cela ? Mettre en valeur l'appartenance des défuns à l'A.B.F. permet de rendre cette association légitime aux yeux de tous les bibliothécaires. En effet, alors que l'A.B.F. prône un discours novateur dans son *Bulletin*, elle divise la profession. De ce fait, comme elle a comme objectif de fédérer tous les bibliothécaires de France, elle doit légitimer son existence aux yeux de tous. Par conséquent, valoriser l'intégration des bibliothécaires défuns dans l'A.B.F. permet de légitimer l'existence de l'association, son objectif, mais aussi d'inciter à de nouvelles adhésions. En effet, la nécrologie défend les qualités idéales du professionnel des bibliothèques à une certaine période. Cela signifie donc qu'il est un exemple que les bibliothécaires en exercice doivent suivre au mieux.

Enfin, le bibliothécaire défunt, membre de l'A.B.F., est une personne qui cherche à unir la profession en mettant en place des pratiques bibliothéconomiques communes. En effet, Charles Mortet a été « l'inspirateur d'une commission de l'Association des bibliothécaires français destinée à recueillir les règles et usages suivis pour la rédaction et le classement des catalogues d'auteurs et d'anonymes. Cette commission tint de nombreuses séances qui aboutirent à la publication d'un ensemble de règles où dominait plus le souci de noter ces règles que de les perfectionner⁹¹ ». Comme on a pu le voir dans une sous-partie précédente, le bibliothécaire idéal du premier XXe siècle selon les nécrologies, est une personne qui rédige des catalogues. Cependant, je n'avais pas précisé qu'il n'y a pas d'uniformisation dans la manière de cataloguer. Les bibliothécaires cataloguent selon leur propre système. De ce fait, Charles Mortet qui est « l'inspirateur d'une commission [...] destinée à recueillir les règles et usages suivis pour la rédaction et le classement des catalogues d'auteurs et d'anonymes », permet donc d'uniformiser cette pratique bibliothéconomique au sein de toute la profession. Du moins, c'est l'idéal émis par sa nécrologie et par le discours du *Bulletin de l'A.B.F.*

89 DEHÉRAIN, Henri, « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1913, n°6, pp. 104-105.

90 « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1915, n°3, p. 64.

91 SUSTRAC, Charles, « Charles Mortet (1852-1927) » dans *Revue des Bibliothèques*, 1928, pp. 5-18.

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



C. 2. Dès les années 1920, l'apparition relativement timide des idées modernistes dans les nécrologies

Ainsi, les nécrologies du *Bulletin de l'A.B.F.* mettent en valeur l'appartenance des défunts à l'association dans le but de fédérer la profession. Néanmoins, dans le premier quart du XXe siècle alors que les idées modernistes apparaissent, les bibliothécaires sont divisés entre les modernistes et les conservateurs. Dans ce contexte, les nécrologies oscillent entre ces deux discours, avec une certaine répartition entre les deux revues professionnelles majeures : la *Revue des Bibliothèques* et le *Bulletin de l'A.B.F.*

En effet, alors que les nécrologies de la *Revue des Bibliothèques* valorisaient jusqu'aux années 1920 un discours conservateur et traditionnel concernant le bibliothécaire idéal, l'influence du *Bulletin de l'A.B.F.* et la fusion entre ces deux revues dans les dernières années de publication de la *Revue des Bibliothèques* – le dernier numéro étant paru en 1936 –, vont permettre de voir apparaître dans les nécrologies un discours moderniste, timide mais présent.

Tout d'abord, la question de desservir et de conseiller tous les publics, idée caractéristique des modernistes, est présente dès les années 1920 dans les nécrologies de la *Revue des Bibliothèques*. En effet, Henri Pirro « avait même l'espoir, en dirigeant par d'intelligents conseils, les lectures de ses habitués, de rapprendre à quelques-uns le goût de la bonne littérature et des sciences. Il avait facilité à tous l'accès de la salle de travail et très libéralement avait accordé le prêt aux nombreux soldats mobilisés dans la ville : plus d'un lui est reconnaissant d'avoir pu grâce à lui perfectionner son savoir et diminuer son ignorance, au lieu d'aller perdre ses soirées à de vains bavardages dans la fumée d'un café⁹². ». Par cette citation, on peut voir qu'il y a une volonté dans les nécrologies de définir le bibliothécaire idéal comme un médiateur culturel. En effet, Eugène Morel, promoteur des idées modernistes en France au début du XXe siècle avec son ouvrage *La librairie publique* notamment, définit le bibliothécaire comme un « spécialiste de la lecture publique [...] sur le modèle de l'ingénieur culturel⁹³. ». La nécrologie d'Henri Pirro renvoie à cette idée : « rapprendre à quelques-uns le goût de la bonne littérature et des sciences ». Cette

⁹² B., J., « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1919, I, pp. 119-120.

⁹³ CHARTRIER, Anne-Marie, « Discours de bibliothécaires et représentations de la profession (1906-2006) » dans *Bibliothèque(s)*, n°28, 2006, p. 8.



expression désigne le lecteur populaire, lecteur que le bibliothécaire ne conseille pas, puisque ce public est desservi par les bibliothèques populaires comme on a pu le voir dans une autre sous-partie. Cependant, dans la nécrologie, on voit bien qu'Henri Pirro va conseiller des publics populaires, ce qui est un début d'ouverture vers le fait que pour être un bon bibliothécaire, il faut conseiller tous les publics. De même, la nécrologie de Charles Hirschauer met en évidence le fait « [qu']il aimait ses lecteurs, tous ses lecteurs. Avec le même empressement, la même patience et la même cordialité, il accueillait l'érudit et l'ignorant, le riche et le pauvre, le client familier et le passant⁹⁴. ». Le bibliothécaire idéal selon le discours moderniste dans les nécrologies ne fait aucune distinction entre les publics. De ce fait, les nécrologies instaurent une nouvelle idéologie dans le monde des bibliothèques. Quelle idéologie ? Celle de la lecture publique. Cette dernière est considérée par Eugène Morel comme l'avenir professionnel des bibliothécaires puisque ces derniers « seront d'autant plus considérés, appréciés, rémunérés qu'ils apparaîtront, chaque jour davantage, aussi utiles et indispensables à la collectivité que tous les autres agents publics⁹⁵ ». Par conséquent, être un bon bibliothécaire, selon les nécrologies, c'est développer la lecture publique, idée moderniste.

Par ailleurs, une autre idée des modernistes est relayée par les nécrologies des revues professionnelles. En effet, Louis Royer a mis en place « de 1924 à 1938, chaque année, [...] une exposition nouvelle : manuscrits du moyen-âge, livres à figures du XVe siècle, livres du XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles, de l'époque romantique, reliure et ex-libris, exposition de Grenoble à travers les âges, le Centenaire des Mémoires d'un Touriste⁹⁶. ». L'idée d'un bibliothécaire communiquant les collections de son établissement culturel, par le biais des expositions, est contraire au discours traditionnel du conservateur. Selon Michel Melot, « tout ce qui est bon pour la conservation est mauvais pour la communication et tout ce qui est bon pour la communication est mauvais pour la conservation⁹⁷ ». Alors que la formation des bibliothécaires est axée sur la conservation et sur la rédaction de catalogues comme on a pu le constater dans une précédente sous-partie, les idées modernistes présentes dans les

94 CROZET, Léo, NEVEUX, Pol, « Charles Hirschauer » dans *Revue des Bibliothèques*, 1929, pp. 172-184.

95 CHARTRIER, Anne-Marie, « Discours de bibliothécaires et représentations de la profession (1906-2006) » dans *Bibliothèque(s)*, n°28, 2006, pp. 8-9.

96 V., P., « Notices nécrologiques » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1938, pp. 16-18.

97 CHARTRIER, Anne-Marie, « Discours de bibliothécaires et représentations de la profession (1906-2006) » dans *Bibliothèque(s)*, n°28, 2006, p. 8.



nécrologies dépeignent un défunt qui communique ses collections, qui fait découvrir au public ses collections. Cette qualité est en contradiction avec le discours traditionnel valorisé jusqu'ici dans les nécrologies. Pourtant, ces dernières commencent à mettre en avant de nouvelles qualités au défunt, ce qui s'explique par le contexte d'apparition des idées modernistes dans le monde des bibliothèques. En effet, l'Association des Bibliothécaires français se trouve être le lieu où les modernistes peuvent diffuser leurs idées. Par conséquent, il n'est pas étonnant de voir que le *Bulletin de l'A.B.F.* reflète l'idéologie moderniste, puisque cette revue peut permettre de la répandre nationalement. Bien entendu, toutes les nécrologies ne reflètent pas encore les idées modernistes puisque tous les bibliothécaires ne sont pas conquis par ces dernières ; il subsiste toujours des nécrologies mettant en avant le discours conservateur. Par exemple, celle de René Poupardin valorise sa contribution à la rédaction de catalogues de bibliothèques : « il a laissé néanmoins trace de sa collaboration au département des Manuscrits dans deux catalogues, l'un pour les collections Duchesne et Bréquigny, paru en 1905, l'autre, pour la collection Baluze, en collaboration avec M. L. Auvray, paru en 1921⁹⁸. ». De ce fait, on peut constater une certaine oscillation entre les deux discours dans les nécrologies des revues professionnelles durant le premier XXe siècle.

Enfin, dernière idée moderniste valorisée dans les nécrologies dès les années 1920, c'est la mise en place d'un aménagement différent de la bibliothèque. Par exemple, la nécrologie d'Hippolyte Aubert de La Rue évoque « la construction d'une annexe⁹⁹ » de sa bibliothèque. Alors que les collections de ces structures culturelles sont entassées dans des locaux peu adaptés, les modernistes veulent développer une bibliothèque qui s'ouvre au monde, une bibliothèque qui part à la conquête du public. La « construction d'une annexe », c'est donc développer un premier réseau de bibliothèques, travaillant ensemble. C'est également vouloir atteindre plus de publics puisqu'en constituant un réseau, le maillage territorial de ces institutions s'agrandit.

Ainsi, les idées des modernistes apparaissent timidement dans les nécrologies de la presse professionnelle durant le premier XXe siècle. Elles cohabitent avec le discours

⁹⁸ LAUER, Ph., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1927, n°4, p. 150.

⁹⁹ AUBERT, Fernand, « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1923, n°6, pp. 155-156.



traditionnel qui reste majoritaire dans les revues, fruit d'un contexte oscillant entre les deux idées. Cependant, alors que le siècle avance et que les guerres mondiales ont lieu, le discours moderniste va devancer le discours traditionnel, voire le faire disparaître des revues professionnelles. Pourquoi ? Dans un contexte où la Seconde Guerre mondiale a changé la société française, dans un contexte où le bibliothécaire doit s'adapter à de nouvelles pratiques de lecture, les idées modernistes vont permettre de répondre aux besoins de cette nouvelle société et changer profondément la vision du métier de bibliothécaire, et dans les revues, et dans la réalité. C'est l'objet de notre deuxième partie.



Partie 2 : Le bibliothécaire d'après-guerre : des évolutions considérables et affirmées dans la profession (1949-1989)

Alors que la Seconde Guerre mondiale vient de se terminer, la société française a profondément modifié ses pratiques de lecture. Ainsi, les bibliothèques d'avant-guerre et d'entre-deux-guerres ne répondent plus aux besoins des Français, ce qui va finir par entraîner une chute de la fréquentation de ces établissements et une chute de la pratique de la lecture après la Seconde Guerre mondiale. Dans un contexte de reconquête des publics, les pouvoirs publics vont commencer à entreprendre et à appliquer les idées des modernistes aux structures culturelles que sont les bibliothèques. C'est par elles que le public va pouvoir reprendre goût à la lecture. De ce fait, ces derniers vont accorder davantage de moyens aux bibliothèques afin qu'elles puissent s'adapter aux besoins du public d'après-guerre. De même, comme un nouveau modèle de bibliothèque se crée, la conception du métier évolue. En effet, alors que se développe et s'affirme la lecture publique, idée moderniste, les missions du bibliothécaire évoluent. Il ne se doit plus d'être le garant du patrimoine culturel mais doit aussi le communiquer à tous les publics, aussi bien savant que populaire. Par ailleurs, cette conception va entraîner des modifications dans la formation des bibliothécaires avec des diplômes professionnels qui se créent et qui spécialisent la profession.

De ce fait, les nécrologies des revues professionnelles vont être impactées par ces nouvelles conceptions du métier et va s'affirmer le discours moderniste dans les nécrologies. Alors que le bibliothécaire idéal du premier XXe siècle est quelqu'un qui est érudit et qui ne s'adresse qu'à un public savant, les nécrologies dépeignent au second XXe siècle une personne différente, de par ses études, de par le métier exercé et de par le développement de la lecture publique. Ainsi, quelles sont les nouvelles qualités valorisées par les nécrologies afin d'être un bibliothécaire idéal ?

A. Une profession en mouvement



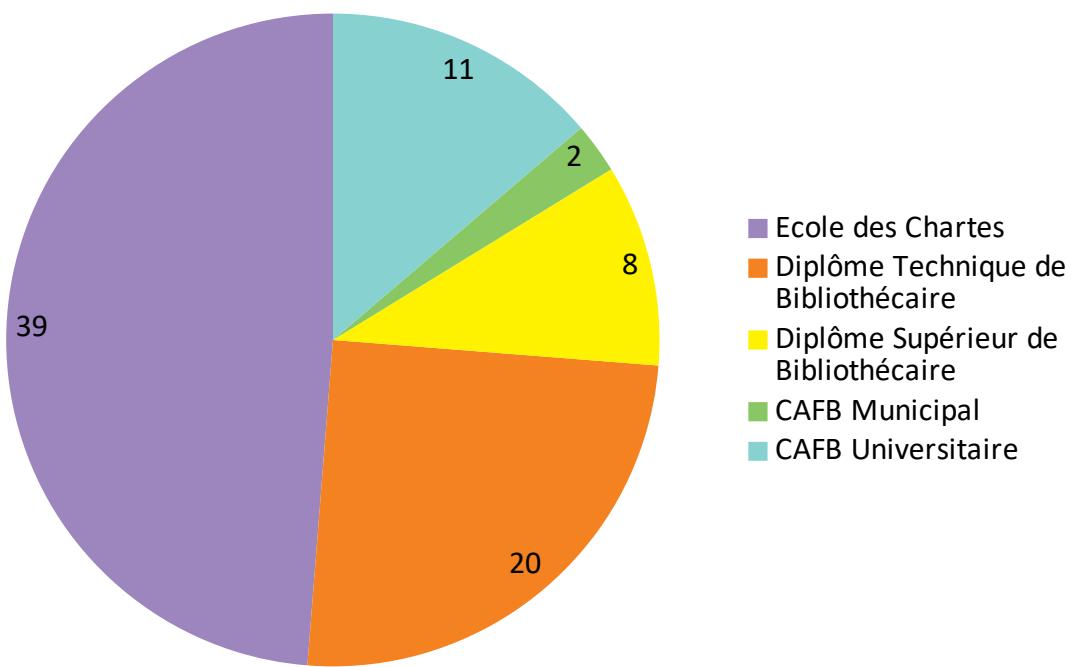
Dans un contexte où les bibliothécaires connaissent des changements dans la formation de leur métier et dans les bibliothèques où ils travaillent, vont être mises en place de nouvelles structures culturelles afin de développer la lecture publique. Dans ce cadre, la profession se modifie, sa formation et les métiers proposés se spécialisent. Alors qu'au premier XXe siècle, il n'existe qu'un type de bibliothécaire décrit par les nécrologies – celui travaillant dans les bibliothèques publiques –, la diversification des diplômes et des métiers proposés va entraîner l'apparition de nouveaux modèles de professionnels des bibliothèques. Il n'y a donc plus seulement un bibliothécaire décrit par les nécrologies mais des bibliothécaires unis par des missions communes et travaillant dans des structures différentes. De ce fait, un nouveau discours sur les bibliothécaires va se créer dans les nécrologies, rendant ce métier plus accessible et avec davantage de spécificités professionnelles. Ainsi, quels sont ces nouveaux bibliothécaires et ces nouveaux diplômes décrits dans les nécrologies ?

A. 1. Un métier ouvert à tous

Tout d'abord, les nécrologies décrivent un métier de bibliothécaire plus accessible. En effet, alors que la majorité des bibliothécaires étaient diplômés de l'École des Chartes pendant le premier XXe siècle, comme on a pu le voir dans la première partie, de nombreux diplômes vont être créés durant l'entre-deux-guerres, ce qui va permettre à des personnes moins diplômées de pouvoir entrer dans le monde des bibliothèques. C'est notamment ce que permet de constater le graphique n°4.



Graphique n°4 : Diplômes obtenus par les bibliothécaires défunt entre 1949 et 1989 (sur 75 nécrologies).



Tout d'abord, ce graphique permet de voir qu'en première position, avec 39 sur 75 nécrologies, soit 52 %, les bibliothécaires sont diplômés de l'École des Chartes, comme au premier XXe siècle. On peut justifier ce chiffre par le fait que de nombreux professionnels des bibliothèques décédés après la Seconde Guerre mondiale, ont exercé pendant le premier XXe siècle. De ce fait, être diplômé de l'École des Chartes répondait aux besoins des bibliothèques et à la perception des bibliothécaires sur leur propre profession à ce moment-là. Comme on a pu le voir, cette institution forme à la recherche, à l'étude et à la bibliographie, ce qui constitue les trois compétences principales idéales à posséder lorsqu'une personne veut devenir bibliothécaire au premier XXe siècle. De ce fait, les nécrologies dépeignent une formation qui reste majoritairement traditionnelle, lorsqu'elles évoquent les études et les diplômes des défunts.

De même, le graphique n°4 montre 11 bibliothécaires titulaires du Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaire Universitaire (CAFBU) et 2 titulaires du Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaire Municipal, sur les 75 nécrologies de l'échantillon, soit respectivement 14,66 % et 2,66 %. On a déjà pu constater dans la première partie que ces diplômes consistaient en « une composition française sur une question de bibliographie

[et sur] le classement de quinze ouvrages traitant de matières diverses et appartenant aux différentes époques de l'imprimerie¹⁰⁰. ». Par conséquent, ces nécrologies évoquent des professionnels des bibliothèques formés à être des experts en catalogage et en classement et ils ne sont pas formés à la relation avec le public. Ce sont avant tout des diplômes préparant à la gestion du fonds et non au lien qu'entretient le professionnel avec son public. De ce fait, dans un contexte où les pratiques de lecture de la société française évoluent au XXe siècle, le bibliothécaire idéal décrit dans les nécrologies n'est pas celui répondant aux besoins réels, mais reste l'objet d'un discours traditionnel.

Néanmoins, le deuxième diplôme le plus représenté dans les nécrologies, selon le graphique n°4, est celui du Diplôme Technique de Bibliothécaire (DTB), avec 20 nécrologies sur 75, soit 28,66 %. Ce diplôme, créé en 1932, remplace les deux CAFB et permet d'accéder aux fonctions de bibliothécaire municipal classé et de bibliothécaire universitaire¹⁰¹. Étant donné le fait que de nombreuses nécrologies parues après la Seconde Guerre mondiale relatent la vie professionnelle de bibliothécaires qui ont exercé durant l'entre-deux-guerres et durant les Trente Glorieuses, il est cohérent de trouver un nombre important de nécrologies faisant référence au DTB. On peut donc constater que les bibliothécaires défunt accèdent à des diplômes qui les forment davantage aux métiers des bibliothèques et non plus seulement à l'étude et à la recherche. De plus, bien que les futurs professionnels qui passent le DTB soient admis à suivre des cours à l'École des Chartes¹⁰², l'accès à cette profession devient plus ouvert car il y a davantage de candidats. En effet, alors que l'École des Chartes est une institution sélective, le DTB est accessible à toute personne en possession du baccalauréat ou du brevet supérieur¹⁰³. Le candidat doit également avoir effectué un stage d'au moins trois mois dans une bibliothèque¹⁰⁴. Cependant, ce diplôme forme toujours un futur bibliothécaire comme celui caractéristique du XIXe siècle. En effet, les épreuves sont les suivantes : « une composition écrite sur trois questions (technique et histoire du livre, répertoires bibliographiques et administration des bibliothèques.), une épreuve pratique de rédaction des cartes de catalogues [et] des épreuves orales portant sur

100 FERRARIS, Laëtitia, *Evolution des attentes et des conceptions du métier de bibliothécaire : étude sur les certifications*, Angers, Université d'Angers, 2016, p. 23.

101 FERRARIS, Laëtitia, *Evolution des attentes et des conceptions du métier de bibliothécaire : étude sur les certifications*, Angers, Université d'Angers, 2016, p. 27.

102 *Ibid.*

103 *Ibid.*

104 *Ibid.*



les mêmes interrogations que celles écrites¹⁰⁵. ». De ce fait, le DTB réunit le CAFB municipal et le CAFB universitaire qui existaient depuis la fin du XIXe siècle, mais ne modernise pas le métier de bibliothécaire. Par conséquent, les nécrologies dépeignent un bibliothécaire toujours formé selon les idéaux savants du XIXe siècle, en cohérence avec la formation proposée au premier XXe siècle, mais on voit apparaître une ouverture de l'accès vers le monde des bibliothèques à des personnes moins diplômées, ce qui modernise en soi la profession.

Enfin, le graphique n°4 permet de constater que 8 bibliothécaires défunt sont titulaires du Diplôme Supérieur de Bibliothécaire (DSB) sur 75, soit 6,66 %. Ce diplôme remplace le DTB dès 1950 dans une volonté de modernisation de la profession. En effet, alors que le DTB est accessible aux personnes possédant un baccalauréat ou un brevet supérieur, sans limite d'âge – jusqu'à 1946 où la limite d'âge est fixée à trente ans – et ayant effectué un stage d'au moins trois mois, l'exigence de diplôme est renforcée avec le DSB¹⁰⁶. Désormais, le candidat doit être en possession d'un diplôme d'une École reconnue comme étant de qualité (École des Chartes, École Pratique des Hautes Études, École des langues orientales vivantes) ou encore de plusieurs certificats de licence ès-lettres ou de licence ès-sciences¹⁰⁷. Le stage n'est cependant plus obligatoire. Par ailleurs, le DSB n'est plus organisé par l'École des Chartes mais par l'administrateur général de la Bibliothèque nationale¹⁰⁸. Comme l'évoque Laëtitia Ferraris, « cela dénote une volonté des bibliothécaires d'être plus indépendants et de stopper le monopole que l'École des Chartes pouvait avoir sur la formation des futurs bibliothécaires¹⁰⁹. ». De ce fait, on peut noter une première rupture entre la formation des professionnels des bibliothèques au XIXe siècle et la formation qui leur est proposée à partir de l'entre-deux-guerres, selon les nécrologies. Le bibliothécaire idéal devient donc une personne qui se désolidarise de l'École des Chartes et qui est formée avec des diplômes purement bibliothéconomiques, spécifiques à la profession et non dans une institution qui forme archivistes et bibliothécaires notamment. Par conséquent, les nécrologies, après la

105 FERRARIS, Laëtitia, *Evolution des attentes et des conceptions du métier de bibliothécaire : étude sur les certifications*, Angers, Université d'Angers, 2016, p. 27.

106 *Ibid.*

107 FERRARIS, Laëtitia, *Evolution des attentes et des conceptions du métier de bibliothécaire : étude sur les certifications*, Angers, Université d'Angers, 2016, pp. 27-28.

108 FERRARIS, Laëtitia, *Evolution des attentes et des conceptions du métier de bibliothécaire : étude sur les certifications*, Angers, Université d'Angers, 2016, p. 28.

109 *Ibid.*

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



Seconde Guerre mondiale, élaborent un discours où la formation des professionnels de bibliothèques permet de spécialiser la profession, de lui donner des missions spécifiques et non des missions communes avec d'autres métiers. Le bibliothécaire a donc une identité professionnelle, désormais plus affirmée que lors du premier XXe siècle.

A. 2. Une diversification des professions exercées par les défunts

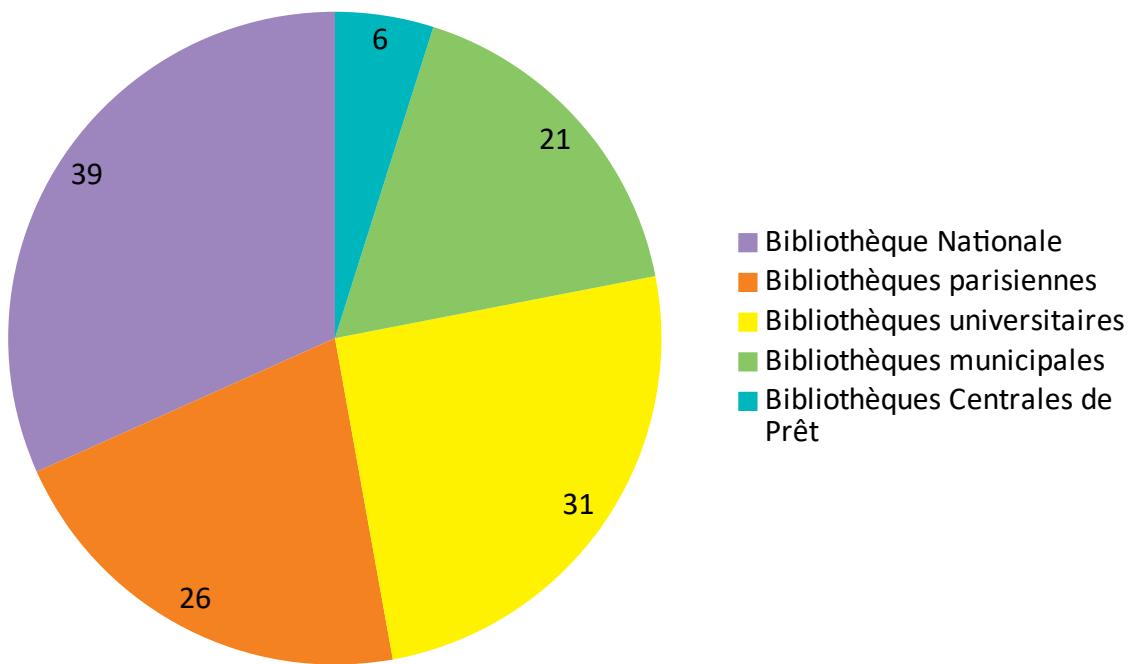
Ainsi, les nécrologies transmettent un discours qui, au niveau de la formation, reste traditionnel, mais on voit apparaître un début de modernisation puisque divers diplômes sont proposés dès l'entre-deux-guerres. Par conséquent, grâce à cette diversification, de nouvelles professions et de nouvelles structures vont se créer pour répondre aux besoins des publics et à la nouvelle perception du métier. De ce fait, les nécrologies ne mettent plus en valeur seulement un type de bibliothécaire mais plusieurs bibliothécaires.

En effet, on peut constater dans les nécrologies des revues professionnelles, la diversité des professions qu'exercent les défunts. Avec la création des Bibliothèques Centrales de Prêt par décret le 2 novembre 1945¹¹⁰, et la volonté des pouvoirs publics de développer la lecture publique en France, les bibliothécaires de l'après-guerre vont voir leur métier évoluer et les attentes vis-à-vis de ce dernier se modifier. Alors qu'au premier XXe siècle, le professionnel des bibliothèques est fondamentalement le gardien du savoir et du patrimoine culturel, au second XXe siècle, le bibliothécaire va devenir un médiateur culturel par le biais de diverses activités, sur lesquelles on reviendra plus tard. De ce fait, le médiateur culturel qu'est désormais le professionnel des bibliothèques s'adresse à divers publics, dans différentes structures. Il n'y a donc plus un bibliothécaire mais des bibliothécaires. Par conséquent, les nécrologies dépeignent plusieurs portraits idéaux de professionnels des bibliothèques unis par les mêmes missions fondamentales, mais adaptés à leurs publics. Ceci explique la diversité des typologies de bibliothèques présentes dans les nécrologies comme permet de le voir le graphique n°5.

¹¹⁰CALENGE, Bertrand, « Les bibliothèques centrales de prêt : naissances de la lecture publique rurale », POULAIN, Martine (dir), *Histoire des bibliothèques françaises : Les bibliothèques au XXe siècle : 1914-1990*, 2009, p. 401.



Graphique n°5 : Typologies des bibliothèques où exercent les défunt entre 1949 et 1989 (sur 123 nécrologies).



Tout d'abord, comme on peut le constater avec le graphique, près de 75 % des professions des défunt sont représentées par trois types de bibliothèques. En effet, 39 bibliothécaires sur 123, soit 31,70 %, travaillent à la Bibliothèque Nationale, 26 bibliothécaires sur 123, soit 21,14 %, travaillent dans les bibliothèques parisiennes et 31 bibliothécaires sur 123, soit 25,20 %, travaillent dans les bibliothèques universitaires. De ce fait, selon les nécrologies, le professionnel des bibliothèques idéal travaille principalement dans des établissements d'étude et de recherche, ce qui rappelle l'idéal mais aussi la répartition des professions des défunt dans les nécrologies du premier XXe siècle¹¹¹. Mais, alors que la lecture publique se développe, la Bibliothèque Nationale cherche à attirer de nouveaux publics, plus seulement érudits, notamment par le biais de diverses activités. Par conséquent, bien que les bibliothécaires exerçant dans des structures d'étude et de recherche sont les plus représentés dans les nécrologies du second XXe siècle, l'objectif de ces établissements se modifie afin de s'adapter à la lecture publique et à la nouvelle mission des professionnels : partager et promouvoir le patrimoine. De ce fait, un changement s'opère dans les mentalités des bibliothécaires puisqu'ils souhaitent s'adresser à tous les publics et non plus seulement au public savant. Ainsi, au second XXe siècle, le bibliothécaire qui

¹¹¹ Voir annexe 3.

travaille dans de grandes structures telles que la Bibliothèque Nationale, dans les bibliothèques universitaires ou dans les institutions parisiennes telles que la Bibliothèque Sainte-Geneviève et la Bibliothèque de l'Arsenal, n'a pas le même objectif que celui qui travaille aux mêmes endroits pendant le premier XXe siècle. En effet, il est désormais celui qui veut valoriser et promouvoir le patrimoine à tous les publics et non plus seulement le conserver et ne s'adresser qu'au public savant. De ce fait, les nécrologies dépeignent un nouveau bibliothécaire idéal, travaillant dans les mêmes structures principalement mais avec de nouveaux objectifs, de nouvelles missions fondamentales, même si répondre aux demandes du public savant et chercheur reste essentiel.

Ensuite, le graphique n°5 permet de faire constater que 21 nécrologies sur 123, soit 17,07 %, évoquent des bibliothécaires exerçant en bibliothèque municipale. Ce chiffre, moins important que ceux des autres structures de bibliothèques, est néanmoins indicatif de l'intérêt porté par les nécrologies et donc par leurs auteurs, sur les bibliothèques municipales. De même que pour les bibliothèques parisiennes ou celles que l'on peut qualifier de recherche et d'étude, les missions de la bibliothèque municipale se modifient avec le développement de la lecture publique. En effet, c'est au cours du second XXe siècle que l'on voit apparaître davantage d'annexes et un réseau de bibliothèques municipales plus important sur le territoire national. Selon les pouvoirs publics, le bibliothécaire se doit d'être au plus proche du public, donc il y a une certaine multiplication des établissements culturels poussée par le développement de la lecture publique voulu par l'État et les modernistes, ce qui se retransmet dans le cadre des nécrologies. Certes, moins de bibliothécaires municipaux sont représentés dans les nécrologies du second XXe siècle par rapport à celles du premier XXe siècle¹¹², mais il n'en demeure pas moins que leurs missions ont également évolué et qu'ils ont dû s'adapter aux nouvelles perceptions de leur profession. En effet, comme on aura l'occasion de le revoir, les bibliothécaires sont désormais des médiateurs culturels.

Enfin, le graphique n°5 permet de constater l'apparition d'une nouvelle structure dans les nécrologies. En effet, 6 défuns sur 123, soit 4,88 %, travaillent en bibliothèque centrale de prêt (BCP). Ces dernières sont créées par le décret du 2 novembre 1945¹¹³ et

112 Voir annexe 3.

113 CALENGE, Bertrand, « Les bibliothèques centrales de prêt : naissance de la lecture publique rurale », POULAIN, Martine (dir), *Histoire des bibliothèques françaises : Les bibliothèques au XXe siècle : 1914-1990*, 2009, p. 401.

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



témoignent de l'intérêt de l'État à développer la lecture publique. On peut les considérer comme les héritières des bibliothèques populaires du premier XXe siècle qui desservaient le public populaire. En effet, cette nouvelle typologie de bibliothèque a pour mission essentielle de développer l'accès à la lecture et à la culture de tous les Français, même ceux habitant en zone isolée. De ce fait, la BCP permet d'aider les petites bibliothèques municipales à se fournir en livres¹¹⁴, mais aussi à transporter « les livres d'étude demandés aux centres régionaux » par les notables régionaux¹¹⁵. Par conséquent, les nécrologies renvoient à ces nouveaux professionnels qui viennent auprès des publics avec leurs bibliobus, en déposant des livres dans les dépôts municipaux. Un nouveau bibliothécaire est décrit ici : celui qu'a engendré la volonté de l'État de développer la lecture publique rurale. Ainsi, les nécrologies légitiment une perception des modernistes qui a longtemps été non désirée par les bibliothécaires traditionnels du premier XXe siècle : des bibliothécaires qui desservent tous les publics.

Ainsi, les nécrologies témoignent de la diversité des typologies de bibliothèques, dans le cadre du développement de la lecture publique. Ces dernières vont amener à des changements dans la profession et dans la perception des bibliothécaires vis-à-vis d'eux-mêmes. En effet, alors que les idées modernistes s'affirment grâce à l'intérêt de l'État, les nécrologies vont rendre hommage aux bibliothécaires pionniers et aux femmes, désormais considérées comme légitimes à être valorisées dans ce type d'article. C'est l'objet de notre deuxième sous-partie.

B. Les idées modernistes : l'occasion de mettre en valeur de nouveaux bibliothécaires dans les nécrologies

Alors que les bibliothécaires mettent en place avec le soutien de l'État les idées modernistes dans leurs structures pour développer la lecture publique, ces idées longtemps contestées par les professionnels des bibliothèques traditionnels et qui ont divisé la profession pendant le premier XXe siècle, les nécrologies mettent en valeur de nouveaux

114 CALENGE, Bertrand, « Les bibliothèques centrales de prêt : naissance de la lecture publique rurale », POULAIN, Martine (dir), *Histoire des bibliothèques françaises : Les bibliothèques au XXe siècle : 1914-1990*, 2009, p. 401.

115 *Ibid.*
RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



bibliothécaires. En effet, ceux qui ont été jusque-là écartés, sont désormais mis en avant. Que ce soient les bibliothécaires pionniers ou les femmes, ces dernières apparaissent dans les nécrologies dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, dans un discours qui valorise leurs actions et leurs parcours. Ils sont reconnus comme étant légitimes à figurer dans les nécrologies de la presse professionnelle nationale, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici, notamment pour les femmes. De ce fait, le second XXe siècle marque le début d'une reconnaissance envers les bibliothécaires pionniers et l'ouverture à la légitimation d'une femme bibliothécaire. C'est ce que retransmettent les nécrologies du second XXe siècle. Ainsi, par quels moyens ces « nouveaux » bibliothécaires sont-ils mis en valeur dans les nécrologies ?

B. 1. Être un bibliothécaire pionnier

Tout d'abord, les nécrologies mettent en avant des bibliothécaires que l'on peut considérer comme étant des pionniers. On entend ici, les professionnels de bibliothèques modernistes dès le développement des idées avec Eugène Morel, dès le premier quart du XXe siècle, mais aussi ceux qui participent au développement de la lecture publique. On a pu voir précédemment que les idées modernistes apparaissaient timidement dans les nécrologies à partir des années 1920 notamment. Néanmoins, dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, avec le développement de la lecture publique, les bibliothécaires vont rendre hommage, dans les nécrologies, à ceux qui ont été pionniers dans l'élaboration de ce concept. De ce fait, alors que le pionnier était contesté durant le premier XXe siècle, il devient un modèle à suivre dans le second XXe siècle.

Les bibliothécaires pionniers ont aidé à la mise en place des idées modernistes en France durant l'entre-deux-guerres. À l'exemple d'Ernest Coyecque, l'un des chefs du mouvement moderniste, sa nécrologie rend hommage à son parcours de pionnier. En effet, elle fait tout d'abord un état des lieux des bibliothèques municipales parisiennes, évoquant le fait qu'elles n'ont « ni catalogue, ni périodiques, ni enseigne, ni lanterne, ni salle de réception du public, ni banc ou chaises pour s'asseoir, mais elle[s] avai[ent] toujours [leur] barrière ; livres et lecteurs n'étant manifestement pas faits les uns pour les autres¹¹⁶. ». Ensuite, elle relate l'acte qui a permis au défunt de pouvoir élaborer en collaboration avec

116 Voir annexe 4.



d'autres bibliothécaires, les idées modernistes : « La Librairie Publique » était exactement le livre qu'il cherchait. », « sa rencontre avec Eugène Morel renforce les convictions d'Ernest Coyecque, lui permet de tracer ses plans avec plus d'ampleur et de clarté¹¹⁷. ». De ce fait, on peut déjà constater que l'une des qualités du pionnier, c'est d'être en désaccord avec ce qu'était une bibliothèque au début du XXe siècle. De plus, il doit collaborer avec des personnes ayant les mêmes opinions que lui, afin de pouvoir faire entendre et transmettre ces idées. Par conséquent, le bibliothécaire pionnier n'agit pas individuellement, mais collectivement, selon les nécrologies. Par ailleurs, celle d'Ernest Coyecque évoque également l'arrivée du CARD et les conditions idéales pour mettre en place les idées modernistes en France, durant l'entre-deux-guerres. Ainsi, « entre 1917 et 1924 [...], le Comité américain des Régions Dévastées se consacra à la reconstitution de quatre cantons du département de l'Aisne. Reconstitution générale, intégrale, des maisons aussi bien que des institutions, avec, en plus, l'apport d'un service social moderne comprenant cinq « Public Libraries » ouvertes à la fois aux enfants et aux adultes. », « le jour de Pâques 1921 vit l'inauguration de la plus importante de ces bibliothèques, celle de Soissons¹¹⁸. ». De ce fait, les nécrologies des bibliothécaires pionniers évoquent donc le cadre qui a permis à ces derniers de pouvoir mettre en œuvre leurs idées. Ils apparaissent comme les précurseurs d'un mouvement inédit en France, importé des États-Unis. C'est notamment ce que l'on peut constater avec la création de la première école de bibliothécaires en France : « ce souci commun fut l'origine d'une École de bibliothécaires qui s'ouvrit à Paris en 1923 et dura six ans grâce à des subsides du Comité des Régions Dévastées et de l'Association des Bibliothécaires Américains¹¹⁹. ». Ernest Coyecque a notamment enseigné dans cette école¹²⁰. Par ailleurs, Noé Richter évoque le fait que le défunt estime que le bibliothécaire est un « professeur de lecture¹²¹ ». Le mot « lecture » est important ici puisque les bibliothécaires représentés dans les nécrologies du premier XXe siècle sont les professionnels des bibliothèques publiques, en opposition avec les bibliothèques populaires. De ce fait, Ernest Coyecque souhaite que ses pairs répondent aux besoins des publics populaires également. Les bibliothèques populaires, gérées par des instituteurs notamment, souhaitent inculquer la bonne culture aux personnes populaires, mais selon Coyecque, il s'agit là de la mission des bibliothécaires, et non pas des instituteurs.

117 Voir annexe 4.

118 *Ibid.*

119 *Ibid.*

120 RICHTER, Noé, *Les médiateurs du livre*, Plein Chant, 2002, p. 94.

121 *Ibid.*

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



Par conséquent, le défunt apparaît comme l'un des précurseurs du discours moderniste en France, en affirmant que le rôle du bibliothécaire est d'éduquer tous les publics. Par le parcours atypique de ce professionnel, sa nécrologie démontre qu'être pionnier, c'est avoir des idées innovantes, en contradiction même avec la perception du métier qu'ont ses collègues. La nécrologie souligne donc une perception différente de la profession de la part du pionnier, contesté par ses contemporains mais admiré par les générations suivantes à sa mort.

Ensuite, être un bibliothécaire pionnier selon les nécrologies du second XXe siècle, c'est également participer à l'amélioration des conditions professionnelles du métier. En effet, Paul Poindron a participé à la « création et [à la] direction du service d'achat de livres pour les bibliothèques publiques, qui fonctionna de 1937 à 1940 grâce aux crédits spéciaux attribués par le gouvernement pour favoriser dans les bibliothèques municipales l'ouverture de sections pour la jeunesse, ainsi que pour permettre le renouvellement et l'accroissement des fonds d'usuels, et d'autre part, pour encourager les premières expériences de lecture publique rurale¹²². ». Cette direction faire office de prémisses à la création de la Direction des Bibliothèques et de la Lecture Publique¹²³, de 1945. De ce fait, en y participant, le défunt fait preuve de son intérêt pour le développement de la lecture publique et pour la mise en place des idées modernistes dans les bibliothèques : « l'ouverture de sections pour la jeunesse », « encourager les premières expériences de lecture publique rurale. ». Il est un pionnier dans le sens où sa nécrologie le désigne comme l'instigateur de l'organisme, qui deviendra la Direction des Bibliothèques et de la Lecture Publique. Par ailleurs, on peut également voir que le défunt est profondément impliqué dans les structures aidant à l'amélioration des bibliothèques. En effet, après qu'il soit affecté à la Direction des Bibliothèques, il aide à la création des Bibliothèques Centrales de Prêt, mais met en place principalement : une « réorganisation et [une] extension des bibliothèques universitaires associées à un vaste programme de construction, élaboration délicate, après 1968, de leur statut actuel, [une] collaboration essentielle à la mise au point des recommandations du groupe de travail réuni en 1966 pour promouvoir une politique plus hardie et plus efficace en matière de lecture publique ; [la] création de l'École nationale supérieure de bibliothécaires en 1963 [et la] mise

122 CAILLET, Maurice, « Paul Poindron (1912-1980) » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1980, n° 2, pp. 51-54.

123 RICHTER, Noé, *Les médiateurs du livre*, Plein Chant, 2002, p. 122.

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



en chantier de la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou¹²⁴ ». De ce fait, par ses diverses actions dans l'amélioration de la formation des bibliothécaires et dans le développement de la lecture publique, la nécrologie du défunt le présente comme un pionnier dans la mise en place de ce qu'est une bibliothèque publique à partir du second XXe siècle, et encore aujourd'hui. Par conséquent, le professionnel des bibliothèques pionnier est quelqu'un qui se soucie également de ses pairs.

Être un bibliothécaire pionnier selon les nécrologies, c'est aussi participer au développement et à l'affirmation de la lecture publique en France. En effet, Marcel Bouteron « a jeté les bases institutionnelles de la lecture publique rurale en faisant prendre l'ordonnance du 2 novembre 1945 créant les bibliothèques centrales de prêt des départements¹²⁵ ». Comme nous avons déjà pu le voir, ces nouvelles structures sont créées dans le but de développer la lecture publique rurale et de permettre l'accès à tous à la lecture et à la culture. Par conséquent, en participant à l'élaboration d'une structure ayant ces objectifs, le bibliothécaire apparaît comme l'instigateur d'un nouveau modèle de bibliothèque, qui se veut être au plus proche des publics et qui aide les autres bibliothèques. De même, la nécrologie de Marcel Bouteron énumère les différents textes à l'origine desquels il est l'instigateur : « décret du 13 septembre 1945 relatif à l'interchangeabilité, décret du 31 août 1945 concernant l'avancement des bibliothécaires des bibliothèques municipales classées, classement des bibliothèques municipales de Limoges et de Valence, rattachement de la Bibliothèque Mazarine à l'Institut de France et statut du personnel de cette bibliothèque (ordonnance du 13 janvier 1945, décret du 22 septembre 1945), statut des inspecteurs généraux des bibliothèques (décret du 13 septembre 1945¹²⁶) ». On peut constater que le défunt est, comme Paul Poindron, une personne qui participe à l'amélioration des conditions professionnelles de ses collègues, qualité que possède un bibliothécaire pionnier, selon les nécrologies.

Enfin, être un professionnel des bibliothèques précurseur, c'est être un « bâtisseur ». En effet, la nécrologie de Julien Cain le désigne sous cet aspect, lorsqu'il était administrateur

124 CAILLET, Maurice, « Paul Poindron (1912-1980) » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1980, n° 2, pp. 51-54.

125 CAIN, Julien, « Marcel Bouteron » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1962, n° 9-10, pp. 439-443.

126 *Ibid.*

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



général de la Bibliothèque Nationale. Il a notamment amélioré les bâtiments en les agrandissant : « une des premières innovations de Julien Cain fut la construction de la Salle des Catalogues : on y conserve les catalogues, les fichiers et les usuels, On utilisa, pour cette salle de 700 m², le sous-sol de la célèbre salle de lecture construite en 1854 par Labrouste. Julien Cain modernisa ensuite les vieux magasins. De quatre étages, ils passent à onze en 1960¹²⁷. ». De même, « pour créer le Cabinet des Estampes, on utilisa un des bâtiments de l'ancien palais, en préservant son architecture. [...] Le département des Manuscrits fut doté de cinq étages supplémentaires de magasins et d'une salle de lecture pour les manuscrits orientaux. Pour les Cartes et Plans, on construisit des magasins séparés et une salle de lecture. D'autres services furent reconstruits ; même les combles furent utilisés. Tout le bâtiment reçut un nouveau chauffage central et un éclairage moderne. La ventilation, l'air conditionné et une protection contre l'incendie furent installés. Partout on installa des ascenseurs et des monte-charges. [...]. La dernière étape de la transformation de la Bibliothèque Nationale effectuée par Julien Cain fut la construction d'un bâtiment de sept étages consacré au département de la Musique. Il se trouve rue Louvois, en face du bâtiment principal auquel il est relié par un passage souterrain¹²⁸. ». Ces divers travaux à l'initiative de Julien Cain, le dévoilent comme quelqu'un qui met en œuvre les idées modernistes. En effet, l'aménagement d'un espace plus ouvert, d'un espace plus grand permet aux publics de voir la bibliothèque comme un espace accueillant, ce qui attire ces derniers. Les bibliothèques publiques étaient peu fréquentées par les publics populaires au premier XXe siècle, du fait d'un espace confiné, peu chaleureux et qui, selon ces publics, n'est pas un lieu adéquat pour eux. Cependant, avec le développement de la lecture publique au second XXe siècle, les bibliothécaires ont une nouvelle perception de leur métier et mettent en application les idées modernistes. Par conséquent, Julien Cain, par le biais de sa nécrologie, apparaît comme un bâtisseur, comme celui qui a renouvelé l'aménagement et qui a agrandi la Bibliothèque Nationale et est désigné comme un exemple à suivre. Il est donc pionnier dans la conception des bâtiments où sont logées les bibliothèques.

Ainsi, les nécrologies du second XXe siècle dépeignent des portraits de bibliothécaires pionniers, ayant mis en place les idées modernistes en France. Alors qu'ils étaient contestés au moment de l'exercice de leur fonction, ils apparaissent à leur mort comme des exemples à

¹²⁷ ROUDOMINO, Margarita, « Un hommage soviétique à Julien Cain » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1978, n°100, pp. 153-159.

¹²⁸ *Ibid.*

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980

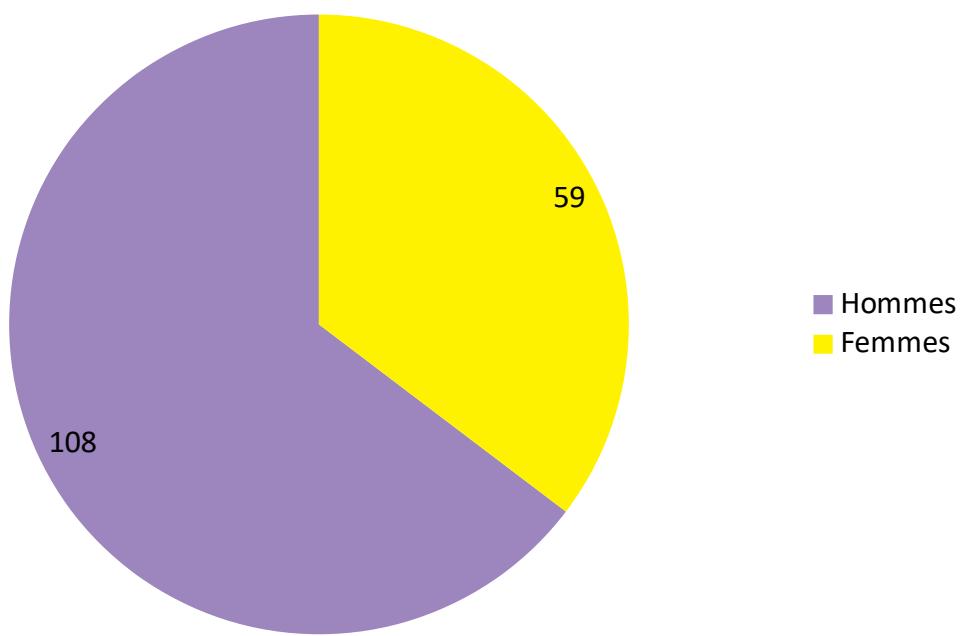


suivre. Par ailleurs, les idées modernistes sont également l'occasion de mettre en avant d'autres bibliothécaires qui apparaissent désormais dans les nécrologies : les femmes.

B. 2. L'apparition des nécrologies des femmes bibliothécaires

En effet, dans les revues que j'ai pu dépouillées, aucune femme bibliothécaire n'a de nécrologie dans les revues professionnelles nationales avant 1939 et Jeanne Marix¹²⁹ dans le *Bulletin de l'A.B.F.* Ce n'est donc qu'au second XXe siècle que l'on voit la multiplication des nécrologies concernant les femmes, comme le démontre le graphique n°6.

Graphique n°6 : Répartition des nécrologies entre bibliothécaires hommes et bibliothécaires femmes entre 1949 et 1989 (sur 167 nécrologies).



Grâce à ce graphique, on peut constater que 59 nécrologies sur 167 concernent des bibliothécaires femmes, soit 35,33 % et 108 sur 167 concernent leurs pairs masculins, soit 64,67 %. Il y a donc une volonté de légitimer les femmes dans les nécrologies, sans pour autant qu'elles soient dominantes. Aussi, comment peut-on expliquer leur absence dans les nécrologies avant 1939 ? Jusqu'à l'arrivée du CARD et de ses bibliothécaires femmes en France durant l'entre-deux-guerres, aucune femme n'est considérée comme étant légitime à

129 F. V., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1939, n°2, p. 3.

exercer la profession. Pourquoi ? Comme on a pu le constater, les nécrologies dépeignent un portrait idéal du bibliothécaire savant, érudit et surtout masculin au premier XXe siècle. Jusqu'au premier quart du XXe siècle, les femmes sont perçues comme étant incompétentes à conseiller le public savant parce qu'elles ne choisissent pas les bonnes lectures. En effet, comme le souligne Élodie Bonavent, « dans les représentations, les femmes semblent [...] naturellement attirées par la lecture de distraction car elles sont profondément ennuyées [...] par les livres qui stimulent la raison plus que les émotions. Ainsi, on peut dire que « par nature » elles font naturellement les mauvais choix de lectures. [...] Ainsi, la lecture devient une activité à encadrer : l'homme lettré doit accompagner sa partenaire vers les bons livres¹³⁰. ». De ce fait, les femmes étant considérées comme des personnes que les hommes doivent éduquer selon la perception présente jusqu'au début du XXe siècle, elles ne sont pas reconnues comme pouvant exercer le métier de bibliothécaire puisque ce dernier doit savoir conseiller des bonnes lectures, la bonne culture au public savant, selon les nécrologies.

Par ailleurs, une autre raison peut expliquer l'absence de nécrologies de femmes avant 1939. Comme elles sont reconnues comme mauvaises conseillères, elles n'accèdent pas toutes à la formation du métier. De ce fait, peu de femmes exercent dans le monde des bibliothèques jusqu'au début du XXe siècle. Comme peu sont formées et que leur légitimité en tant que bibliothécaire idéale n'est pas encore reconnue, les faire apparaître dans les nécrologies serait alors les considérer comme étant légitimes à exercer une profession perçue comme étant idéalement masculine. Cependant, avec la création de l'École de bibliothécaires par le CARD en 1924¹³¹, qui se veut être une école pour former des femmes bibliothécaires, ces dernières accèdent plus facilement à la formation du métier. Par conséquent, lorsque la première nécrologie de femme paraît en 1939, il s'est passé quinze ans depuis la création (puis la fermeture) de l'École des bibliothécaires à Paris et les femmes ont réussi à commencer à être légitimées dans le monde des bibliothèques. Les auteurs des nécrologies admettent donc la légitimité des femmes à apparaître dans un article valorisant leur vie professionnelle, ce qui est à mettre en lien avec le contexte dans lequel sont publiées ces nécrologies. En effet, le développement de la lecture publique va permettre aux femmes de pouvoir s'imposer dans le monde des bibliothèques. Rappelons que le CARD a apporté les

130 BONAVENT, Elodie, *Être une femme bibliothécaire : analyse du regard de la littérature professionnelle (début du XXe siècle – années 1970)*, Université d'Angers, 2018, p. 12.

131 BONAVENT, Elodie, *Être une femme bibliothécaire : analyse du regard de la littérature professionnelle (début du XXe siècle – années 1970)*, Université d'Angers, 2018, p. 40.

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



idées modernistes en France et a fondé cinq bibliothèques publiques selon ce modèle. Ce même CARD a créé l'École de bibliothécaires à Paris, qui forme les futurs professionnels selon les idées modernistes. Par conséquent, lorsque la Seconde Guerre mondiale se termine et que se développe la lecture publique, les femmes qui ont été formées dans l'École du CARD sont les plus adéquates à gérer une bibliothèque selon les nouveaux idéaux. Cela peut donc expliquer l'apparition et la multiplication des nécrologies rendant hommage aux femmes bibliothécaires pendant le second XXe siècle. Par leur formation et par leur légitimation grâce à la lecture publique, elles sont considérées comme étant des modèles à suivre, modèles que décrivent les nécrologies.

Ainsi, les nécrologies de femmes bibliothécaires apparaissent dans le cadre du développement de la lecture publique et de la mise en application des idées modernistes. De ce fait, les nécrologies vont dépeindre un nouveau modèle de bibliothécaire idéal, une personne qui est, avant tout, au service de tous les publics.

C. Le bibliothécaire, cet humain au service de son public

Alors que le bibliothécaire idéal est, selon les nécrologies du premier XXe siècle, quelqu'un qui conseille uniquement le public savant, le développement de la lecture publique et l'application des idées modernistes après la Seconde Guerre mondiale vont influencer le discours présent dans les nécrologies. En effet, désormais le professionnel des bibliothèques idéal doit répondre aux demandes de tous les publics, savant et populaire, puisqu'il devient un médiateur culturel. Il n'est plus seulement le conservateur du patrimoine culturel mais doit également le partager et le mettre en valeur. Par conséquent, les nécrologies dépeignent un nouveau bibliothécaire idéal, en lien avec le discours moderniste qui a longtemps été contesté dans ce type d'article. Ainsi, quelles sont les qualités bibliothéconomiques mises en valeur dans les nécrologies du second XXe siècle ?

C. 1. Un bibliothécaire à la conquête du public



Tout d'abord, les nécrologies montrent un bibliothécaire qui est désormais à la conquête du public. En effet, alors que les bibliothèques publiques n'ont été que peu fréquentées par le public populaire au premier XXe siècle, le développement de la lecture publique va engendrer un idéal de démocratisation culturelle. Le bibliothécaire doit désormais desservir tous les publics et dans la vie réelle et dans l'idéal décrit par les nécrologies. Cependant, les structures culturelles ne permettent pas d'atteindre cet objectif. De ce fait, le professionnel des bibliothèques idéal décrit dans les nécrologies, est une personne qui améliore les bâtiments mais aussi une personne qui va à la rencontre du public. Ce n'est donc plus le public qui se déplace vers la bibliothèque mais cette dernière qui va à la rencontre du public, afin de le conquérir.

En effet, le bibliothécaire idéal développe des bibliobus dès les années 1930 afin de conquérir les publics populaires. Par exemple, Victorine Vérine, bibliothécaire moderniste, « créa une association « la Bibliothèque circulante intercommunale » qui obtint des subventions du département, et un bibliobus fut construit par la firme Hotchkiss. Enfin, le 23 septembre 1933 eut lieu solennellement à Soissons la mise en service du premier bibliobus français¹³². ». Soissons étant l'une des cinq bibliothèques modernistes fondées par le CARD durant l'après-guerre, il est cohérent de voir que cet établissement développe également des moyens pour aller à la rencontre des publics isolés. Victorine Vérine a mis en place le « premier bibliobus français », ce qui signifie que désormais le bibliothécaire se déplace hors de son bâtiment et va à la rencontre de son public. Le bibliobus étant un véhicule contenant des livres et circulant à travers le territoire d'un département ou d'une aire géographique spécifique, la nécrologie de Victorine Vérine évoque ici une nouvelle relation entre le professionnel des bibliothèques et son public. Désormais, le bibliothécaire se présente comme celui qui va permettre l'accès à la culture et à la lecture à tous les Français, sans distinction de classes sociales et sans distinction géographique. Le bibliobus incarne le moyen permettant de créer cette nouvelle relation durant l'entre-deux-guerres. De même, Henri Vendel a mis au point « la bibliothèque circulante de la Marne [en 1938], réalisation financée au départ sur des fonds privés réunis par l'Association pour le développement de la lecture publique¹³³. ». Un point important est à souligner ici :les projets de bibliothèques

132 LEMAÎTRE, Renée, « Victorine Vérine, pionnière de la lecture publique en France » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1986, n°131, pp. 38-39.

133 LIEUTAUD, Alain, « En hommage à Henri Vendel : Un livre, une exposition » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1980, n°107, p. 21.

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980

circulantes sont en lien avec le Front Populaire. En effet, elles sont perçues comme étant l'un des moyens de réaliser le programme éducatif et culturel du Front Populaire¹³⁴, permettant à tous d'accéder à la lecture et à la culture. De ce fait, encore une fois, les bibliothécaires apparaissent dans les nécrologies comme étant des personnes qui, dans le contexte de la lecture publique, sont les plus à même de la propager. Par conséquent, par la volonté des pouvoirs publics et par la nouvelle perception qu'ont les professionnels de leur relation avec le public, le bibliothécaire idéal doit partir à la conquête de ce dernier.

De même, après la Seconde Guerre mondiale, avec la création des Bibliothèques Centrales de Prêt et de ses bibliobus repris des premières bibliothèques circulantes des années 1930, les professionnels cherchent à conquérir les publics ruraux. En effet, nous avons déjà vu que ces nouvelles structures sont une initiative de l'État dans le développement de la lecture publique. De ce fait, dans les nécrologies et dans la réalité, le bibliothécaire doit conquérir tous les publics. Ainsi, la nécrologie de Marcelle Bouyssi évoque « [qu'elle] eut l'idée d'utiliser le bibliobus départemental pour desservir les villages du territoire de Marseille situés à plusieurs kilomètres du centre ville (Saint-Marcel, La Valentine, Menpenti, etc.) ; et elle obtint pour cela une aide spéciale de la Direction des bibliothèques. Tout cela se faisait dans une ambiance d'innovation et d'enthousiasme néophyte : Marcelle Bouyssi se trouva être dans la phalange des dix sept bibliothécaires qui lancèrent sur les routes ces bibliothèques mobiles jusqu'alors presque inconnues en France¹³⁵ ». Ici, on peut constater que les bibliobus restent exceptionnels en France : « qui lancèrent sur les routes ces bibliothèques mobiles jusqu'alors presque inconnues en France ». De ce fait, le bibliothécaire idéal du second XXe siècle part donc à la conquête du public avec des moyens innovants en France. Le bibliobus a été contesté par les bibliothécaires traditionnels lors du premier XXe siècle, désormais, il est au centre de toutes les attentions au second XXe siècle car il est l'un des moyens qui permet d'accéder à tous les publics. Le bibliobus permet de remplir la mission fondamentale des professionnels des bibliothèques au second XXe siècle : desservir tous les publics.

L'une des autres qualités soulignées dans les nécrologies est la capacité du bibliothécaire à créer des annexes de son établissement afin de toucher le plus de public

134 CHARTRIER, Anne-Marie, HÉBRARD, Jean, *Discours sur la lecture (1880-1980)*, B.P.I. Centre Georges-Pompidou, 1989, p. 130.

135 GOASGUEN, Jean, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1979, n° 3, pp. 121-123. RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



possible. Par exemple, Eugène Coulet, conservateur de la bibliothèque municipale de Toulon, « s'était [...] attaché à faire de sa bibliothèque un centre d'études et, soucieux de propager les bienfaits de la lecture dans les milieux populaires, il ouvrit plusieurs annexes de quartier¹³⁶ ». On voit ici le rôle pédagogique du bibliothécaire : « attaché à faire de sa bibliothèque un centre d'études », « propager les bienfaits de la lecture dans les milieux populaires », et c'est dans cet objectif qu'il ouvre des annexes. Le bibliothécaire idéal représenté dans les nécrologies est celui qui travaille dans les bibliothèques publiques que ce soit au premier ou au second XXe siècle. De ce fait, lorsque les bibliothèques populaires sont en déclin pendant le premier XXe siècle, elles qui desservait le public populaire et qui l'éduquaient en proposant des « bons » livres (du moins, selon les perceptions des élites lettrées du siècle dernier), les bibliothèques publiques doivent conquérir ce nouveau public. Par conséquent, les nécrologies décrivent un bibliothécaire qui va à la rencontre de ce nouveau public populaire, qu'ils ne desservait pas ou peu dans la réalité et dans l'idéal décrit par les nécrologies du premier XXe siècle. Au second XXe siècle, les bibliothèques publiques doivent donc conquérir le public populaire, d'où l'installation d'annexes de bibliothèques dans les villes afin d'atteindre le plus de personnes possible. C'est donc par son nouveau rôle pédagogique que le bibliothécaire décrit par les nécrologies, va aller à la rencontre du public populaire et donc développer la lecture publique.

Par ailleurs, le professionnel des bibliothèques est aussi une personne qui va à la rencontre d'un public jusqu'ici écarté des bibliothèques : le public enfantin. En effet, au XIXe siècle, ce dernier n'est pas considéré comme légitime à fréquenter les bibliothèques publiques. La perception de la période veut inculquer la bonne culture et donc les « bons » livres aux enfants, aux femmes et au public populaire. Par conséquent, ce sont les bibliothèques populaires, qui comme leur nom l'indique, desservait ces personnes en leur proposant des ouvrages instructifs, divertissants et moralisants. Lorsque ces dernières sont en déclin, les bibliothécaires en exercice dans des établissements publics, doivent donc assurer la succession et desservir ces nouveaux publics. C'est notamment avec la création de l'Heure Joyeuse en 1924, première bibliothèque enfantine française, que le public enfantin va être reconnu comme étant légitime à fréquenter les bibliothèques. Cependant, c'est surtout après la Seconde Guerre mondiale et le développement de la lecture publique, fruit des idées modernistes, que les bibliothécaires vont créer des sections enfantines dans leurs établissements, ce qui est visible dans les nécrologies. Par exemple, Eugène Coulet a créé

136 BRUN, Robert, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1964, n° 8, pp. 342-343.

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980

« une section pour enfants et adolescents qui connut aussitôt un vif succès¹³⁷ » dans la bibliothèque municipale de Toulon, après la Seconde Guerre mondiale. De même que Marcelle Bouyssi a mis en place une « bibliothèque des enfants¹³⁸ » dans la bibliothèque municipale de Marseille ou encore Victorine Vérine qui a inauguré « une nouvelle bibliothèque pour les enfants aménagée dans le grenier de la bibliothèque municipale [de Soissons¹³⁹] », dès 1937. On constate dans les nécrologies que pour être un bibliothécaire idéal, il faut créer une section enfantine dans son établissement, ce qui est l'une des idées modernistes. Grâce au développement de la lecture publique et au déclin des bibliothèques populaires, les personnels des structures culturelles vont intégrer dans leur mission le fait de conquérir tous les publics. Des aménagements sont à effectuer afin d'atteindre cet objectif comme la création de sections enfantines, ce qui est mis en place après la Seconde Guerre mondiale comme en témoignent les nécrologies.

Ainsi, le bibliothécaire idéal, selon les nécrologies du second XXe siècle, est une personne qui va à la conquête de tous les publics, grâce au développement de la lecture publique. Par conséquent, la mission fondamentale de ce professionnel se modifie et se met en contradiction avec l'idéal du premier XXe siècle. En effet, alors qu'il est uniquement le conseiller du public savant dans la première partie du siècle dernier, après la Seconde Guerre mondiale, il devient le conseiller de tous les publics, populaire et savant.

C. 2. Un bibliothécaire au service de tous les publics

Les nécrologies décrivent des bibliothécaires qui deviennent les conseillers de tous les publics, grâce au développement de la lecture publique. Leurs missions ont évolué et ils doivent permettre l'accès à tous à la culture et à la lecture. C'est notamment ce que l'on peut voir dans la nécrologie de Georges Collon, où il est écrit que : « non, les bibliothécaires de province ne devaient pas se borner à préserver des collections anciennes et à les enrichir des grandes œuvres modernes ; leur rôle ne consistait pas seulement à accueillir les intellectuels de la ville, les retraités curieux et les élèves des classes supérieures de lycées ; ils avaient le devoir d'ouvrir toutes grandes leurs portes, d'aller chercher l'ouvrier à l'usine, l'artisan à son

137 BRUN, Robert, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1964, n° 8, pp. 342-343.

138 GOASGUEN, Jean, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1979, n° 3, pp. 121-123.

139 LEMAÎTRE, Renée, « Victorine Vérine, pionnière de la lecture publique en France » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1986, n° 131, pp. 38-39.

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980

établi, le commerçant dans sa boutique¹⁴⁰. ». De ce fait, le bibliothécaire idéal doit s'adresser aux « intellectuels de la ville, [aux] retraités curieux » mais aussi à « l'ouvrier », à « l'artisan » et au « commerçant ». Il doit répondre aux besoins de tous ces publics, issus de rangs sociaux et intellectuels différents, mais qui ont tous le droit d'accéder à la culture, comme telle est définie la mission de lecture publique. Le bibliothécaire idéal des nécrologies est donc le garant de la démocratisation culturelle : il permet l'accès à tous à la culture et à la lecture.

De plus, le discours du professionnel des bibliothèques idéal selon les nécrologies le valorise sous l'aspect d'un être aimant le contact humain, étant au service du public. En effet, on peut lire dans la nécrologie d'Edmond Guérin que « son métier le passionnait parce qu'il y trouvait le moyen de traduire son humanisme en actions concrètes. S'il voulait que le livre fut accessible à tous, qu'il y eut des livres partout, de tous genres et de tous niveaux, c'est parce qu'il portait aux autres un intérêt qui n'était pas seulement intellectuel ou verbal. Tous les lecteurs pouvaient lui parler, lui présenter suggestions ou critiques : il s'était délibérément mis à leur service et il prêtait attention aux plus simples et aux plus démunis d'entre eux¹⁴¹ ». Le bibliothécaire ici n'est donc plus l'être qui paraissait inaccessible comme pouvait l'écrire Ernest Coyecque en parlant de la fameuse « barrière » qu'il y avait entre le bibliothécaire et le public populaire. Dans la nécrologie d'Edmond Guérin, le professionnel apparaît comme une personne accessible, qui se met « délibérément » au service et « prêtait attention aux plus simples et plus démunis d'entre eux [les lecteurs] ». Le bibliothécaire éprouve donc un certain plaisir à répondre aux demandes du public populaire, selon les nécrologies, ce qui est en contradiction avec la volonté d'éduquer ce dernier, volonté qui était dominante dans les discours du premier XXe siècle. De même, la nécrologie de Madeleine Tartary souligne son « ardent besoin d'être utile aux autres, et, en dépit de sa surdité, elle montrait un goût très vif pour le service public¹⁴² ». Que ce soit cette nécrologie ou celle d'Edmond Guérin, les deux défunts montrent la même qualité. En effet, leur « besoin d'être utile aux autres » ou leur « humanisme » font d'eux des personnes altruistes.

De ce fait, le bibliothécaire idéal ne fait aucune distinction entre le public savant et le public

140 GRUNY, Marguerite, « Georges Collon : (1898 - 1961) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1961, n°35, pp. 109-111.

141 FILLET, René, « Edmond Guérin : Vice-président de l'A.B.F. » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1974, n°83, pp. 101-102.

142 GUIGNARD, Jacques, « Madeleine Tartary : 1903-1955 » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1955, n°18, pp. 369-371.

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



populaire. Ici, le professionnel des bibliothèques se pose non plus en garant d'un patrimoine et en conseiller d'un seul public mais en celui qui va conseiller tous les publics et promouvoir le patrimoine.

Par ailleurs, le bibliothécaire idéal est aussi une personne qui devient accueillante et bienveillante envers tous les publics. En effet, la nécrologie de Madeleine Tartary évoque qu'elle se « montrait serviable à tous, attentive à chacun, s'intéressant aux goûts des emprunteurs. » « mais aussi à leur famille comme à leur santé¹⁴³ ». De même, celle de Marguerite Dreyfus-Drevet parle « [des] habitués de la bibliothèque [qui] apprécient à la fois sa connaissance du fonds et la « disponibilité » totale dont elle fait preuve en pratiquant avec une amabilité chaleureuse l'aide aux lecteurs français et étrangers¹⁴⁴ ». D'une part, ces nécrologies témoignent de l'intérêt des défuntes envers leurs publics : « attentive à chacun, s'intéressant aux goûts des emprunteurs » « mais aussi à leur famille comme à leur santé ». Madeleine Tartary ici est perçue comme une personne accueillante puisqu'elle s'intéresse à la vie et aux goûts de ses lecteurs. Le bibliothécaire idéal n'est plus une personne qui ne soucie que de sa bibliothèque mais également de ses publics. On peut donc dire que le professionnel a un rôle social dans sa nouvelle relation au public, décrite dans les nécrologies. D'autre part, Marguerite Dreyfus-Drevet fait preuve d'une « amabilité chaleureuse » et d'une « disponibilité totale ». Ce discours est en contradiction avec celui du premier XXe siècle où le bibliothécaire est perçu comme une personne qu'il ne faut pas déranger dans ses études et dans la rédaction de ses catalogues. Désormais, la mission fondamentale des professionnels des bibliothèques au second XXe siècle est le service public et non plus seulement la gestion de son établissement culturel. Par ailleurs, comme l'écrit Yvette Enjolras en parlant des bibliothécaires : « être tout à tous, ne se laisser accaparer par aucun milieu, par aucun groupe politique ou confessionnel (ce qui n'est pas toujours aisé), être de tous, mais garder cette marge qui permet d'être à tous sans hypocrisie, être vrai avec chacun, accueillir le faible d'esprit, l'alcoolique ou la prostituée, comme on accueille le préfet ou le maire, le prêtre, le pasteur et le rabbin, le bourgeois et le communiste, le petit enfant et le vieux savant... voilà, me semble-t-il, ce qui conditionne le plus profondément notre rôle social¹⁴⁵ ». Cette citation montre que le bibliothécaire doit être accueillant envers tous les

143 GUIGNARD, Jacques, « Madeleine Tartary : 1903-1955 » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français* (A.B.F.), 1955, n°18, pp. 369-371.

144 SALVAN, Paule, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1967, n° 2, pp. 61-62.

145 ENJOLRAS, Yvette, « L'aspect social des bibliothèques municipales et le rôle du bibliothécaire » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français* (A.B.F.), 1959, n°30, p. 134.



publics, sans aucune distinction. Le bibliothécaire doit être impartial, rester en marge de tous préjugés et opinions et doit accueillir les personnes avec la même attitude pour chacune d'entre elle. Il s'agit du même discours entretenu par les nécrologies.

Ainsi, le bibliothécaire décrit dans les nécrologies du second XXe siècle, est une personne au service de tous les publics. Avec le développement et l'affirmation de la lecture publique, ses missions ont évolué et se concentrent désormais sur la relation avec le public et l'accès de tous à la culture. Le bibliothécaire idéal est donc la personne qui va permettre la démocratisation culturelle. Cela se passe également par le fait qu'il ne conserve plus seulement le patrimoine comme c'était le cas au premier XXe siècle, selon les nécrologies, mais en le valorisant. C'est l'objet de la prochaine sous-partie.

C. 3. Conserver, certes, mais surtout partager et promouvoir

Alors que le bibliothécaire du premier XXe siècle est décrit dans les nécrologies comme étant le garant et le conservateur du patrimoine culturel français, le portrait idéal de celui-ci se modifie avec le développement de la lecture publique. En effet, les nécrologies dépeignent un professionnel qui doit promouvoir et partager le patrimoine à tous les Français et non plus seulement au public savant.

C'est notamment ce que l'on peut voir dans les nécrologies de Georges Collon, parues dans deux revues différentes. En effet, l'une déclare que « non, les bibliothécaires de province ne devaient pas se borner à préserver des collections anciennes et à les enrichir des grandes œuvres modernes ; leur rôle ne consistait pas seulement à accueillir les intellectuels de la ville, les retraités curieux et les élèves des classes supérieures de lycées ; ils avaient le devoir d'ouvrir toutes grandes leurs portes, d'aller chercher l'ouvrier à l'usine, l'artisan à son établi, le commerçant dans sa boutique¹⁴⁶. ». Dans cette citation, le défunt apparaît comme celui qui veut « ouvrir » à tous son établissement et donc ses collections. De ce fait, ce discours s'oppose avec la volonté de conserver le patrimoine, discours des nécrologies du premier XXe siècle. On peut également insister sur l'utilisation de l'expression « ils avaient le

¹⁴⁶ GRUNY, Marguerite, « Georges Collon : (1898 - 1961) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1961, n°35, pp. 109-111.



devoir d'ouvrir » présente dans la citation. Cette expression est à mettre en relation avec le contexte de développement de la lecture publique incité par l'État. Les bibliothécaires travaillant dans des structures publiques, territoriales ou d'État, ils restent des personnes qui doivent obéir aux injonctions de l'État. Lorsque la lecture publique se développe, se crée également la volonté de promouvoir les richesses des bibliothèques. C'est notamment ce que l'on peut lire dans l'autre nécrologie de Georges Collon : « mais il s'astreignait deux jours par semaine à présenter lui-même les plus beaux manuscrits à peintures de la bibliothèque à toute personne désirant les voir, si humble fût-elle et même en dehors de toute recherche scientifique¹⁴⁷. ». Avec l'expression « à présenter lui-même les plus beaux manuscrits à peintures de la bibliothèque à toute personne désirant les voir », l'auteur de la nécrologie souligne ici le fait que le défunt montre les plus belles richesses de la collection de sa structure. Il a le devoir de promouvoir le patrimoine culturel et de le valoriser auprès de la population française. De ce fait, le bibliothécaire décrit dans les nécrologies est celui que doit être le professionnel dans la réalité. Il y a donc un discours encourageant le lecteur de la nécrologie à suivre l'exemple du défunt, puisque ce dernier est un bibliothécaire idéal par définition.

L'un des moyens mis en place pour valoriser le patrimoine et le promouvoir, qui est souvent indiqué dans les nécrologies est l'exposition. En effet, Erwana Brin « pour cette exposition [l'exposition Du manuscrit carolingien au livre d'aujourd'hui, inaugurée à Nice à la Galerie des Ponchettes, le 31 mai 1969, à l'occasion du Premier Festival international du livre], [...] avait choisi, avec infiniment de goût, quatre-vingt dix volumes, parmi les plus précieux de la Réserve, pour constituer un très clair panorama de l'histoire du livre imprimé français, depuis Le Roman de la Rose (Lyon, Gaspard Ortuin, circa 1481) jusqu'au Soleil encerclé de Jean Arp (Paris, Broder, 1966) en passant par quelques unes des impressions françaises les plus célèbres des XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles¹⁴⁸. ». Comme on peut le constater, la défunte sélectionne plusieurs ouvrages « parmi les plus précieux de la Réserve [de la Bibliothèque Nationale] ». Cela signifie que le bibliothécaire idéal doit donc partager avec tous et promouvoir le patrimoine national. De même, Jean Porcher a organisé « trois inoubliables expositions [...] à la Bibliothèque nationale en 1954, 1955 et 1958 aidèrent le grand public à découvrir la richesse et la variété de cette « peinture des siècles sans peinture

147 MASSON, André, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1961, n° 3, pp. 133-135.

148 PIERROT, Roger, « Erwana Brin » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1970, n°65, pp. 23-24.



», dont jusqu'alors on ne discernait pas assez l'importance artistique¹⁴⁹. ». L'exposition est donc le moyen de faire connaître des ouvrages, des manuscrits qui ne sont pas toujours accessibles à tous. De ce fait, avec le développement de la lecture publique donc développer la lecture pour un public plus nombreux, l'exposition sert à promouvoir un patrimoine désormais collectif¹⁵⁰, et non plus réservé à quelques individus. Par conséquent, les nécrologies dépeignent un bibliothécaire idéal différent de celui du premier XXe siècle puisqu'au lieu de garder jalousement des richesses culturelles nationales, il est désormais celui qui va les valoriser et les faire connaître auprès de tous les publics. Le professionnel des bibliothèques reste le protecteur du patrimoine mais le partage avec l'ensemble de la société française. C'est notamment ce que l'on peut appeler la démocratisation culturelle.

Ainsi, les nécrologies dépeignent, durant le second XXe siècle, un bibliothécaire idéal impacté par le développement de la lecture publique. En effet, ses missions fondamentales évoluent et sont parfois en contradiction avec l'idéal du premier XXe siècle. Il n'est plus un simple conservateur du patrimoine et un simple conseiller du public savant, mais devient le promoteur du patrimoine et le conseiller de tous les publics. Le bibliothécaire a désormais une mission de démocratisation culturelle, voulue par l'État et valorisée par les professionnels des bibliothèques dans les nécrologies. Par conséquent, le discours sur le bibliothécaire idéal a connu maintes évolutions durant le XXe siècle. Cependant, dans une situation exceptionnelle comme celle de la guerre, le professionnel décrit dans les nécrologies est-il le même que celui décrit en temps de paix ? C'est l'objet de notre troisième et dernière partie.

149 THOMAS, Marcel, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1966, n° 9-10, pp. 357-359.

150 LETHÈVE, Jacques, « Les Expositions dans les bibliothèques françaises au cours des cinq dernières années » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1956, n° 7-8, p. 515-529.

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



Partie 3 : Le bibliothécaire en temps de guerre (1914-1920) ; (1939-1945)

Alors que le XXe siècle connaît deux guerres mondiales (1914-1918) et (1939-1945), la France est le théâtre d'affrontements mais est aussi une zone occupée par les Allemands. Face à l'envahisseur et face à l'ennemi, toute la nation française est concernée par la guerre. De ce fait, cette dernière permet la création d'une union nationale, entre ceux qui combattent au front et ceux qui sont restés à l'arrière, prêts à défendre leur pays. Ainsi, que ce soit par la mobilisation ou par l'exercice d'une fonction, que ce soit au front ou à l'arrière, la guerre a un impact sur les vies des habitants d'un pays. Elle a également un impact sur le comportement d'un professionnel face à ses tâches quotidiennes. Exercer en temps de guerre ou en temps de paix peut impliquer une modification des missions à remplir ou des conditions de travail chez le professionnel. Alors que la paix est synonyme de libertés, la guerre est synonyme de contraintes. Étant donné le fait que toute la nation est concernée, les bibliothécaires doivent également adapter leurs comportements face aux guerres mondiales et que ces dernières peuvent infléchir l'idéal dans lequel se projettent les professionnels des bibliothèques.

Aussi, on peut rajouter que la manière dont les bibliothèques et leurs responsables ont été impactés par les conflits a été l'objet de travaux récents, notamment ceux de Martine Poulain. Il s'agit d'un champ de recherche encore nouveau dans le cadre de l'Histoire des bibliothèques et des bibliothécaires.

Ainsi, en étudiant les nécrologies des professionnels des bibliothèques en temps de guerre, il est possible d'apercevoir quels sont les comportements idéaux et valorisés qu'ils doivent acquérir pendant cette période exceptionnelle. Par la mobilisation ou par l'exercice professionnel, le bibliothécaire, pendant la guerre, possède un comportement différent de celui qu'il a dans le quotidien. Alors qu'il est plutôt passif au XIXe siècle, alors qu'il est plutôt quelqu'un qui reste seul dans sa bibliothèque à gérer sa collection, à établir des catalogues et à étudier, a-t-il la même attitude dans une situation où il se doit de réagir ?



A. Le professionnel des bibliothèques mobilisé pendant les guerres mondiales

Tout d'abord, les professionnels des bibliothèques sont mobilisés pendant les guerres mondiales. En effet, la mobilisation concerne tous les hommes pendant l'une ou l'autre guerres mondiales puisqu'en France, l'armée est basée sur le service militaire. Ainsi, selon le Livre d'or de l'ABF publié à la fin de la Première Guerre mondiale, on estime à 80 sur 250 en France, le nombre de bibliothécaires mobilisés, soit 32 % des bibliothécaires français. 17 des 80 professionnels des bibliothèques sont tombés au combat, ce qui équivaut à 21,5¹⁵¹ %. Le nombre de bibliothécaires en fonction étant par avance peu élevé, la mobilisation pour la guerre est, de ce fait, importante pour cette profession. En sachant que les professionnels des bibliothèques avant la Première Guerre mondiale sont majoritairement des notables lettrés plutôt âgés, la mobilisation concerne donc la jeune génération, ce qui peut expliquer l'émotion apparente et l'hommage des auteurs des nécrologies face à leurs pairs tombés au front. La jeune génération représente l'avenir de la profession, avenir compromis par la guerre. En ce qui concerne le nombre d'hommes mobilisés pendant la Seconde Guerre mondiale, se trouvent parmi eux, 30 bibliothécaires de la Bibliothèque nationale et 28 membres de l'A.B.F¹⁵². De ce fait, la mobilisation reste importante dans l'une ou l'autre guerres mondiales pour des professionnels déjà peu nombreux.

Mon corpus comporte 44 nécrologies d'hommes mobilisés durant la Première Guerre mondiale publiées entre 1914 à 1978 et 12 nécrologies d'hommes mobilisés pendant la Seconde Guerre mondiale publiées entre 1940 et 1980. Ayant moins de sources concernant la Seconde Guerre mondiale, trouvées dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* essentiellement, je me concentrerai plus particulièrement sur le bibliothécaire mobilisé durant la Première Guerre mondiale, du fait d'un corpus plus volumineux. Néanmoins, les nécrologies d'hommes mobilisés pendant la Seconde Guerre mondiale me serviront à comparer le discours sur le bibliothécaire mobilisé pendant l'une ou l'autre guerres mondiales.

151 POULAIN, Martine, « Les Bibliothèques durant la grande guerre » dans *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)*, 2014, n°3, p. 117.

152 LEMARIÉ, Aliénor, *Les bibliothèques françaises sous l'Occupation*, Angers, Université d'Angers, 2014, p. 47.
RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



A. 1. Un soldat, avant d'être un bibliothécaire

Ainsi, se développe dans ces nécrologies parues dans la presse professionnelle pendant et quelques années après la guerre, un discours qui met en valeur les bibliothécaires selon leur identité de soldat et non selon leur identité professionnelle.

Tout d'abord, ce sont des hommes mobilisés, comme le soulignent de nombreuses nécrologies. Ainsi, la nécrologie de Vincent Flipo déclare que « lieutenant de réserve dans un régiment d'infanterie, il partit le premier jour de la mobilisation¹⁵³ », tout comme celle de Georges Boussinecq souligne « [qu']il partit des premiers en 1914¹⁵⁴ ». Ce sont donc des hommes qui face à leur devoir citoyen, face à leur devoir de défendre leur patrie, s'engagent dès les premières mobilisations. Ces bibliothécaires apparaissent comme des personnes actives, ce qui est en contradiction avec l'image habituelle du professionnel des bibliothèques calme, qui établit des catalogues et qui fait des études dans son établissement culturel. Le fait qu'ils s'engagent dès « le premier jour de la mobilisation » comme Vincent Flipo accentue cette conscience de la part du professionnel, d'avoir un devoir citoyen. En tant que conservateurs du patrimoine culturel français, ils ont conscience de l'impact que pourrait avoir une guerre sur le patrimoine. En effet, les pillages, les incendies et les bombardements sont une part importante de ce que produit une guerre. De ce fait, en partant au front dès le début de la mobilisation, ces bibliothécaires démontrent leur volonté de défendre leur patrimoine culturel et de défendre leur patrie. Ils gardent une partie de leur identité professionnelle mais deviennent des soldats.

Par ailleurs, outre la mobilisation obligatoire, certaines nécrologies soulignent des hommes qui s'engagent volontairement. Ainsi, Louis Royer a « combattu dès 1915 comme engagé volontaire¹⁵⁵ », et Raoul Monnot a été un « engagé volontaire en 1917¹⁵⁶ ». Ces bibliothécaires qui ont fait le choix de s'engager volontairement durant la Première Guerre mondiale sont donc perçus par les auteurs des nécrologies comme des professionnels qui exécutent leur devoir citoyen avant leur profession. Le message laissé par ces mobilisés serait alors le suivant : la patrie avant la culture. De ce fait, ils laissent de côté leur identité

153 « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1933-1934, pp. 231-234.

154 Voir annexe 5.

155 V., P., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1938, pp. 16-18.

156 PRINET, Jean, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1958, n° 10, pp. 717-718.
RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



professionnelle au profit de leur identité de soldat, « [d']engagé volontaire ». Une nécrologie apporte une autre raison qui encourage les mobilisations volontaires de certains bibliothécaires. En effet, la nécrologie de Félix Debysier déclare « [qu']il séjournait en août 1914 à Paris, quand il fut totalement coupé des siens par l'invasion. Engagé volontaire, il devait être grièvement blessé en 1917 comme aspirant d'infanterie¹⁵⁷. » Ici, « l'invasion » allemande encourage le défunt à partir au front afin de défendre sa famille qui habite dans le Pas-de-Calais¹⁵⁸, zone occupée par les Allemands. En s'engageant, Félix Debysier apparaît comme un citoyen français qui part au front pour défendre sa famille. Ici, la profession du défunt est oubliée au profit du sentiment que l'homme peut ressentir face aux conséquences d'une guerre, ce qui le pousse à s'engager comme soldat.

Le bibliothécaire mobilisé est nommé par son grade militaire dans les nécrologies parues pendant les guerres mondiales. De ce fait, Henriot Marty termine « avec le grade de lieutenant¹⁵⁹ » la Première Guerre mondiale et « avec le grade de capitaine¹⁶⁰ » celle de 1939-1940. De même Pierre Daudet est « mobilisé en 1939 comme capitaine¹⁶¹ » ou encore Jules Bott est « lieutenant au 65^e d'infanterie¹⁶² » et Paul Cornu est « sergent-fourrier d'un régiment de réserve¹⁶³ » durant la Première Guerre mondiale. Ces différents grades militaires démontrent que ces hommes sont perçus comme étant des soldats, des officiers avant d'être des bibliothécaires. Jules Bott et Paul Cornu étant morts au front, leurs nécrologies ne rendent pas hommage au bibliothécaire défunt, mais au soldat tombé pour la France. L'identité professionnelle des hommes est mise de côté au profit de l'identité citoyenne et militaire de ces derniers, ce qui montre un autre discours de la part des auteurs des

157 HORNUNG, Jacques, « Félix Debysier (1896-1963) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1964, n°43, pp. 36-38.

158 PIQUARD, Maurice, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1963, n° 12, pp. 485-486.

159 CARO, Adrien, « Henriot Marty (1890-1972) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1972, n°75, pp. 90-91.

160 *Ibid.*

161 OURLIAC, Paul , « Pierre Daudet (1904-1945) » dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1946, tome 106, livraison 1, p. 170.

162 GIRAUD-MANGIN, « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1919, n°1-3, pp. 17-18.

163 BONNEROT, Jean, « In Mémoriam Paul Cornu (1881-1914) » dans *Revue des Bibliothèques*, 1915-1916, pp. 275-285.

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980 79



nécrologies. Le bibliothécaire mobilisé et tombé au front est souligné comme un défenseur de la patrie et non comme un défenseur du patrimoine culturel français.

En outre, le bibliothécaire mobilisé peut être un être différent de ce qu'il est au quotidien. En effet, la guerre fait de lui quelqu'un qui a des décisions à prendre au sein d'un collectif. Ainsi, Paul Cornu est « mobilisé dès le début comme sergent-fourrier d'un régiment de réserve, il combattait en Argonne avec cette énergie tenace et cette bravoure infatigable, qui lui avaient aussitôt conquis l'estime de ses chefs et de ses soldats¹⁶⁴. » Alors que le bibliothécaire travaillait seul dans son établissement culturel au XIXe et au début du XXe siècle, le voici durant la guerre intégré à une unité dont il peut parfois prendre le commandement. Le professionnel des bibliothèques mobilisé devient un homme qui vit dans l'action et qui a des décisions à prendre. Ce discours contraste avec le modèle d'un bibliothécaire posé, seul dans sa bibliothèque et qui n'a d'autres responsabilités que de gérer ses collections. D'autres nécrologies décrivent ce modèle de bibliothécaire meneur d'hommes. Ainsi, Gabriel Garric « est tombé frappé d'une balle à la tête le 22 août 1914 à Bleid, près de Virton, dans le Luxembourg belge, au moment où il forçait à se lever des hommes qui se terraient sous la grêle des balles¹⁶⁵. » De même que Jules Bott est décédé de cette manière : « à la terrible offensive qui fut déclenchée en Champagne pour percer les lignes ennemis, il entraînait héroïquement ses hommes à l'assaut, lorsqu'il tomba, frappé à mort, le 25 septembre 1915, près de Mesnil-les-Hurlus¹⁶⁶. » Le bibliothécaire ici devient un homme de terrain, prêt à sacrifier sa vie pour sauver la vie d'autres soldats. Le professionnel des bibliothèques, dans ce discours, devient un homme altruiste, ce qui est en contradiction avec le discours dans les nécrologies professionnelles parues durant la paix qui établissent le bibliothécaire idéal comme étant au service d'un public lettré. C'est ce que l'on peut également constater dans la nécrologie d'André Martin : « capitaine de cinquante-six ans, il fut mobilisé de nouveau le 2 septembre 1939 [...]. Commandant en Alsace une compagnie d'étapes lors de l'apocalypse de juin 1940, il lui fit franchir la frontière suisse pour éviter la captivité chez l'ennemi¹⁶⁷. » Le professionnel des bibliothèques, meneur d'hommes durant la

164 BONNEROT, Jean, « In Mémoriam Paul Cornu (1881-1914) » dans *Revue des Bibliothèques*, 1915-1916, pp.

275-285.

165 « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1915, n°1-2, p. 29.

166 GIRAUD-MANGIN, « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1919, n°1-3, pp. 17-18.

167 JOSSERAND, Pierre, « André Martin (1884-1963) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1964, n°43, pp. 38-40.

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



guerre mondiale, a sur ses épaules la responsabilité d'un régiment et doit donc prendre des décisions qui peuvent conduire à la mort. Ici, André Martin doit protéger ses hommes des Allemands – « l'ennemi » selon la citation – suite à la défaite française de juin 1940. Il les encourage à s'exiler en Suisse, pays neutre durant la Seconde Guerre mondiale, pour sauver leurs vies et leur honneur patriotique face au futur gouvernement de Vichy qui s'installe en France. Ainsi, le bibliothécaire apparaît comme un citoyen français qui se préoccupe de ses compatriotes et comme un gradé militaire qui se préoccupe de ses hommes. Ce discours que l'on voit dans les nécrologies est en contradiction avec la vision solitaire du bibliothécaire dans son établissement culturel. En effet, le bibliothécaire travaille seul dans sa bibliothèque et la guerre fait de lui un homme parfois gradé, avec des responsabilités, créant ainsi une dimension collective qui transparaît dans les nécrologies parues dans la presse professionnelle.

A. 2. Un modèle patriotique

Le bibliothécaire mobilisé est décrit comme étant un soldat, oubliant en partie son identité professionnelle selon les nécrologies parues dans la presse professionnelle durant les guerres mondiales. Cependant, ce même bibliothécaire mobilisé est également un modèle patriotique, un exemple que les Français, que les lecteurs des revues professionnelles doivent suivre.

Tout d'abord, les nécrologies se font l'écho des discours patriotes contemporains, notamment durant la Première Guerre mondiale. En effet, la France, alors en guerre contre l'Allemagne, développe un discours de diabolisation de cette nation, visible dans les nécrologies. C'est ainsi que l'on peut lire dans celle de Charles Kohler que « toute injustice, toute inhumanité le révoltait, et l'on comprend combien, lui qui avait protesté énergiquement contre les massacres dont l'Arménie a été trop souvent le théâtre, il souffrait des odieuses violations du droit et des actes de barbarie systématique par lesquels depuis trois ans, dans la guerre actuelle, nos ennemis se déshonorent¹⁶⁸. » Les « ennemis » désignent ici les Allemands en particulier, que l'on peut percevoir comme des barbares étant donné que les termes « odieuses violations du droit » et « actes de barbarie » sont employés. La diabolisation de l'Allemagne par les pouvoirs publics français influence un

168 « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1917, n°1-2, pp. 26-31.

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



nouveau discours sur la profession de bibliothécaire. En effet, dans cet exemple, le bibliothécaire apparaît comme un homme qui défend activement sa nation et qui a des opinions, alors que les nécrologies décrivaient un bibliothécaire érudit et posé, rédigeant des catalogues. Charles Kohler est donc représenté comme quelqu'un ayant des valeurs citoyennes, comme quelqu'un qui avant d'être un professionnel des bibliothèques, reste un citoyen français attaché aux valeurs de la République. De ce fait, la carrière professionnelle du défunt est moins valorisée contrairement à sa citoyenneté, dans un contexte d'union nationale.

C'est ainsi que le bibliothécaire devient donc un modèle patriotique lorsqu'il est mobilisé. En effet, par le contexte de diabolisation de l'Allemagne, la génération des jeunes bibliothécaires mobilisés, éduquée de façon à vouloir récupérer l'Alsace-Lorraine perdue lors de la guerre de 1870-1871, est impatiente d'aller au front comme en témoigne quelques nécrologies. Par exemple, Georges Boussinecq « partit des premiers en 1914, appartenant au 332^e d'infanterie. Il était content de se battre, puisque l'heure était venue¹⁶⁹. » La dernière phrase souligne l'impatience du défunt à aller au combat. Par « puisque l'heure était venue », on peut faire référence ici à la vengeance souhaitée par les Français depuis la défaite de 1870-1871, au fait qu'ils veulent récupérer l'Alsace-Lorraine annexée par les Allemands. Ici, le bibliothécaire apparaît comme quelqu'un qui se bat pour reconquérir l'intégralité du territoire français et donc du patrimoine culturel français. D'autres nécrologies montrent des bibliothécaires prêts à retourner au front comme Jules Bott selon les lignes suivantes : « ne repartit au front qu'en juin 1915, comme lieutenant au 65^e d'infanterie¹⁷⁰. ». Alors que les Français ont enfin l'occasion de reconquérir les régions perdues, il est du devoir de tous de participer à la guerre afin d'atteindre cet objectif. L'union nationale n'a qu'un seul objectif durant la Première Guerre mondiale : reconquérir l'Alsace-Lorraine et se venger des Allemands. Le bibliothécaire dans ces nécrologies n'est donc plus décrit selon sa profession mais selon sa nationalité. Il s'agit d'un devoir patriotique que d'aller au combat pour récupérer l'Est de la France.

Par ailleurs, les nécrologies montrent également que les professionnels des bibliothèques sont prêts à faire don de leurs vies afin de défendre leur patrie. Par exemple,

169 Voir annexe 5.

170 GIRAUD-MANGIN, « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1919, n°1-3, pp. 17-18.



Jules Bott dont « [les] restes ne purent être retrouvés¹⁷¹ », ainsi que Georges Boussinecq dont la famille « sut au début de janvier 1915 qu'il était porté disparu¹⁷² », sont des hommes qui ont des comportements exemplaires et patriotiques pensant à leur patrie avant de penser à leurs propres vies. Le discours du bibliothécaire mobilisé et tombé au combat que l'on voit dans les nécrologies est à lier avec le contexte d'union nationale. En effet, la presse professionnelle pleure ses morts mais salue la bravoure de ces derniers, leur rend hommage en tant que soldat, en tant que citoyen français et non en tant que bibliothécaire.

En outre, les nécrologies reconstruisent le sentiment patriotique qu'auraient pu avoir les défunts à la découverte du sort de leur ville à la fin de la guerre. En effet, la nécrologie de Georges Boussinecq évoque que : « Malade, atrocement blessé, ou prisonnier en Allemagne ? Plus tard, ce fut presque un soulagement de pouvoir espérer qu'il était tombé, mortellement frappé, qu'il ne sut rien de nos désastres, rien de l'agonie lente de Reims ; que, pendant ces heures tragiques et douloureuses, il goûtait le repos¹⁷³. ». Ici, le défunt est présenté comme étant un homme qui aurait pu être affligé par le destin de la bibliothèque de Reims, étant donné qu'il en était le bibliothécaire-adjoint. En effet, bien qu'étant décédé en décembre 1914, la nécrologie de Georges Boussinecq n'est publiée qu'en 1919, alors que les contemporains venaient de découvrir ce qu'il était devenu. De ce fait, la Première Guerre mondiale est terminée et a laissé son empreinte sur Reims. Par « qu'il ne sut rien de nos désastres, rien de l'agonie lente de Reims », l'auteur de la nécrologie dépeint les nombreux bombardements qu'a connus la ville pendant la Première Guerre mondiale. Ainsi, l'hôtel de ville de Reims où était installée la bibliothèque municipale est bombardé le 3 mai 1917¹⁷⁴. Le bibliothécaire mobilisé est donc représenté comme quelqu'un s'inquiétant du sort de la France, s'inquiétant du sort des bibliothèques. Par ce biais, il est un modèle patriotique, puisqu'à cause de ce qui pourrait arriver à la France, il part au combat pour l'empêcher, il part au combat défendre sa nation.

Ensuite, les nécrologies développent des discours sur les comportements héroïques et patriotiques des bibliothécaires tombés au front. En effet, Paul Cornu « mobilisé dès le

171 GIRAUD-MANGIN, « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1919, n°1-3, pp. 17-18.

172 Voir annexe 5.

173 *Ibid.*

174 POULAIN, Martine, « Les Bibliothèques durant la grande guerre » dans *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)*, 2014, n°3, p. 122.

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



début comme sergent-fourrier d'un régiment de réserve, [...] combattait en Argonne avec cette énergie tenace et cette bravoure infatigable, qui lui avaient aussitôt conquis l'estime de ses chefs et de ses soldats¹⁷⁵. » est décédé sur le front : « lorsqu'il contracta la fièvre typhoïde. Évacué sur une ambulance à Commercy, il ne tardait pas à succomber malgré sa robuste santé, le 29 décembre 1914¹⁷⁶. ». Cette nécrologie est la consécration du caractère héroïque et patriotique d'un soldat et d'un bibliothécaire français, tombé au combat. Il est « mobilisé dès le début » de la Première Guerre mondiale, il est un meneur d'hommes : « sergent-fourrier d'un régiment de réserve ». Ici, la nécrologie valorise le contraste entre la fonction de bibliothécaire du défunt, qui aurait pu lui permettre une situation relativement protégée durant la guerre, et son engagement personnel au combat. Elle exalte également les qualités essentielles du combattant : « énergie tenace », « bravoure infatigable » et « robuste santé ». Paul Cornu devient donc un exemple à suivre, un modèle patriotique par excellence. En sachant que ces comportements exemplaires sont décrits dans les nécrologies parues pendant la Première Guerre mondiale, le but est d'encourager ceux qui lisent les revues professionnelles telles que le *Bulletin de l'A.B.F.* ou la *Revue des Bibliothèques* à participer à l'effort national. Ces lecteurs sont notamment des professionnels des bibliothèques qui peuvent avoir des hommes dans leur famille non mobilisés encore. Développer un portrait patriotique d'un pair mort au combat peut encourager des mobilisations d'hommes et peut encourager des comportements à l'arrière qui vont aider à la victoire. Le bibliothécaire patriote, tombé au combat, va encourager les membres de sa famille à honorer sa mémoire et va donc conduire à faire du comportement du défunt, un exemple à suivre.

Enfin, dans certaines nécrologies, la famille du défunt est également mise en valeur lorsqu'elle participe à la guerre, au front ou lorsqu'elle est déportée. La nécrologie de Louis Battifol déclare que : « l'un de ses fils, prisonnier de guerre, remplit une mission sacerdotale dans les camps avec tant de cœur que les nazis l'internèrent dans le bagne de Mauthausen, où il mourut peu de temps après la victoire¹⁷⁷. » La nécrologie de Charles Kohler décrit, quant-à elle, la famille mobilisée du défunt avec les phrases suivantes : « par les nobles

175 BONNEROT, Jean, « In Mémoriam Paul Cornu (1881-1914) » dans *Revue des Bibliothèques*, 1915-1916, pp. 275-285.

176 *Ibid.*

177 BOUSSARD, Jacques, « Louis Battifol (1865-1946) » dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1948, tome 107, livraison 2, pp. 327-330.

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980 84



encouragements qu'il sut donner à son fils, à son gendre, bons défenseurs du pays¹⁷⁸ » et « du moins eut-il la joie de revoir peu de jours avant sa mort son fils, qui depuis de longs mois fait bravement et brillamment son devoir de soldat et de qui il était justement fier¹⁷⁹. ». De ce fait, les nécrologies des bibliothécaires parues dans la presse professionnelle rendent hommage au comportement exemplaire des défunt, mais aussi à leur famille, en période de guerre. La douleur d'un père de perdre son fils dans le cadre d'une déportation ou la fierté d'un père de voir son fils combattre pour la France est un sentiment que beaucoup de Français partagent durant les deux guerres mondiales. Ils vivent ce que chaque Français vit lorsqu'une guerre éclate, partagent les mêmes sentiments. De ce fait, dans les nécrologies, s'établit un discours présentant les bibliothécaires défunt comme des parents, comme des citoyens lambda dont la famille est touchée par cette situation exceptionnelle. Cela contraste avec le fait que dans les nécrologies professionnelles, la dimension familiale est peu présente.

Ainsi, le bibliothécaire mobilisé est représenté comme étant un soldat avant tout. Les nécrologies amoindrissent l'identité professionnelle du défunt au profit de son statut militaire en temps de guerre. Le bibliothécaire est également un modèle patriotique, un exemple à suivre qui se bat et qui se préoccupe du sort de la France dans ce contexte exceptionnel qu'est la guerre. De même, les qualités démontrées dans ce contexte ne sont pas celles que mettent habituellement en valeur les nécrologies des bibliothécaires : courage physique, esprit d'initiative et engagement de terrain entre autres. De ce fait, ce discours va encourager d'autres comportements, va encourager le bibliothécaire en exercice durant les guerres mondiales à développer de nouvelles attitudes.

B. Le bibliothécaire face à l'occupation ennemie

B. 1. L'éternel protecteur du patrimoine culturel

Tout d'abord, le bibliothécaire qui exerce en temps de guerre est, selon les nécrologies, quelqu'un qui va protéger les fonds de son établissement culturel, de l'ennemi. C'est du moins comme cela qu'est décrit Charles Mortet : « pendant la période des

178 « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1917, n°1-2, pp. 26-31.

179 *Ibid.*

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



bombardements, en 1918, il donna une preuve de son zèle vigilant, en venant coucher auprès de la Bibliothèque lorsque, par des nuits claires, il y avait alerte¹⁸⁰. ». Ici, le défunt est prêt à sacrifier sa vie, à faire face aux bombardements pour protéger les collections de la Bibliothèque Sainte-Geneviève dont il est le conservateur depuis 1917. Il se présente comme étant le garant des fonds de cet établissement culturel. C'est ici l'une des missions fondamentales du métier de bibliothécaire tel qu'il est défini au premier XXe siècle : conserver et protéger les collections, le patrimoine culturel français. La mission de conservation est essentielle aux yeux des bibliothécaires de l'époque, suite aux divers désastres qu'ils ont connu au cours du XIXe siècle. Par conséquent, conserver est le maître-mot, la maxime du professionnel des bibliothèques au premier XXe siècle, même en temps de guerre. De ce fait, par son comportement, Charles Mortet incarne le bibliothécaire idéal, qui au péril de sa vie, veille sur les fonds dont il a la charge. Il en va de même pour Félix Debysier qui, pendant la Seconde Guerre mondiale, va directement se rendre sur le lieu où les collections sont menacées par les Allemands. C'est ce que l'on peut voir avec les lignes suivantes : « c'était en 1941 ; le château de Vincennes, réquisitionné dès septembre 1939, était désormais aux mains de l'armée allemande et les collections, pour la plupart restées sur place, couraient à tout instant les plus grands dangers. Pour mieux les surveiller, il n'hésite pas à venir avec sa famille habiter au milieu d'elles, s'efforçant d'en abriter partout où il pouvait les éléments les plus précieux¹⁸¹. ». Ici, le défunt, afin de protéger les collections menacées par l'occupant, va veiller directement sur celles-ci, voire même en cacher « partout où il pouvait les éléments les plus précieux ». De ce fait, plus encore le contexte de guerre, l'occupation, le bibliothécaire décrit dans les nécrologies reste le protecteur du patrimoine culturel français. Que ce soit dans l'une ou l'autre guerres mondiales, les bibliothécaires en exercice ont la même attitude : conserver quel qu'en soit le prix à payer. En tant que garants et conservateurs du patrimoine culturel français, leur objectif est de préserver le maximum de sources historiques, patrimoniales et culturelles pour la postérité.

Par ailleurs, c'est dans cet objectif ainsi que pour prévenir les bombardements, les incendies et les pillages de bibliothèques pendant la guerre, que les bibliothécaires vont prendre des mesures afin de veiller à ce que les collections soient évacuées vers d'autres lieux. C'est notamment le cas avant la Seconde Guerre mondiale avec la circulaire du 28

180 SUSTRAC, Charles, « Charles Mortet (1852-1927) » dans *Revue des Bibliothèques*, 1928, pp. 5-18.

181 PIQUARD, Maurice, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1963, n° 12, pp. 485-486.



septembre 1938 décrétée par les inspecteurs généraux Émile Dacier et Charles Schmidt ainsi que par l'administrateur général de la Bibliothèque nationale Julien Cain. Cette circulaire nommée *Instructions sur la protection des collections des Bibliothèques municipales* énumère les types d'ouvrages et les manuscrits à évacuer en priorité¹⁸². C'est dans le cadre de cette circulaire que l'on voit, dans les nécrologies, les bibliothécaires défuns évacuer les collections pendant la Seconde Guerre mondiale. En effet, dans la nécrologie de Jacques Feller, les bibliothécaires ont décidé de transporter « en mai 1940, des manuscrits, estampes, médailles, livres rares, venant de la Réunion des bibliothèques nationales, [...] pour des raisons de sécurité au château de Castelnau-de-Bretenoux, dans le Lot¹⁸³. ». Il est en de même dans la nécrologie d'Odette Réville qui en 1940, « [met] à l'abri des envahisseurs les manuscrits, les archives, les pièces les plus précieuses : Mademoiselle Réville se refusa à quitter Reims en abandonnant les trésors de sa bibliothèque ; elle présida à leur choix, à leur mise en caisse, à leur transport jusqu'à St-Fargeau, à leur dépôt dans une cave du château où ils furent emmurés sous ses yeux¹⁸⁴... ». Dans l'une ou l'autre nécrologie, les bibliothécaires ont évacué les collections des bibliothèques qui se situent en zone occupée vers des lieux qui peuvent résister aux bombardements. Ce sont notamment des châteaux : « au château de Castelnau-de-Bretenoux », « jusqu'à St-Fargeau ». Le fait que ce soit le bibliothécaire qui préside à l'évacuation des fonds de son propre établissement comme Odette Réville à Reims, laisse entendre un discours de la part des nécrologies selon lequel le professionnel des bibliothèques est le protecteur du patrimoine culturel. Il est le garant du patrimoine dans toutes sortes de situations et davantage en temps de guerre puisqu'il s'agit d'un contexte menant à des pillages, à des bombardements et à des incendies. Les fonds patrimoniaux sont notamment constitués de documents papier, donc laisser ces derniers dans une ville occupée avec le risque d'incendies est à éviter. Les bibliothécaires en veillant à leur évacuation, veillent à conserver la mémoire française. On peut considérer donc cela comme un comportement patriotique et c'est un idéal du bibliothécaire décrit par les nécrologies dans la presse professionnelle.

En outre, une nécrologie laisse entendre le rôle important qu'a eu le défunt dans l'organisation des évacuations à partir de 1941, alors qu'il était en fonction en zone occupée.

182 LEMARIÉ, Aliénor, *Les bibliothèques françaises sous l'Occupation*, Angers, Université d'Angers, 2014, p. 14.

183 BRUNO, Jean, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1968, n° 7, pp. 325-326.

184 BARTOSZEWSKI, Marie, « Odette Reville (1893-1979) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1980, n°106, pp. 27-28.

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980

En effet, Léonce Célier a eu « [un] rôle actif, aux heures les plus difficiles de la dernière guerre, pour sauvegarder les collections menacées et [pour] prendre des mesures de protection pour les livres précieux et les manuscrits¹⁸⁵ ». Cette citation fait référence au fait qu'avec Marcel Bouteron et Jacques Jaujard, il « [organise] la protection des bibliothèques sous l'autorité de l'Éducation nationale et des commandants militaires allemands de France¹⁸⁶ ». De même que Paul Vanrycke qui pendant la Première Guerre mondiale, était « demeuré à son poste, [...] et] eut au moins la chance, sous l'occupation ennemie, de préserver ses collections. Au moment de l'incendie de la mairie de Lille, il coopéra au sauvetage des richesses de la bibliothèque municipale et les fit transporter dans les locaux de la Bibliothèque universitaire : dès lors, la ville lui en confia la direction¹⁸⁷ ». En effet, Lille est occupée par les Allemands d'octobre 1914 à octobre 1918, lorsque l'incendie accidentel de la mairie se déclare le 23 avril 1916, Paul Vanrycke participe au sauvetage de 110 000 à 120 000 volumes sur les 185 000 que possédait la bibliothèque municipale¹⁸⁸. De ce fait, les nécrologies dépeignent un bibliothécaire en exercice, qui même en zone occupée, prend des mesures préventives pour sauvegarder les collections. Il reste le protecteur d'un patrimoine national et c'est son rôle d'en assurer la conservation pour les générations futures.

Cependant, parfois, le bibliothécaire en fonction doit assister aux destructions d'établissements culturels et voir des collections brûler. C'est le cas de Félix Debysier qui s'était rendu au château de Vincennes où des collections étaient menacées par les Allemands afin de veiller sur elles comme on a pu le voir auparavant. Néanmoins, il n'a pu atteindre complètement son objectif comme le prouvent les lignes suivantes : « mais il n'était pas en son pouvoir d'empêcher les troupes allemandes, au moment de leur départ en août 1944, de mettre le feu aux réserves de carburant accumulées sans qu'il le sût, dans des casemates voisines et il dut assister impuissant à la destruction presque totale du Pavillon de la Reine¹⁸⁹ ». De même pour Georges Collon : « puis la guerre vint, la bibliothèque de Tours fut détruite, et de ce coup il semble bien que notre collègue ne se soit jamais tout à fait remis

185 MASSON, André, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1964, n° 5, pp. 221-222.

186 LEMARIÉ, Aliénor, *Les bibliothèques françaises sous l'Occupation*, Angers, Université d'Angers, 2014, p. 14.

187 MACAIGNE, L.-E., « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1923, pp. 363-364.

188 POULAIN, Martine, « Les Bibliothèques durant la grande guerre » dans *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)*, 2014, n°3, p. 120.

189 PIQUARD, Maurice, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1963, n° 12, pp. 485-486.

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980 88



quoiqu'il eut sauvé les plus beaux manuscrits de sa collection¹⁹⁰. ». Ces nécrologies présentent des bibliothécaires psychologiquement atteints par la perte de leurs collections : « que notre collègue ne se soit jamais tout à fait remis », « il dut assister impuissant ». Selon eux, ils ont failli à leur mission essentielle de conservation et sont touchés jusque dans leur esprit par ces pertes dramatiques que cause un bombardement comme c'est le cas de la bibliothèque municipale de Tours¹⁹¹. Ces deux nécrologies dévoilent donc un bibliothécaire meurtri par la destruction de sa bibliothèque, comme si cette dernière était une partie corporelle et spirituelle du professionnel. Par la destruction, l'ennemi bouleverse un homme et un corps de métier entier.

Néanmoins, la nécrologie d'un bibliothécaire allemand montre que le patrimoine culturel d'une nation passe avant les hostilités de deux nations ennemis. En effet, la nécrologie de Fritz Milkau, publiée dans la presse professionnelle française 16 ans après la fin de la Première Guerre mondiale, donc dans un contexte d'apaisement entre la France et l'Allemagne, lui reconnaît certaines qualités. C'est ainsi qu'il est décrit selon les lignes suivantes : « quand éclata la guerre il eut à remplir une mission difficile, exigeant beaucoup de tact et de circonspection. La destruction de la bibliothèque de Louvain avait soulevé une indignation générale. Le gouvernement allemand s'en émut et, pour éviter qu'un fait pareil ne se reproduisit, décida de prendre des mesures pour sauvegarder les trésors littéraires menacés d'une catastrophe semblable. Dans ce but, Milkau fut chargé de se rendre en Belgique et dans la partie de la France qu'occupaient les forces allemandes. La tâche qu'on lui imposait réclamait beaucoup de tact, en même temps qu'une grande fermeté. Il fallait compter avec la défiance et les dispositions naturellement hostiles des populations. Il fallait encore surmonter les préventions des autorités militaires allemandes indisposées par l'intrusion d'un civil dans la vie du front ; en outre on devait prévenir les soustractions et les substitutions possibles d'exemplaires rares et précieux¹⁹² ». Ce professionnel des bibliothèques est mis en valeur dans la presse professionnelle française grâce à son engagement pour sauvegarder un patrimoine culturel qui n'est pas le sien. Le patrimoine culturel d'une nation désigne son identité, son Histoire, sa culture en somme. Chaque pays a une identité culturelle propre et la guerre est un danger pour la préservation des traces de

190 GRUNY, Marguerite, « Georges Collon : (1898 - 1961) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1961, n°35, pp. 109-111.

191 LEMARIÉ, Aliénor, *Les bibliothèques françaises sous l'Occupation*, Angers, Université d'Angers, 2014, p. 20.

192 CROZET, Léo, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1933-1934, pp. 445-447.

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980 89



l’Histoire d’un peuple. De ce fait, Fritz Milkau fait passer le patrimoine culturel français avant la défense de sa propre identité nationale. Le bibliothécaire est donc quelqu’un qui, même en temps de guerre, est capable de reconnaître la valeur de la culture écrite de ses adversaires, et de prendre des mesures pour la protéger des pillages et des destructions que peuvent produire ses compatriotes. Par conséquent, Fritz Milkau, par son comportement, incarne la résistance à la barbarie, incarne la résistance à la destruction d’une culture écrite nationale. C’est cette attitude qui est valorisée et qui fait du défunt, l’exemple parfait de ce que doit être un bibliothécaire universel.

B. 2. Être un bibliothécaire en exercice pendant la Seconde Guerre mondiale : entre Résistance et déportation

Être un bibliothécaire durant la Seconde Guerre mondiale, c'est également être, selon les nécrologies, un Résistant. Ce comportement exemplaire du professionnel des bibliothèques qui se bat pour la liberté, qui ne combat pas sur le front mais qui se bat contre le régime allemand et contre le gouvernement de Vichy, est valorisé dans les nécrologies parues pendant et après la Seconde Guerre mondiale.

Tout d’abord, même l’action la plus minime que peut faire un Résistant est mise en valeur dans les nécrologies de la presse professionnelle. En effet, Henri Moncel et sa femme « [ont] caché, [pendant] plusieurs semaines, un officier anglais dans leur grenier¹⁹³ ». Ici, le défunt participe de façon active mais responsable à la Résistance en cachant chez lui un officier allié. Par cette action, il prouve son désaccord avec le régime en place, attitude plutôt courageuse dans un contexte où le gouvernement de Vichy collabore avec le régime allemand. Le bibliothécaire devient dans cette nécrologie l’exemple de quelqu’un qui n’approuve pas les idées d’un pays dont il est un fonctionnaire. En effet, travaillant à la Bibliothèque Nationale, Henri Moncel devient un Résistant qui, au risque de perdre son emploi, décide de protéger et de sauver la vie d’un officier allié. De ce fait, il apparaît dans sa nécrologie comme étant une personne qui se soucie davantage de l’avenir de son pays – en protégeant l’officier anglais – que d’être licencié. Henri Moncel est quelqu’un qui se préoccupe de sa patrie, donc d’un aspect collectif, plutôt que de sa propre personne. L’une

¹⁹³ DOUGNAC, Marie-Thérèse, « Henri Moncel (5 Février 1880 - 4 Octobre 1962) » dans *Bulletin de*

l’Association des Bibliothécaires français (A.B.F.), 1964, n°43, pp. 33-36.

RODRIGUEZ Claire | L’évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980 90



des caractéristiques idéales du bibliothécaire Résistant décrit dans les nécrologies, c'est son patriotisme.

Ensuite, quelques nécrologies soulignent des profils de bibliothécaires qui ont participé activement à la Résistance, au péril de leurs vies. C'est ainsi qu'Yvonne Oddon « [se trouva] tout naturellement [...] dans ce petit noyau des résistants du Musée de l'Homme. Arrêtée en 1941, elle survécut à toutes les épreuves des prisons et des camps, essayant d'aider ses camarades à survivre dignement¹⁹⁴. ». Les « résistants du Musée de l'Homme » dont la défunte fait partie sont des bibliothécaires actifs dans la Résistance. En effet, dès 1940, Yvonne Oddon cache des Allemands contraints de fuir leur pays et leur permet de passer en zone libre¹⁹⁵. Parmi ses autres actions, elle prouve son engagement dans la Résistance en créant un journal clandestin, *Résistance*, qui lui permet de diffuser des idées contre le régime allemand ou contre le gouvernement de Vichy¹⁹⁶. Cependant, elle est découverte et « le 10 février 1941, la Gestapo arrête Anatole Lewitzky et Yvonne Oddon¹⁹⁷ », tous deux bibliothécaires au Musée de l'Homme et Résistants. La défunte est condamnée à la déportation, mais survit aux camps de concentration et en revient le 22 avril 1945¹⁹⁸. Sa nécrologie, en mentionnant son appartenance au réseau du Musée de l'Homme, rend compte d'un parcours de Résistant exemplaire, n'hésitant pas à risquer sa vie pour la liberté, à risquer sa vie pour aider les Alliés à reconquérir la France occupée. Par ailleurs, être Résistant est un choix réfléchi comme l'on peut le voir selon les mots suivants : « tout naturellement, Yvonne se trouva dans ce petit noyau des résistants du Musée de l'Homme¹⁹⁹. ». De ce fait, l'expression « tout naturellement » laisse penser que l'idée de résister est innée chez la défunte, puisqu'elle se doit de défendre activement son pays, puisqu'elle se doit de défendre son patrimoine culturel. Ici, plus qu'ailleurs, le bibliothécaire doit vivre avec son temps et ne plus seulement se préoccuper de ses publications ou de transmettre des savoirs, mais doit participer à la défense nationale, aussi bien au front en étant soldat qu'à l'arrière en devenant Résistant.

194 WEIL, Françoise, « Hommage à Yvonne Oddon (1902-1982) » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1982, n° 12, p. 712.

195 POULAIN, Martine, *Livres pillés, lectures surveillées*, Gallimard, Collection Folio Histoire, 2013, p. 301.

196 *Ibid.*

197 LEMARIÉ, Aliénor, *Les bibliothèques françaises sous l'Occupation*, Angers, Université d'Angers, 2014, p. 53.

198 POULAIN, Martine, *Livres pillés, lectures surveillées*, Gallimard, Collection Folio Histoire, 2013, p. 302.

199 WEIL, Françoise, « Hommage à Yvonne Oddon (1902-1982) » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1982, n° 12, p. 712.

Par ailleurs, d'autres nécrologies rendent hommage à des bibliothécaires qui ont participé à la Résistance, mais sans préciser les actions qu'ils ont pu effectuer. C'est ainsi qu'Henri Vendel « trouve, dans le mouvement de la Résistance, le moyen de servir encore son pays²⁰⁰. » tout comme Charles-André Barbet qui était « membre du maquis Foch²⁰¹ ». De ce fait, être un bibliothécaire idéal durant la Seconde Guerre mondiale, c'est être quelqu'un qui participe à la Résistance. La mention de cette organisation clandestine dans une nécrologie fait du défunt un exemple à suivre, quelqu'un qui combat contre l'ennemi non pas au front mais à l'arrière. C'est être quelqu'un qui ne soutient pas le régime en place et qui reste un citoyen français attaché aux valeurs de la République. Bien que le bibliothécaire se doive d'être quelqu'un qui se détache de toutes les opinions politiques, se doive d'être une personne qui apporte uniquement des savoirs, durant la Seconde Guerre mondiale, il incarne l'un des derniers remparts contre la barbarie allemande. On a déjà pu voir dans la sous-partie précédente que le bibliothécaire en fonction pendant la guerre est le protecteur du patrimoine culturel de sa nation. Mais pendant la Seconde Guerre mondiale, cela va plus loin, le professionnel des bibliothèques qui est Résistant, est quelqu'un qui se soucie de sa nation et non pas seulement de la culture de son pays. Il s'agit donc d'un homme ou d'une femme qui passe outre son identité professionnelle afin de participer activement à la reconquête de son pays occupé.

En outre, certaines nécrologies mentionnent des bibliothécaires Résistants qui ont été déportés mais qui ne sont pas revenus des camps de concentration. Par exemple, Émile Lefort a été un bibliothécaire luxembourgeois actif dans la Résistance. En effet, « il composait des tracts, des chansons, en français. Il les reproduisait lui-même à la machine, les mettait lui-même à la poste, prenant tous les risques. Il faisait plus. Des rapports destinés aux alliés à Londres étaient rédigés par ses soins. Ils portèrent plus d'une fois d'utiles renseignements. La radio de Londres en faisait état. Lorsque nous entendions : *Montaigne a dit*, c'était lui Montaigne. Nous ne le savions pas alors²⁰². ». Cependant, il est « arrêté à la mi-janvier 1944²⁰³ » et est « mort au sortir du camp de Mauthausen, le 5 avril 1945²⁰⁴ ». De même que

200 BRUN, Robert, « Henri Vendel (1892-1949) » dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1950, tome 108, pp. 193-195.

201 DESGRAVES, Louis, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1978, n° 9-10, pp. 535-536.

202 BARROUX, Robert, « Émile Lefort (1914-1945) » dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1946, tome 106, livraison 2, pp. 420-422.

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980 92



Pierre Daudet « reprit la lutte clandestine dans les rangs de l'armée secrète²⁰⁵ » mais est « arrêté le 9 avril 1944²⁰⁶ » et meurt épuisé au camp de concentration de Stassfurt en janvier 1945. Ces deux nécrologies établissent le même type de discours sur le bibliothécaire Résistant, décédé dans le cadre d'une déportation. Ils sont représentés comme deux hommes défendant leurs nations, le Luxembourg et la France, contre un même ennemi, l'Allemagne. En ce qui concerne Émile Lefort, sa nécrologie le dévoile comme étant un membre important de la Résistance luxembourgeoise : « Lorsque nous entendions [à la radio de Londres] : *Montaigne a dit, c'était lui Montaigne.* » Il n'est donc pas le simple bibliothécaire qui protège les collections de son établissement contre l'ennemi, mais est quelqu'un qui donne des renseignements aux Alliés. En ce qui concerne Pierre Daudet, il a « repri[s] la lutte clandestine dans les rangs de l'armée secrète ». En effet, il a été « mobilisé en 1939 comme capitaine²⁰⁷ » et décide de reprendre son combat pour la paix sous une nouvelle forme : participer à la Résistance à laquelle sa nécrologie fait référence avec cette expression : « dans les rangs de l'armée secrète ». Ainsi, le bibliothécaire Résistant a, une nouvelle fois, un rôle actif et ne se contente pas de défendre uniquement un patrimoine culturel ou une mémoire nationale mais de défendre l'avenir d'un pays, et cela au risque d'une déportation et donc d'une mort éventuelle.

Enfin, alors que les nécrologies valorisent le comportement exemplaire d'un professionnel des bibliothèques Résistant, la presse professionnelle ne comporte aucune nécrologie concernant un bibliothécaire qui a collaboré avec le gouvernement de Vichy ou avec le régime allemand. En effet, alors que Julien Cain a l'honneur de 3 nécrologies dans le *Bulletin de l'A.B.F.* ou dans le *BBF*, son successeur à la fonction d'administrateur général de la Bibliothèque Nationale durant la Seconde Guerre mondiale, Bernard Faÿ, décédé en 1978, n'est visible dans aucune nécrologie. Ce dernier a collaboré avec le régime de Vichy et a été démis de ses fonctions le 19 août 1944²⁰⁸. De ce fait, les nécrologies, par leur définition même, rendent compte d'un discours valorisant le défunt et plus généralement l'Histoire

203 BARROUX, Robert, « Émile Lefort (1914-1945) » dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1946, tome 106, livraison 2, pp. 420-422.

204 *Ibid.*

205 OURLIAC, Paul, « Pierre Daudet (1904-1945) » dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1946, tome 106, livraison 1, pp. 169-170.

206 *Ibid.*

207 *Ibid.*

208 COMPAGNON, Antoine, « Le Cas Bernard Faÿ » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2010, n° 2, p. 98-99.
RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980 93



française, occultant volontairement certains bibliothécaires décédés dont la vie ne justifie pas la création d'une nécrologie à leur égard.

C. Le bibliothécaire après la guerre : reconstruire et réorganiser

Être un professionnel des bibliothèques pendant la guerre, c'est également envisager l'après-guerre. Alors que certaines bibliothèques ont été bombardées, alors que les collections ont été évacuées vers des lieux plus sûrs, les bibliothécaires doivent, après la guerre, mettre en place des projets et des actions pour reconstruire et réorganiser ces établissements culturels. La guerre étant une situation exceptionnelle, exige de ce fait des mesures extraordinaires pour protéger le patrimoine culturel du pays. Cependant lorsqu'elle se termine, les bibliothécaires doivent organiser le retour à la vie quotidienne de leurs structures.

Ainsi, quelques nécrologies évoquent les caractéristiques idéales d'un bibliothécaire après la guerre et les actions qu'il effectue pour remettre à disposition du public l'entièreté du patrimoine culturel français.

Tout d'abord, le bibliothécaire après la guerre doit, selon les nécrologies, procéder au rapatriement dans les bibliothèques, des collections évacuées durant la Seconde Guerre mondiale notamment. C'est ce que l'on peut voir dans la nécrologie d'Odette Réville, qui « après la libération, [...] effectua le rapatriement des collections à Reims et qui eut la joie de les replacer, intactes, sur les rayons qui les attendaient²⁰⁹ ». En effet, les fonds de la nouvelle bibliothèque municipale de Reims ont été évacués dès 1940²¹⁰. Lorsque la paix revient, la défunte doit rapatrier les fonds qui ont été protégés le plus souvent dans des abbayes, dans des châteaux ou dans des caves comme il a été possible de le voir précédemment. Ainsi, la nécrologie souligne qu'Odette Réville « eut la joie » de récupérer des collections « intactes ». Ces deux expressions évoquent le fait que le bibliothécaire après la guerre est serein de retrouver ses fonds tels qu'ils étaient avant l'arrivée de cette situation exceptionnelle. Il a

²⁰⁹ BARTOSZEWSKI, Marie, « Odette Reville (1893-1979) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1980, n°106, pp. 27-28.

²¹⁰ POULAIN, Martine, *Livres pillés, lectures surveillées*, Gallimard, Collection Folio Histoire, 2013, p. 88.

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980 94



déjà été l'occasion de voir dans une autre sous-partie que le professionnel des bibliothèques pouvait être affligé par la perte de ses collections dans le cadre d'un bombardement ou dans le cadre d'un incendie, les nécrologies mettent en valeur également l'inverse de ces situations et exaltent un bibliothécaire soulagé de constater que les collections de sa structure demeurent complètes.

Par ailleurs, les nécrologies font état d'un bibliothécaire qui reconstitue les fonds de son établissement suite aux guerres mondiales. En effet, « quand survint le désastre de 1940, Georges Collon le ressentit comme s'il était lui-même frappé dans sa chair. Il avait sauvé les plus beaux manuscrits, mais il était inconsolable de la perte de tant d'autres merveilles. La catastrophe fut un nouvel aiguillon pour son activité. Il obtint la plus belle salle de l'hôtel de ville dont il multiplia l'espace par d'ingénieux agencements. Il provoqua des dons²¹¹ ». Ici, la bibliothèque municipale de Tours, dans laquelle exerce le défunt, a été bombardée par les Allemands et entraînant la perte de quelques 215 000 volumes²¹². Bien qu'il soit souligné dans la nécrologie que le défunt « avait sauvé les plus beaux manuscrits », la perte d'un tel nombre de volumes est visible dans les fonds d'une bibliothèque. De ce fait, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, Georges Collon va « provoqu[er] des dons ». La nécrologie fait ici référence à des bibliophiles qui, par compassion pour la bibliothèque publique détruite, ont fait don d'une partie de leur collection personnelle. Le bibliothécaire se présente alors comme étant l'intermédiaire entre des dons qui alimentent un établissement culturel et la reconstruction de ce dernier. C'est par l'émotion que le bibliothécaire ressent face au sort que sa bibliothèque a connu : « il était inconsolable de la perte de tant d'autres merveilles », qu'il va entreprendre des actions : « la catastrophe fut un nouvel aiguillon pour son activité ». Le professionnel des bibliothèques reste le gardien, le conservateur du patrimoine et construire une nouvelle bibliothèque lui permet de pouvoir acquérir de nouveaux ouvrages. Face à l'émotion qu'il suscite, les bibliophiles vont faire don de leurs collections personnelles à quelqu'un qu'ils considèrent comme celui qui saura mettre en valeur leurs ouvrages et comme celui qui les conservera au mieux. Dans cette nécrologie, le bibliothécaire est donc considéré comme quelqu'un qui est garant du patrimoine culturel national et comme garant de la mémoire française, notamment après un contexte de guerre.

211 MASSON, André, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1961, n° 3, pp. 133-135.

212 POULAIN, Martine, *Livres pillés, lectures surveillées*, Gallimard, Collection Folio Histoire, 2013, p. 423.



De même, Marie Guittet, responsable de la bibliothèque municipale de Chartres, reconstitue les fonds de son établissement, mais, possède par ce biais, l'occasion de mettre en œuvre les idées des modernistes. En effet, « la destruction par les bombes et le feu de la Bibliothèque municipale, le 26 mai 1944, devait fournir à Mlle Guittet l'occasion de donner la preuve de ses qualités d'organisation. Dans l'hôtel que la Société archéologique venait de céder à la ville et qui était affecté à la bibliothèque, restaient plus de dix mille volumes d'histoire locale et régionale, mais dans les autres disciplines, tout était anéanti. Mlle Guittet réussit à rouvrir le dépôt au public dans les moindres délais, en même temps qu'elle s'appliquait à reconstituer les collections perdues, non point avec des trésors comparables à ceux qui faisaient l'ornement de l'Hôtel Montescot, mais avec des ouvrages répondant réellement aux besoins des lecteurs actuels²¹³. ». Durant la Seconde Guerre mondiale, la bibliothèque municipale de Chartres, bombardée par les Alliés, a perdu 135 000 imprimés et 1873 manuscrits, « dont 600 datés du VIIe au XVe siècle et près de 300 décorés de miniatures²¹⁴. », désignés sous l'expression « trésors comparables à ceux qui faisaient l'ornement de l'Hôtel Montescot ». La défunte doit alors « reconstituer les collections perdues » mais c'est l'occasion pour elle d'acquérir « des ouvrages répondant réellement aux besoins des lecteurs actuels ». Bien que la dimension patrimoniale des collections perdues soit soulignée dans la nécrologie, le bibliothécaire doit désormais acquérir des ouvrages plus adaptés à ceux que veulent les lecteurs à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ici, s'appliquent et s'affirment, grâce à la reconstruction de certaines bibliothèques, les idées des bibliothécaires modernistes qui existaient depuis l'entre-deux-guerres. Le discours selon lequel le professionnel des bibliothèques doit accueillir tous les types de publics et non plus seulement le public lettré est désormais affirmé et valorisé dans les nécrologies de l'après-Seconde Guerre mondiale. De ce fait, la reconstruction d'un pays bombardé et occupé durant cinq ans représente une occasion de mettre en œuvre ces idées et de les appliquer définitivement en France. L'une des caractéristiques du bibliothécaire idéal d'après-guerre selon les nécrologies est donc d'être un现代主义者.

Par ailleurs, quelques soixante-cinq années après la fin de la Première Guerre mondiale, le parcours d'une bibliothécaire moderniste décédée en 1985 est souligné dans une nécrologie. En effet, Victorine Vérine a aidé à la reconstruction de l'Aisne dans le cadre du Comité Américain pour les Régions Dévastées (CARD). Sa nécrologie exalte son parcours

213 « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1959, n° 10, pp. 443-444.

214 POULAIN, Martine, *Livres pillés, lectures surveillées*, Gallimard, Collection Folio Histoire, 2013, p. 415.

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



comme ceci : « au lendemain de la guerre 14-18, Victorine Vérine, quitta sa famille pour s'engager dans le Comité Américain pour les régions dévastées de la France, une équipe de femmes américaines venues pour aider la population du département de l'Aisne à se réinstaller parmi les ruines qu'avaient laissées des années de durs combats. Sous la direction de deux femmes admirables ; Mrs Murray Dike et Miss Anne Morgan, ces volontaires en uniforme bleu clair avaient non seulement fourni des fonds mais travaillaient avec l'aide de jeunes françaises à installer des magasins, des foyers, des crèches, des infirmeries et aussi des bibliothèques selon le modèle anglo-saxon, alors inconnu en France²¹⁵. ». Ici, la nécrologie ayant été publiée plusieurs décennies après la fin de la Première Guerre mondiale et quelques décennies après l'application des idées modernistes dans les bibliothèques, il est cohérent qu'elle souligne l'aspect pionnier de la défunte. De ce fait, elle élabore un discours selon lequel le bibliothécaire idéal durant l'entre-deux-guerres est celui qui aide à la reconstruction dans le cadre du CARD et dans le cadre des idées modernistes : « des bibliothèques selon le modèle anglo-saxon, alors inconnu en France ». La défunte, par conséquent, devient une pionnière, refusant de reconstruire les bibliothèques selon le modèle traditionnel et conservateur prôné à ce moment-là. C'est bien parce que la nécrologie est publiée plusieurs décennies après la fin de la Première Guerre mondiale, que ce discours du bibliothécaire idéal d'après-guerre est valorisé.

Ainsi, le bibliothécaire idéal pendant et après la guerre décrit par les nécrologies de la presse professionnelle est différent de celui qui exerce en temps de paix. La guerre, contexte exceptionnel, fait du bibliothécaire mobilisé ou en fonction, un citoyen français. Lorsque le professionnel des bibliothèques est mobilisé, son identité de soldat est valorisée au profit de son identité professionnelle dans les nécrologies. Il devient par la même occasion un modèle patriotique, défendant son pays au péril de sa vie. À l'arrière, le rôle du bibliothécaire en exercice reste de conserver la mémoire nationale et donc le patrimoine culturel, parfois contre les injonctions de l'ennemi. Par ailleurs, le bibliothécaire en fonction durant la Seconde Guerre mondiale est valorisé par son appartenance à la Résistance afin de participer activement à la défense de la France, sous menace d'être déporté. Enfin, le professionnel des bibliothèques, après la guerre, doit reconstruire et réorganiser son établissement culturel afin de garantir la conservation d'une mémoire nationale, souvent spoliée par l'occupant. Le

²¹⁵ LEMAÎTRE, Renée, « Victorine Vérine, pionnière de la lecture publique en France » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1986, n°131, pp. 38-39.



bibliothécaire en temps de paix ou en temps de guerre reste le garant du patrimoine culturel d'un pays.



Conclusion

Ainsi, le questionnement central de ce mémoire concernait l'évolution du portrait idéal du bibliothécaire au cours du XXe siècle, selon les nécrologies. Nous avons pu constater au travers de cette étude de cas que ce dernier différait suivant les circonstances et suivant les époques.

Dans la première partie, consacrée au bibliothécaire durant le premier XXe siècle (1891-1948 dans le cadre de ce mémoire), nous avons pu déterminer les qualités idéales du professionnel des bibliothèques. Ce dernier est présenté comme étant un savant et un chercheur, de par ses études et de par ses publications. En effet, les nécrologies mettent en avant des bibliothécaires diplômés d'Écoles prestigieuses telles que l'École des Chartes ou encore l'École Française de Rome. Ces dernières forment des chercheurs, aspect valorisé par notre source principale, puisqu'elle souligne les publications érudites et l'appartenance à un réseau intellectuel du défunt. Par conséquent, les nécrologies dénotent un bibliothécaire savant, ce qui n'est pas représentatif de l'ensemble des bibliothécaires qui exercent dans la réalité. La nécrologie reste, par définition, un discours idéal et sélectif.

Ensuite, nous avons pu constater que les qualités bibliothéconomiques valorisées par notre type de source, au premier XXe siècle, sont celles liées aux activités scientifiques. Que ce soit par le catalogage, la bibliographie ou encore par les conseils accordés au public savant, les professionnels des institutions culturelles que sont les bibliothèques, sont présentés comme des savants n'effectuant que des activités scientifiques et ne s'adressant qu'à un public qui partage la même culture. Par conséquent, ce discours traditionnel entre en concurrence avec le nouveau discours moderniste qui apparaît dans les nécrologies à partir des années 1920. Nous avons pu déterminer que la création de l'A.B.F. et de son *Bulletin*, au début du XXe siècle, permet d'introduire un nouveau modèle de bibliothécaire idéal, en contradiction avec le modèle traditionnel et conservateur.

Dans la deuxième partie, nous nous sommes concentré sur le bibliothécaire idéal, selon les nécrologies, durant le second XXe siècle (1949-1989 dans le cadre de ce mémoire). Tout d'abord, nous avons vu que le développement de la lecture publique entraîne des modifications dans la formation du métier et crée de nouvelles structures, afin de répondre



aux besoins de tous les publics. De ce fait, le discours moderniste – qui soutient l'ouverture de la lecture et de la culture à tous – est désormais dominant dans les nécrologies. De même, l'affirmation des idées modernistes et le développement de la lecture publique ont permis de rendre hommage dans les nécrologies à des bibliothécaires qui étaient jusqu'ici contestés ou écartés tels que les bibliothécaires modernistes du début du XXe siècle et les femmes. Enfin, les qualités bibliothéconomiques valorisées dans les nécrologies sont désormais le fait que le bibliothécaire est au service de tous les publics mais aussi le promoteur du patrimoine culturel national.

Dans une troisième et dernière partie, notre questionnement portait sur le comportement idéal du bibliothécaire en période de guerre afin de déterminer s'il était le même que celui décrit dans les nécrologies parues en période de paix. Nous avons donc analysé dans un premier point les bibliothécaires mobilisés au front et en avons conclu qu'il était présenté comme un modèle patriotique, mais avant toute chose comme un soldat. En temps de guerre, lorsque le bibliothécaire est mobilisé, ce n'est plus son identité professionnelle qui est valorisée mais son identité de soldat, de citoyen défendant sa patrie. Dans un deuxième point, nous avons montré que le professionnel des bibliothèques en exercice pendant la guerre était une personne qui protégeait le patrimoine culturel français contre l'ennemi en le dissimulant, en le surveillant durant des bombardements notamment. De même, les nécrologies mettent en valeur certains comportements considérés comme exemplaires comme la Résistance ou la déportation, qui montrent les défunt comme des personnes s'opposant au régime en place. Enfin, dans un dernier point, il a été question du portrait du bibliothécaire après la guerre, lorsque son lieu de travail doit être reconstruit et réorganisé. Selon les nécrologies, après la guerre, le bibliothécaire reste le protecteur et le garant du patrimoine culturel et tient à reconstituer les fonds tels qu'ils étaient avant le début de cette situation exceptionnelle.

Ainsi, nous avons pu constater, dans ce mémoire, que diverses perceptions du bibliothécaire idéal existent dans les nécrologies parues dans la presse professionnelle nationale, pendant le XXe siècle. Ces perceptions évoluent suivant les circonstances et suivant les années, mettant en valeur le discours traditionnel pour le premier XXe siècle et le discours moderniste après la Seconde Guerre mondiale, mais aussi la citoyenneté du bibliothécaire pendant les guerres.



Quoi qu'il en soit, la définition du professionnel des bibliothèques idéal établi par le Code de Déontologie de l'A.B.F. le 23 mars 2003 est le résultat des différents discours présents dans les nécrologies parues dans la presse professionnelle nationale, durant le XXe siècle.



Bibliographie

1. Corpus de sources

1. 1. Nécrologies du *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*

ALEXANIAN (Mme) :

« Annonce de décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1958, n°26, p. 96.

ALLÈGRE Denise :

« Annonce de décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1972, n°74, p. 25.

ALLÈGRE Henri :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1928, n°3, p. 165.

ALTERMATT Léo :

« Annonce de décès dans les bibliothèques étrangères » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1962, n°39, p. 191.

ANCHIER Camille :

RASTOUL, Amand, « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1927, n°4, pp. 148-150.

ANDRÉ Charles :

« Les Disparus » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1907, n°1, p. 37.

ARCHIMBAUD Jacques :

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



SART, Marie-Thérèse, « Jacques Archimbaud (1930-1978) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1979, n°103, pp. 129-130.

AUBERT DE LA RÜE Hippolyte :

AUBERT, Fernand, « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1923, n°6, pp. 155-156.

AUBRUN Jacques (Mme) :

LEMAÎTRE, R., « Madame Jacques Aubrun : 12 novembre 1900 – 28 août 1959 » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1960, n°32, pp. 123-124.

BABELON Ernest :

L. S., D., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1924, n°1-2-3, p. 83.

BARBOU (M.) :

« Chronique » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1907, n°6, p. 147.

BARRAU-DIHIGO L. :

La Rédaction, « Chronique » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1931, n°1-6, p. 1.

BERTHET Paul :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1914, n°2, p. 45.

BILLIOUD Joseph :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1963, n°41, p. 104.

BILLIOUD Joseph :



ZARB, Mireille, « Joseph Billiou (1888-1963) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1963, n°42, pp. 177-179.

BONAPARTE Roland (Le prince) :

REIZLER, St., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1924, n°4-6, pp. 164-165.

BONHOUR Gustave :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1915, n°4, p. 87.

BONNEFON Paul :

DESLANDRES, Paul, « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1922, n°3-6, pp. 61-62.

BONNEROT Jean :

« Denise Sinay (1920-1963) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1964, n°43, p. 40.

BONNEROT Jean :

MARIX-SPIRE, Thérèse, PIERROT, Roger, « Hommage à Jean Bonnerot (1882-1964) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1964, n°44, pp. 87-91.

BOSSUT Marie :

« Mlle Marie Bossut » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1963, n°42, p. 179.

BOTT Jules :

GIRAUD-MANGIN, M., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1919, n°1-3, pp. 17-18.

BOUCHER François :



« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1915, n°1-2, p. 29.

BOUCHOT Henri :

« Les Disparus » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1907, n°1, p. 37.

BOURGEOIS Pierre :

PIQUARD, Maurice, « Pierre Bourgeois (1897-1971) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1972, n°74, p. 23.

BOUSSINECQ Georges :

B., H., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1919, n°1-3, pp. 16-17.

BOUVIER André :

« Nominations, promotions, décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1933, p. 21.

BRARD Constant :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1915, n°3, p. 64.

BRIET Suzanne :

LEMAITRE, Renée, ROUX-FOUILLET, Paul, « Suzanne Briet (1894-1989) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1989, n°144, pp. 55-56.

BRIN Erwana :

PIERROT, Roger, « Erwana Brin » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1970, n°65, pp. 23-24.

BRITSCH Amédée :



DOUGNAC, Marie-Thérèse, « Amédée Britsch : 15 avril 1878 – 2 février 1960 » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1961, n°34, pp. 37-38.

BRUCHET Max :

LEMAÎTRE, Henri, « Nécrologies » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1929, n°3, pp. 140-141.

BRUEL François-Louis :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1912, n°5, p. 97.

BRUN Robert :

GUIGNARD, Jacques, « Robert Brun (1896-1978) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1978, n°100, pp. 175-176.

CAILLET Robert :

SIBERTIN-BLANC, Claude, « Robert Caillet : Carpentras, 9 juin 1882 – 16 mars 1957 » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1957, n°23, pp. 125-126.

CAIN Julien :

MOUJOL, P., « Julien Cain » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1974, n°85, p. 209.

CAIN Julien :

PIERROT, Roger, « Julien Cain » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1975, n°86, p. 55.

CAIN Julien :

ROUDOMINO, Margarita, « Un hommage soviétique à Julien Cain » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1978, n°100, pp. 153-159.

CALOT Frantz :



LE GAL, Simonne, « Frantz Calot (1889-1973) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1974, n°82, p. 45.

CANIVET Diane :

« Annonce de décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1965, n°47, p. 106.

CHABRIER Madeleine :

P., J., « Madeleine Chabrier (25 mai 1895 – 11 juin 1973) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1974, n°82, pp. 45-46.

CHATELAIN Henri :

« Nominations, promotions, décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1933, p. 21.

CHAUDOREILLE Marguerite :

LESUR, Marcelle, « Marguerite Chaudoreille (1914-1979) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1980, n°106, p. 28.

CHEVALIER Ulysse (Le Chanoine) :

D., M., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1923, n°6, pp. 156-157.

CHEVREUX Paul :

M., Ch., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1913, n°6, pp. 100-102.

CIM Albert :

MOREL, Eug., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1924, n°1-2-3, pp. 83-84.

CLERVAL J.-A. (L'Abbé) :



« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français* (A.B.F.), 1919, n°4-6, p. 36.

COLLON Georges :

« Annonce d'un décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français* (A.B.F.), 1961, n°34, p. 40.

COLLON Georges :

GRUNY, Marguerite, « Georges Collon : (1898 - 1961) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français* (A.B.F.), 1961, n°35, pp. 109-111.

CORDEY Jean :

« Annonce de plusieurs décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français* (A.B.F.), 1964, n°45, p. 175.

CORDEY Jean :

WEIWERT, Roger-Armand, « Jean Cordey (1880-1964) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français* (A.B.F.), 1965, n°46, pp. 21-23.

CORNUT Paul :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français* (A.B.F.), 1914, n°4-5-6, pp. 87-88.

COTTEVIEILLE-GIRAUDET Rémy :

« Morts au Champ d'Honneur » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français* (A.B.F.), 1940, pp. 37-38.

COUDERC Camille :

« Nominations, promotions, décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français* (A.B.F.), 1933, p. 21.

COYECQUE Ernest :



GRUNY, Marguerite, « Un pionnier des bibliothèques : Ernest Coyecque, 15 Août 1864 – 15 Janvier 1954 » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1954, n°13, pp. 6-12.

DAMIRON Suzanne :

LAUREILHE, Marie-Thérèse, « Suzanne Damiron : 1910-1977 » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1977, n°95, p. 101.

DANDIEU Arnaud :

« Nominations, promotions, décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1933, p. 21.

D'ARTOIS Armand :

MARAIS, Paul, « Notice sur M. Armand d'Artois » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1912, n°6, pp. 109-113.

DAUPHIN-MEUNIER (M.) :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1928, p. 26.

D'AURIAC Victor :

A., M.-L., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1925, n°4-6, p. 157.

DAVANNE Maurice :

MORTET, C., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1923, n°4-5, pp. 106-107.

DAVIET (M.) :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1925, n°4-6, p. 158.

DEBYSER Félix :



« M. Félix Debysé » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1963, n°42, p. 179.

DEBYSER Félix :

HORNUNG, Jacques, « Félix Debysé (1896-1963) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1964, n°43, pp. 36-38.

DEHAENE Abel :

DOUSSE, M., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1923, n°4-5, pp. 107-108.

DEHÉRAIN Henri :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1941, pp. 56-57.

DELAHACHE Georges :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1929, n°2-3, p. 114.

DELALAIN Paul :

RENOUARD, Ph., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1924, n°4-6, pp. 167-169.

DELISLE Léopold :

« Léopold Delisle (1826-1910) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1910, n°3, pp. 69-72.

DELORE (M.) :

« Les Disparus » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1907, n°1, p. 37.

DELSAUX (Mme) :



« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1977, n°96, p. 155.

DELSAUX Jenny :

LAUREILHE, Marie-Thérèse, « Jenny Delsaux : 1896-1977 » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1977, n°97, p. 225.

DESCHARMES René :

ODEND'HAL, Gabrielle, « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1925, n°1-3, pp. 69-70.

DESPLANQUE Charles-François :

« Décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1936, p. 70.

D'ESTOUX Jean Laurence :

S., E., « Jean Laurence d'Estoux : 1909-1954 » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1955, n°18, p. 369.

DESTRAY Paul :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1929, n°2-3, p. 115.

DIANOUS Elisabeth (de) :

GARRETA, Jean-Claude, « Elisabeth de Dianous (1888-1979) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1984, n°125, p. 35.

DOREZ Léon :

AUVRAY, L., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1922, n°3-6, pp. 59-60.

DORVEAUX Paul :

B., L., « Notice nécrologique » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1937, pp. 37-38.



DOUGNAC Marie-Thérèse :

KLEINDIENST, Thérèse, « Marie-Thérèse Dougnac (1897-1973) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1973, n°80, p. 165.

DOURVER Odette :

PONS, Jacques, « Odette Dourver (1904-1970) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1971, n°73, pp. 217-219.

DREVET Marguerite :

PIQUARD, Jeanne, « Marguerite Drevet (1901-1966) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1967, n°54, pp. 33-34.

DROUFFE Nelly :

KOOPER, Christiane, « Nelly Drouffe » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1976, n°92, p. 188.

DUBOIS Jean :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1940, pp. 55-56.

DUCLAUX (M .) :

« Les Disparus » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1907, n°1, p. 37.

DUFOUR Marc-Adolphe :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1914, n°3, p. 71.

DUFOUR Théophile :

C., C., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1923, n°1-3, p. 55.



DUJARDIN Jean-Baptiste :

E., G., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1920, n°6, p. 115.

DUPONT Jeanne :

« Jeanne Dupont » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1970, n°67, p. 112.

DUPORTET Pierre :

« Annonce d'un décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1962, n°38, p. 134.

DURAND Roger :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1925, n°1-3, p. 73.

DUROZOY Marie-France :

« Marie-France Durozoy (1938-1970) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1970, n°70, pp. 16-17.

ECORCHEVILLE Jules :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1915, n°3, p. 64.

ENJOLRAS Yvette :

NIGAY, Gilbert, « Yvette Enjolras » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1974, n°83, p. 99.

ESCARD François :

« Chronique » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1909, n°3, p. 63.

FABRE Gabrielle :

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



YVON, Jacques, « Gabrielle Fabre : 4 juin 1907 – 14 mars 1960 » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1960, n°32, pp. 125-127.

FLEURY Georges :

TOURNADRE, G. (de), « Nécrologies » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1929, n°3, pp. 141-144.

FLIPO Jean :

« Nominations, promotions, décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1933, p. 21.

FLIPO Vincent :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1940, n°1-3, p. 27.

FONCIN Myriem :

« Myriem Foncin » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1976, n°90, p. 53.

FONCIN (Mlle) :

« Annonce d'un décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1977, n°97, p. 226.

FONCIN Myriem :

LETHÈVE, Jacques, « En souvenir de Myriem Foncin (1893-1976) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1978, n°100, pp. 161-162.

FONTANA Paul :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1928, n°3, pp 164-165.

FRANKLIN Alfred :



M., P., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1917, n°3-4, pp. 47-49.

FURCY-RAYNAUD Marc :

D., P., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1922, n°3-6, pp. 60-61.

GARRIC Gabriel :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1915, n°1-2, p. 29.

GASCHARD Geneviève :

PASCAL, France, « Geneviève Gaschard (25 mars 1925 – 13 décembre 1973) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1974, n°83, pp. 99-101.

GILLOT Adolphe :

D., P., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1920, n°6, p. 115.

GIRARD Henri :

« Chronique » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1935, n°2, pp. 53-55.

GIRARD Lucien-Napoléon :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1929, n°2-3, pp. 114-115.

GODET Marcel :

M., H., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1915, n°1-2, p. 28.

GOUVERNEUR Madeleine :



« Madeleine Gouverneur » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1976, n°90, p. 53.

GOUVERNEUR Madeleine :

PUGET, A., « Madeleine Gouverneur (1904-1976) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1976, n°91, p. 95.

GRAND Ernest-Daniel :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1929, n°2-3, p. 114.

GRANDAMY Geneviève :

MOUJOL, P., « Geneviève Grandamy » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1974, n°85, p. 209.

GRENIER Jean-François-Paul-Louis :

P., J., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1954, n°15, p. 166.

GRIEU Denise :

« Denise Grieu » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1960, n°32, pp. 124-125.

GRUEL Léon :

BOINET, A., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1923, n°6, pp. 158-159.

GUÉRIN Edmond :

« Edmond Guérin » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1974, n°82, p. 46.

GUÉRIN Edmond :



FILLET, René, « Edmond Guérin : Vice-président de l'A.B.F. » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1974, n°83, pp. 101-102.

GUIGNARD Marie-Roberte :

« Annonce de décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1972, n°74, p. 25.

GUIGNARD Marie-Roberte :

PY, Françoise, « Marie-Roberte Guignard (1911-1972) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1972, n°75, pp. 87-89.

GUIGNARD Jacques :

BERTRAND-PY, Françoise, « Jacques Guignard : 1912-1980 » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1980, n°108, p. 21.

GUILHIERMOZ Paul :

C., C., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1923, n°1-3, pp. 54-55.

GUITTET Marie :

« Marie Guittet (1900-1959) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1960, n°31, p. 50.

HAHN André :

DUMAÎTRE, Paule, « Docteur André Hahn (Le) : 1900-1975 Conservateur en Chef honoraire de la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris Ancien Président de l'Association des bibliothécaires français » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1975, n°89, pp. 241-243.

HAUCHECORNE François :

LOCHER, Bernard, SULLEROT, Marie-Claude, « François Hauchecorne (1924-1981) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1981, n°113, p. 37.



HAUTEBERT Martine :

DELAUNE, Anne-Marie, « Martine Hautebert (1932-1985) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1986, n°133, p. 32.

HENRIOT Gabriel :

« Annonce de décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1965, n°48, p. 191.

HILDENFINGER Paul :

« Chronique » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1912, n°4, p. 72.

HIRIART Léon :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1915, n°5-6, p. 102.

HORN-MONVAL Madeleine :

« Annonce d'un décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1972, n°75, p. 91.

HORN-MONVAL Madeleine :

VEINSTEIN, André, « Madeleine Horn-Monval (1885-1972) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1972, n°76, pp. 137-138.

JOLIS Charles-Paul :

« Annonce de décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1965, n°47, p. 106.

JOSSERAND Pierre :

RANCOEUR, René, « Pierre Josserand (1898-1972) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1972, n°76, pp. 138-139.

KARSAKOFF Hélène :

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



« Annonce d'un décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1958, n°27, p. 148.

KESSEN, A. :

« Nécrologie : Pays-Bas » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1960, n°33, p. 217.

KIENER (Mme) :

« Annonce de décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1958, n°26, p. 96.

KOELBERT Marcel :

DE TOURNADRE, Guy, « Marcel Koelbert (1903-1979) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1980, n°106, p. 27.

KOHLER Charles :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1917, n°1-2, pp. 26-31.

LABANDE Léon-Honoré :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1939, n°12, p. 2.

LANGLOIS Marcel :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1941, pp. 54-55.

LA RONCIÈRE Charles (de) :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1941, p. 55.

LASALLE Julien (de) :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1925, n°1-3, p. 73.



LA TOUR H. (de) :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1913, n°3, p. 68.

LAUDE Jules :

DEHAENE, A., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1923, n°1-3, pp. 55-57.

LEDOS Eugène-Gabriel :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1939, n°12, pp. 2-3.

LEFEUVRE Pierre :

« Nominations, promotions, décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1933, p. 21.

LEGRAND Noé :

HARN, F. L., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1915, n°5-6, pp. 101-102.

LEGUAY Pierre :

DOUGNAC, Marie-Thérèse, « Pierre Leguay, officier de la légion d'honneur (1885-1965) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1965, n°48, pp. 187-191.

LELIÈVRE Julien Morice :

H., G., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1920, n°6, p. 115.

LEMOISNE Paul-André :

ADHEMAR, Jean, « Paul-André Lemoisne (1875-1964) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1964, n°45, pp. 175-176.



LÉONARDON (M.) :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1912, n°5, p. 97.

LEROY Victor :

SACHÉ, M., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1915, n°5-6, p. 102.

LEROY-DENICKER Marie :

FONCIN, M., « Marie Leroy-Denicker : 31 mars 1885 – 3 mars 1960 » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1960, n°33, p. 205.

LETORT C. :

« Chronique » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1909, n°1, p. 17.

LEVALLOIS Henri :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1939, n°12, p. 3.

LEVY Edmond-Maurice :

« Annonce de décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1972, n°74, p. 25.

LUTHER W. M. :

« Annonce de décès dans les bibliothèques étrangères » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1962, n°39, p. 191.

MACAIGNE Eugène :

B., J., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1939, n°12, pp. 1-2.

MAIGNIEN Edmond :

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



M., Ch., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1916, n°3-4, pp. 47-48.

MAILLARD (M.) :

« Chronique » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1908, n°1, p. 16.

MALCLÈS (Mlle) :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1977, n°96, p. 155.

MALCLÈS Louise-Noëlle :

« Louise-Noëlle Malclès (1899-1977) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1977, n°97, p. 226.

MALIN Gaston :

« Denise Sinay (1920-1963) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1964, n°43, p. 40.

MALIN Gaston :

WETZEL, L., « Gaston Malin (1918-1963) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1964, n°45, pp. 176-177.

MANOURY (M.) :

« Chronique » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1907, n°6, p. 147.

MARAIS Paul :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1920, n°2, pp. 10-15.

MARCEL Gabriel :



« Chronique » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1909, n°1, p. 16.

MARCHAL Paul :

L., P., V., G., « Paul Marchal (1844-1910) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1910, n°3, pp. 73-78.

MARGUERY Marie-Georges-Henry :

« Décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1936, p. 70.

MARIX Jeanne :

F., V., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1939, n°2, p. 3.

MARTIN André :

JOSSERAND, Pierre, « André Martin (1884-1963) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1964, n°43, pp. 38-40.

MARTIN Henry :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1927, n°4, p. 152.

MARTY Henriot :

CARO, Adrien, « Henriot Marty (1890-1972) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1972, n°75, pp. 90-91.

MASSIP (M.) :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1914, n°2, p. 45.

MASSON Renée :

WALLON, Simone, VIDAL, Yvonne, « Renée P.-M. Masson » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1969, n°65, pp. 253-255.



MASSON André :

CAILLET, Maurice, « André Masson, 1900-1986 » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1986, n°131, p. 40.

MICHEL Joseph (Abbé) :

« Abbé Joseph Michel » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1963, n°42, p. 179.

MICHON Louis-Marie :

« Annonce d'un décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1959, n°28, p. 33.

MICHON Louis-Marie :

DOUGNAC, Marie-Thérèse, BABELON, Jean, WINTZWEILLER, Marguerite, et al., « Hommage à Louis-Marie Michon : 30 décembre 1900 – 28 décembre 1958 » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1959, n°28, pp. 5-13.

MILLOT Étienne :

CROZET, L., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1924, p. 169.

MONCEL Henri :

« M. Henri Moncel » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1963, n°42, p. 179.

MONCEL Henri :

DOUGNAC, Marie-Thérèse, « Henri Moncel (5 Février 1880 - 4 Octobre 1962) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1964, n°43, pp. 33-36.

MOREL Eugène :

« Décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1934, p. 30.



MORTET Charles :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1927, n°4, pp. 150-152.

MORTET Victor :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1914, n°1, pp. 26-29.

MULLER Eugène :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1913, n°6, pp. 102-104.

NEVEUX Pol :

D., E., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1939, n°4, pp. 2-3.

OURSEL Charles :

HONORE, Suzanne, « Charles Oursel (1876-1967) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1967, n°57, p. 249.

PAGE-DELAUNAY Evelyne :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1963, n°41, p. 104.

PAOLI Louis :

« Décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1936, p. 70.

PASCIENKO Féodor Nikolaevic :

BLETON, Jean, « Féodor Nikolaevic Paschenko » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1980, n°109, p. 40.

PASQUET Françoise :



GALLON, Marie-Rose, « Françoise Pasquet (1933-1967) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1968, n°58, pp. 25-26.

PÉREIRE Alfred :

« Annonce d'un décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1958, n°25, p. 43.

PÉREIRE Alfred :

GUIGNARD, Jacques, « Alfred Péreire (1879 – 1957) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1958, n°26, pp. 95-96.

PERRIN Michel :

HONORE, Suzanne, « Michel Perrin (1936-1967) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1967, n°57, p. 250.

PILLET Pauline :

« Pauline Pillet » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1970, n°69, p. 262.

PILDIAS Émile :

« Morts au Champ d'Honneur » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1940, p. 37.

PILLON-DUFRESNES (M.) :

« Les Disparus » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1907, n°1, p. 37.

PINCHON Robert :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1925, n°1-3, p. 73.

PIONNIER Constant :



GRAVEL, G., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1924, n°4-6, p. 166.

PIQUARD Maurice :

LETHÈVE, Jacques, « Maurice Piquard (1906-1983) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1983, n°121, p. 23.

PLAISANT Gustave-Louis :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1913, n°4-5, p. 85.

PLAISANT Gustave-Louis :

DEHÉRAIN, Henri, « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1913, n°6, pp. 104-105.

PLATON Georges :

BOUVY, Eugène, « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1917, n° 1-2, pp. 31-34.

POINDRON Paul :

BLETON, Jean, « Paul Poindron (1912-1980) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1980, n°106, p. 26.

POIRÉE Élie :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1925, n°1-3, pp. 70-73.

PORCHER Jean :

JOSSERAND, Pierre, « Jean Porcher (1892-1966) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1966, n°53, pp. 247-249.

POUPARDIN René :



LAUER, Ph., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1927, n°4, p. 150.

Poupé Edmond :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1939, n°7-11, p. 17.

PREOBRAJENSKY Jacques (de) :

HAHN, André, « Jacques de Preobrajensky (1901-1971) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1972, n°75, p. 91.

Rahir Édouard :

PÉREIRE, Alfred, « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1924, n°4-6, pp. 166-167.

Ravage Denise :

« Annonce d'un décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1962, n°39, p. 184.

Ravage Denise :

GOUVERNEUR, Madeleine, « Denise Ravage » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1963, n°40, pp. 31-32.

Ravaïsson-Mollien Louis :

F., M., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1923, n°1-3, p. 54.

Rébelliau Alfred :

« Décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1934, p. 30.

Recoura Georges :

PORCHER, Jean, « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1925, n°4-6, p. 157.



REIZLER Stanislas :

« Stanislas Reizler » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1974, n°83, p. 102.

RENOUVIN Pierre :

« Pierre Renouvin » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1975, n°86, p. 55.

REVILLE Odette :

BARTOSZEWSKI, Marie, « Odette Reville (1893-1979) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1980, n°106, pp. 27-28.

RICHOUP Gabriel :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1915, n°4, p. 87.

ROYER Louis :

V., P., « Notices nécrologiques » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1938, pp. 16-18.

RUELLE Charles-Émile :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1912, n°5, pp. 96-97.

SAMUEL René :

PIOGEY, J., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1923, n°1-3, pp. 57-58.

SCHALCK DE LA FAVERIE Alfred-Ernest :

G., C., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1922, n°3-6, p. 59.



SCHMIDT Charles :

P., M., « Charles Schmidt : 1872-1956 » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1956, n°20, p. 114.

SEPET Marius :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1925, n°1-3, p. 73.

SERRIER Marguerite :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1963, n°41, p. 104.

SEVENSMA T.P. :

LETHÈVE, Jacques, « T. P. Sevensma (1879-1966) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1967, n°57, p. 250.

SINAY Denise :

« Denise Sinay (1920-1963) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1964, n°43, p. 40.

SOULICE Léon :

MORTET, Ch., « Léon Soulice » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1911, n°2, pp. 29-31 ;

STRZEMBOSZ Ladislas (de) :

MAIRE, A., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1917, n°1-2, pp. 34-35.

SUGAR Charlotte (L. de) :

« Charlotte L. de Sugar » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1971, n°72, p. 141.

TARRÉ Jean-Baptiste (Abbé) :

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



LEHMANN, Cl., « Abbé Jean-Baptiste Tarré (L') » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1969, n°64, p. 165.

TARTARY, Madeleine :

GUIGNARD, Jacques, « Madeleine Tartary : 1903-1955 » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1955, n°18, pp. 369-371.

TESTE Paulin :

« Chronique » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1909, n°4, pp. 80-81.

TRÈVE Armand :

« Chronique » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1912, n°3, p. 56.

THIBAUDEAU Francis :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1925, n°1-3, p. 73.

THOMAS Paule :

« Annonce d'un décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1960, n°33, p. 205.

THOMAS Paule :

BLUM, Véronique, « Paule Thomas » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1961, n°34, pp. 38-40.

TORROSSIAN Araxie :

LAFORET, Madeleine, « Araxie Torrossian » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1969, n°64, pp. 165-166.

TOURNAIRE (Commandant) :



« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1925, n°4-6, p. 158.

TREMBLOT DE LA CROIX Jean :

« Annonce de plusieurs décès » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1964, n°45, p. 175.

TREMBLOT DE LA CROIX Jean :

PAUL, Marguerite-Marie, « Jean Tremblot de la Croix (1893-1964) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1965, n°47, pp. 105-106.

TURJMAN Denise :

DOUGNAC, Marie-Thérèse, « Denise Turjman (26 octobre 1921 – 1er mai 1959) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1959, n°30, pp. 169-170.

VAESEN Joseph :

« Chronique » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1907, p. 118.

VALLERY-RADOT Jean :

LETHÈVE, Jacques, « Jean Vallery-Radot (1890-1971) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1972, n°74, pp. 24-25.

VANDERHAEGHEN (M.) :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1913, n°1, pp. 18-19.

VAN GENNEP Ketty :

PITHOIS, R., « Ketty van Gennep » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1970, n°67, p. 111.

VENDEL Henri :

LIEUTAUD, Alain, « En hommage à Henri Vendel : Un livre, une exposition » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1980, n°107, p. 21.



VÉRINE Victorine :

LEMAÎTRE, Renée, « Victorine Vérine, pionnière de la lecture publique en France » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1986, n°131, pp. 38-39.

VIC Jean :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1925, n°4-6, p. 158.

VIDIER Alexandre :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1928, p. 28.

VIÉ Louis :

DÜRRBACH, « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1924, n°4-6, pp. 169-170.

VIOLLET Paul :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1914, n°4-5-6, pp. 85-87.

VUAFLART André :

« Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1927, n°4, p. 148.

WALTZ André :

KUHLMANN, A.-Eug., « Nécrologie » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1923, n°6, pp. 157-158.

WEISS Marcel :

« Marcel Weiss » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1965, n°46, p. 23.

WINTZWEILLER Marcel :

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



« Notices nécrologiques » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1938, pp. 18-19.

YVON Jacques :

DUMAS, Françoise, « Jacques Yvon (1923-1983) » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1985, n°128, p. 27.

1. 2. Nécrologies du *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)*

ARCHIMBAUD Jacques :

PERRIN, Raymond, SART, Marie-Thérèse, « Jacques Archimbaud (1930-1978) » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1979, n° 3, pp. 115-120. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1979-03-0115-002>>. ISSN 1292-8399.

BACHELIER Andrée :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1964, n° 8, p. 343. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1964-08-0343-004>>. ISSN 1292-8399.

BARBET Charles-André :

DESGRAVES, Louis, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1978, n° 9-10, pp. 535-536. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1978-09-0535-001>>. ISSN 1292-8399.

BATAILLE Georges :

MASSON, André, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1962, n° 9-10, pp. 475-577. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1962-09-0475-001>>. ISSN 1292-8399.

BEAULIEUX Charles :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1957, n° 9, p. 655. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1957-09-0655-010>>. ISSN 1292-8399.

BEL Henri :

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1957, n° 10, p. 738. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1957-10-0738-011>>. ISSN 1292-8399.

BILLIOUD Joseph :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1963, n° 6, p. 261. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1963-06-0261-001>>. ISSN 1292-8399.

BLANCHART Paul :

VEINSTEIN, André, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1965, n° 11, pp. 381-383. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1965-11-0381-001>>. ISSN 1292-8399.

BLANCHET Adrien :

BABELON, Jean, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1958, n° 1, pp. 30-31. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1958-01-0030-004>>. ISSN 1292-8399.

BONDOIS Paul-Martin :

SOLENTÉ, Suzanne, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1971, n° 9-10, p. 527. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1971-09-0527-001>>. ISSN 1292-8399.

BONNEROT Jean :

CAIN, Julien, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1964, n° 5, pp. 219-221. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1964-05-0219-001>>. ISSN 1292-8399.

BOUCHERAUX Suzanne :

GUIGNARD, Jacques, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1979, n° 12, pp. 593-594. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1979-12-0593-012>>. ISSN 1292-8399.



BOUTERON Marcel :

CAIN, Julien, « Marcel Bouteron » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1962, n° 9-10, pp. 439-443. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1962-09-0439-001>>. ISSN 1292-8399.

BOUYALA D'ARNAUD André :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1967, n° 11, p. 413. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1967-11-0413-001>>. ISSN 1292-8399.

BOUYSSI Marcelle :

GOASGUEN, Jean, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1979, n° 3, pp. 121-123. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1979-03-0121-001>>. ISSN 1292-8399.

BRIN Erwana :

GARRIGOUX, Alice, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1969, n° 12, pp. 513-515. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1969-12-0513-001>>. ISSN 1292-8399.

BRUN Robert :

MASSON, André, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1978, n° 7, pp. 419-422. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1978-07-0419-001>>. ISSN 1292-8399.

BULLY Jean :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1959, n° 5, pp. 249-250. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1959-05-0249-003>>. ISSN 1292-8399.

CAILLET Robert :



« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1957, n° 4, pp. 305-306. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1957-04-0305-010>>. ISSN 1292-8399.

CAIN Julien :

DENNERY, Étienne, « Julien Cain (1887-1974) » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1974, n° 12, pp. 555-556. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1974-12-0555-001>>. ISSN 1292-8399

CALOT Frantz :

GUIGNARD, Jacques, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1974, n° 6, pp. 315-317. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1974-06-0315-001>>. ISSN 1292-8399.

CANIVET Diane :

BAGET, Raymonde et PY, Françoise, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1965, n° 8, pp. 309-310. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1965-08-0309-001>>. ISSN 1292-8399.

CELIER Léonce :

MASSON, André, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1964, n° 5, pp. 221-222. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1964-05-0221-002>>. ISSN 1292-8399.

CHAINAYE Suzanne :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1960, n° 4, pp. 90-91. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1960-04-0090-003>>. ISSN 1292-8399.

COLLON Georges :

MASSON, André, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1961, n° 3, pp. 133-135. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1961-03-0133-003>>. ISSN 1292-8399.



COULET Eugène :

BRUN, Robert, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1964, n° 8, pp. 342-343. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1964-08-0342-003>>. ISSN 1292-8399.

CROS Guy-Charles :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1956, n° 12, pp. 888-889. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1956-12-0888-004>>. ISSN 1292-8399.

DAHL Svend :

CAIN, Julien, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1964, n° 3, pp. 140-141. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1964-03-0140-002>>. ISSN 1292-8399.

DEBYSER Félix :

PIQUARD, Maurice, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1963, n° 12, pp. 485-486. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1963-12-0485-001>>. ISSN 1292-8399.

DELSAUX Jenny :

MASSON, André, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1978, n° 5, pp. 289-290. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1978-05-0289-001>>. ISSN 1292-8399.

D'ESPEZEL Pierre :

BABELON, Jean, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1959, n° 5, pp. 250-251. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1959-05-0250-004>>. ISSN 1292-8399.

DE VALOUS Guy :



« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1972, n° 8, pp. 379-380. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1972-08-0379-001>>. ISSN 1292-8399.

DOURVER Odette :

PONS, Jacques, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1971, n° 9-10, pp. 527-529. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1971-09-0527-002>>. ISSN 1292-8399.

DREYFUS-DREVET Marguerite :

SALVAN, Paule, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1967, n° 2, pp. 61-62. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1967-02-0061-001>>. ISSN 1292-8399.

DUFRESNE Hélène :

GIRAUD, Jeanne, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1972, n° 3, pp. 133-134. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1972-03-0133-001>>. ISSN 1292-8399.

DUPORTET M. :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1962, n° 8, p. 411. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1962-08-0411-002>>. ISSN 1292-8399.

DUPORTET Maurice :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1962, n° 12, pp. 587-588. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1962-12-0587-001>>. ISSN 1292-8399.

ENJOLRAS Yvette :

LESUR, Marcelle, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1974, n° 6, pp. 317-319. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1974-06-0317-002>>. ISSN 1292-8399.



ESDAILE Arundell :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1956, n° 7-8, p. 534. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1956-07-0534-012>>. ISSN 1292-8399.

ESQUER Gabriel :

LEBEL, Germaine, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1961, n° 7, pp. 345-347. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1961-07-0345-002>>. ISSN 1292-8399.

FABRE Gabrielle :

BABELON, Jean, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1960, n° 5, pp. 132-133. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1960-05-0132-002>>. ISSN 1292-8399.

FEDOROFF Vladimir :

LESURE, François, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1979, n° 7, p. 355. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1979-07-0355-001>>. ISSN 1292-8399.

FELLER Jacques :

BRUNO, Jean, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1968, n° 7, pp. 325-326. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1968-07-0325-001>>. ISSN 1292-8399.

FERNET Éliane :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1956, n° 6, p. 440. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1956-06-0440-002>>. ISSN 1292-8399.

FEVRET André Louis :

JOSSERAND, Pierre, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1958, n° 10, pp. 716-717. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1958-10-0716-008>>. ISSN 1292-8399.



GALABERT François :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1957, n° 12, pp. 904-905. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1957-12-0904-003>>. ISSN 1292-8399.

GAUDILLOT Jeanne-Marie :

MASSON, André, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1966, n° 9-10, pp. 359-360. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1966-09-0359-002>>. ISSN 1292-8399.

GAZAGNE Paul :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1959, n° 3, p. 144. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1959-03-0144-002>>. ISSN 1292-8399.

GÉBELIN François :

MASSON, André, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1972, n° 4, pp. 189-191. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1972-04-0189-002>>. ISSN 1292-8399.

GENTY Maurice :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1961, n° 11, pp. 524-525. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1961-11-0524-002>>. ISSN 1292-8399.

GODEFROY Maurice :

BILLIOUD, Jacques, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1973, n° 3, pp. 109-110. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1973-03-0109-001>>. ISSN 1292-8399.

GRANET Francis :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1970, n° 4, p. 207. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1970-04-0207-001>>. ISSN 1292-8399.



GRUNY Maurice :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1962, n° 9-10, pp. 477-478.
Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1962-09-0477-002>>. ISSN 1292-8399.

GUÉRIN Edmond :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1974, n° 4, pp. 229-231.
Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1974-04-0229-001>>. ISSN 1292-8399.

GUIGNARD Marie-Roberte :

SÉGUY, Marie-Rose, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1972, n° 4, pp. 187-189. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1972-04-0187-001>>. ISSN 1292-8399.

GUITTET Marie :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1959, n° 10, pp. 443-444.
Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1959-10-0443-002>>. ISSN 1292-8399.

GUYONNET Georges :

PRINET, Jean, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1958, n° 12, pp. 925-926. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1958-12-0925-002>>. ISSN 1292-8399.

HAHN André :

DUMAÎTRE, Paule, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1975, n° 12, pp. 567-570. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1975-12-0567-001>>. ISSN 1292-8399.

HASSENFORDER Joseph :



HAHN, André, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1960, n° 11, pp. 421-422. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1960-11-0421-002>>. ISSN 1292-8399.

HERVIEUX Françoise :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1956, n° 6, p. 440. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1956-06-0440-003>>. ISSN 1292-8399.

HOFMANN Gustav :

« Hommage à Gustav Hofmann (1900-1982) » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1982, n° 12, p. 712. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1982-12-0712-002>>. ISSN 1292-8399.

HORNUNG Jacques :

RAUX, Henry-Frédéric, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1969, n° 11, pp. 465-466. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1969-11-0465-001>>. ISSN 1292-8399.

HUARD Georges :

HARDEL, Émilie, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1962, n° 11, pp. 539-540. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1962-11-0539-001>>. ISSN 1292-8399.

HYDE James Hazen :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1959, n° 7-8, p. 350. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1959-07-0350-003>>. ISSN 1292-8399.

JUSSELIN Maurice :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1964, n° 11, pp. 443-444. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1964-11-0443-001>>. ISSN 1292-8399.



KIENER Thérèse :

DELSAUX, Jenny, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1958, n° 4, pp. 280-281. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1958-04-0280-005>>. ISSN 1292-8399.

KUHLMANN Marie :

SANSEN, Jean, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1975, n° 9-10, pp. 446-447. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1975-09-0446-002>>. ISSN 1292-8399.

LE DANTEC Yves-Gérard :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1958, n° 3, p. 203. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1958-03-0203-003>>. ISSN 1292-8399.

LEMOISNE Paul-André :

ADHÉMAR, Jean, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1964, n° 12, p. 495. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1964-12-0495-001>>. ISSN 1292-8399.

MACQUART DE TERLINE Baron Joseph :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1957, n° 4, p. 306. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1957-04-0306-011>>. ISSN 1292-8399.

MALCLÈS Louise-Noëlle :

LHÉRITIER, Andrée, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1977, n° 6, pp. 393-396. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1977-06-0393-001>>. ISSN 1292-8399.

MALIN Gaston :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1964, n° 6, p. 265. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1964-06-0265-001>>. ISSN 1292-8399.

MARTIN André :

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980 144



CAIN, Julien, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1964, n° 3, pp. 139-140. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1964-03-0139-001>>. ISSN 1292-8399.

MASSON Renée :

MONTEIL, Jean et WALLON, Simone, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1969, n° 9-10, pp. 395-397. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1969-09-0395-001>>. ISSN 1292-8399.

MICHEL Paul-Henri :

RENOULT, Jacques, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1964, n° 8, pp. 341-342. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1964-08-0341-002>>. ISSN 1292-8399.

MICHON Louis-Marie :

LELIÈVRE, Pierre. « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1959, n° 1, pp. 57-59. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1959-01-0057-003>>. ISSN 1292-8399.

MONCEL Henri :

LEGUAY, P., « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1963, n° 3, pp. 147-148. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1963-03-0147-001>>. ISSN 1292-8399.

MONNOT Raoul :

PRINET, Jean, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1958, n° 10, pp. 717-718. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1958-10-0717-009>>. ISSN 1292-8399.

MORTREUIL Thérèse :

RANCOEUR, René, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1963, n° 1, p. 27. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1963-01-0027-001>>. ISSN 1292-8399.



ODDON Yvonne :

WEIL, Françoise, « Hommage à Yvonne Oddon (1902-1982) » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1982, n° 12, p. 712. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1982-12-0712-003>>. ISSN 1292-8399.

OURSEL Charles :

GRAS, Pierre, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1967, n° 6, pp. 239-241. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1967-06-0239-001>>. ISSN 1292-8399.

PAGE-DELAUNAY Marie-Eveline :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1963, n° 8, p. 333. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1963-08-0333-002>>. ISSN 1292-8399.

PÉLISSIER Roger :

LABBÉ, Yvonne, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1973, n° 4, pp. 141-143. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1973-04-0141-001>>. ISSN 1292-8399.

PERRIER Paul-Frédéric :

SOLENTÉ, Suzanne, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1966, n° 7, pp. 265-266. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1966-07-0265-001>>. ISSN 1292-8399.

POINDRON Paul :

CAILLET, Maurice, « Paul Poindron (1912-1980) » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1980, n° 2, pp. 51-54. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1980-02-0051-001>>. ISSN 1292-8399.

PORCHER Jean :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1966, n° 6, p. 227. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1966-06-0227-001>>. ISSN 1292-8399.



PORCHER Jean :

THOMAS, Marcel, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1966, n° 9-10, pp. 357-359. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1966-09-0357-001>>. ISSN 1292-8399.

PRÉVOST Michel :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1957, n° 10, p. 739. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1957-10-0739-012>>. ISSN 1292-8399.

PROD'HOMME Jean-Gabriel :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1956, n° 6, pp. 440-441. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1956-06-0440-004>>. ISSN 1292-8399.

RAVAGE Denise :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1962, n° 11, pp. 540-541. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1962-11-0540-002>>. ISSN 1292-8399.

ROBERT Gaston :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1963, n° 8, p. 333. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1963-08-0333-001>>. ISSN 1292-8399.

ROHMER Régis :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1965, n° 9-10, p. 347. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1965-09-0347-002>>. ISSN 1292-8399.

RONDOT Marguerite :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1962, n° 7, p. 368. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1962-07-0368-003>>. ISSN 1292-8399.



ROUCHON Ulysse :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1960, n° 1-3, p. 42. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1960-01-0042-004>>. ISSN 1292-8399.

ROUX Marcel :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1956, n° 1, p. 40. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1956-01-0040-005>>. ISSN 1292-8399.

SACHÉ Marc :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1956, n° 9, p. 614. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1956-09-0614-002>>. ISSN 1292-8399.

SINAY Denise :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1964, n° 6, p. 265. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1964-06-0265-002>>. ISSN 1292-8399.

THOMAS Paule :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1960, n° 9-10, pp. 375-376. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1960-09-0375-003>>. ISSN 1292-8399.

TORDEUX Jacques :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1956, n° 1, pp. 40-41. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1956-01-0040-006>>. ISSN 1292-8399.

TREMBLOT DE LA CROIX Jean :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1964, n° 9-10, p. 401-402. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1964-09-0401-002>>. ISSN 1292-8399.

TURJMAN Denise :

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980 148



MËLKONIANTZ, Elie, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1959, n° 5, pp. 251-252. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1959-05-0251-005>>. ISSN 1292-8399.

VAILLÉ Eugène :

« Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1959, n° 10, pp. 444-445. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1959-10-0444-003>>. ISSN 1292-8399.

WICKERSHEIMER Ernest :

VEINSTEIN, André, « Nécrologie » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1965, n° 11, pp. 381-383. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1965-11-0381-001>>. ISSN 1292-8399.

1. 3. Nécrologies de la Revue des Bibliothèques

ALLÈGRE Henri :

« Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1928, X, p. 165.

ANCHIER Camille :

RASTOUL, Amand, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1927, pp. 148-150.

ARCHINET (Monsieur) :

« Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1893, pp. 90-92.

BAILLARD Jules :

O., H., « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1895, VI, p. 180.

BARRAU-DIHIGO L. :

La Rédaction, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1931-1932, p. 1.

BOUILLOU Émile :

C., E., « A nos abonnés » dans *Revue des Bibliothèques*, 1894, I, p. 1.



BRUCHET Max :

LEMAÎTRE, Henri, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1929, pp. 140-141.

CANTINELLI Richard :

« Décès » dans *Revue des Bibliothèques*, 1932, p. 192.

CARINI Isidoro (Monseigneur) :

DOREZ, Léon, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1895, III, p. 83.

CASTELLANI Carlo :

DOREZ, Léon, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1898, pp. 69-70.

CAUSSADE François (de) :

MARAIS, Paul, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1895, II, p. 56.

CHAMPION Honoré :

CHATELAIN, Émile, « Un libraire parisien : Honoré Champion » dans *Revue des Bibliothèques*, 1913, pp. 233-235.

CHAMPION Honoré :

B.- D., L., « Honoré Champion » dans *Revue des Bibliothèques*, 1913, pp. 242-243.

CHATELAIN Émile :

BEAULIEUX, Charles, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1933-1934, pp. 220-226.

COLIN Armand :

HETZEL, J., « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1900, pp. 414-417.

CORNU Paul :

BONNEROT, Jean, « In Memoriam Paul Cornu (1881-1914) » dans *Revue des Bibliothèques*, 1915-1916, pp. 275-285.

COUDERC Camille :



LEDOS, E. G., « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1933-1934, pp. 226-231.

COURAYE DU PARC J. :

DOREZ, Léon, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1902, pp. 500-502.

DAUPHIN-MEUNIER :

« Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1928, I, p. 26.

D'AURIAC Victor :

PAYELLE, Georges, « Victor d'Auriac » dans *Revue des Bibliothèques*, 1925, pp. 298-304.

DAWSON JOHNSTON W. (Dr) :

« Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1929, p. 108.

DELAHACHE Georges :

« Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1929, p. 114.

DELISLE Léopold :

« Chronique des Bibliothèques » dans *Revue des Bibliothèques*, 1910, pp. 364-367.

DEPREZ Michel :

CHATELAIN, Émile, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1906, pp. 191-192.

DESCHARMES René :

« Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1925, pp. 212-214.

DESTRAY Paul :

« Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1929, p. 115.

DOREZ Léon :

La Direction, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1922, p. 1.

DOREZ Léon :

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



CHATELAIN, Emile, « Léon Dorez » dans *Revue des Bibliothèques*, 1923, pp. 1-16.

DUCOURTIEUX Paul :

LACROCQ, Louis, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1925, pp. 361-362.

DU RIEUX W. N. :

CHATELAIN, Émile, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1897, pp. 71-74.

FABRE Paul :

MERLIN, A., « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1899, pp. 339-342.

FLEURY Georges :

TOURNADRE, G. (de), « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1929, pp. 141-144.

FLIPO Vincent :

« Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1933-1934, pp. 231-234.

FONTANA Paul :

« Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1928, X, pp. 164-165.

FRATI Carlo :

BOSELLI, Antonio, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1930, I, pp. 207-209.

GAMURRINI Oreste :

« Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1895, XII p. 358.

GIRARD Lucien-Napoléon :

« Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1929, pp. 114-115.

GRAND Ernest-Daniel :

« Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1929, p. 114.

HARRISSE Henry :

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



VIGNAUD, Henry, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1911, pp. 432-433.

HAVET Julien :

« Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1893, pp. 378-384.

HIRSCHAUER Charles :

CROZET, Léo, NEVEUX, Pol, « Charles Hirschauer » dans *Revue des Bibliothèques*, 1929, pp. 172-184.

HÜCKEL G.-A. :

BONNEROT, Jean, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1919, I, pp. 116-119.

KOHLER Charles :

CHATELAIN, E., « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1918, pp. 252-253.

LALANNE Ludovic :

REBELLIAU, Alfred, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1898, pp. 456-463.

LAMBRECHT (Monsieur) :

« Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1898, p. 434.

LARCHEY LORÉDAN Étienne :

CHAMBON, Félix, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1902, pp. 502-503.

LEHOT Jacques Louis :

LOT, Ferdinand, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1921, pp. 111-112.

LEPREUX Georges :

BEAULIEUX, Charles, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1918, pp. 253-255.

LIARD Louis :

CHATELAIN, Émile, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1918, pp. 245-248.



LIÈVRE A. :

« Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1898, p. 434.

MÂCON Gustave :

« Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1929, I, p. 196.

MARTIN Henry :

« Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1927, p. 152.

MARTIN Henry :

LEMOISNE, P.-A., « Henry Martin (1852-1927) » dans *Revue des Bibliothèques*, 1928, IV, pp. 277-285.

MILKAU Fritz :

CROZET, Léo, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1933-1934, pp. 445-447.

MONTAIGLON Anatole (de) :

DOREZ, Léon, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1895, VIII, pp. 261-265.

MORTET Charles :

« Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1927, pp. 150-152.

MORTET Charles :

SUSTRAC, Charles, « Charles Mortet (1852-1927) » dans *Revue des Bibliothèques*, 1928, pp. 5-18.

MORTET Victor :

BONNEROT, Jean, « Victor Mortet » dans *Revue des Bibliothèques*, 1914, pp. 48-78.

MÜNTZ Eugène :

DOREZ, Léon, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1902, pp. 498-500.

OTTINO Giuseppe :

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



FRATI, C., « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1898, pp. 173-174.

PACY Franck :

« Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1928, X, p. 183.

PETZHOLDT Jean :

MORTET, V., « J. PETZHOLDT » dans *Revue des Bibliothèques*, 1891, IV, pp. 26-29.

PIRRO Henri :

B., J., « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1919, I, pp. 119-120.

PLATON Georges :

CHATELAIN, Émile, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1918, pp. 248-252.

POIRÉE Élie :

MORTET, Ch., « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1925, pp. 358-361.

PORT Étienne :

LEMAÎTRE, Henri, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1924, X, pp. 510-513.

POUPARDIN René :

LAUER, Ph., « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1927, p. 150.

PROU Maurice :

« Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1929, I, p. 196.

RENOUARD Philippe :

ROUART, Alain, « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1935-1936, pp. 84-87.

ROBERT Ulysse :

« Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1905, pp. 146-149.

RUELENS Charles :

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



C., E., « Étranger » dans *Revue des Bibliothèques*, 1891, IV, p. 38.

THOMAS Louis :

« Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1893, pp. 92-93.

THOMPSON Henry Yates :

« Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1928, X, p. 183.

TOUT Thomas Frederick (Prof.) :

« Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1929, p. 482.

VANRYCKE Paul :

MACAIGNE, L.-E., « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1923, pp. 363-364.

VIDIER Alexandre :

« Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1928, I, p. 26.

VIDIER Alexandre :

DACIER, Émile, « Alexandre Vidier (1874-1927) » dans *Revue des Bibliothèques*, 1928, I, pp. 156-170.

VIÉ Louis :

DUCOS, G., « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1925, pp. 209-212.

VIOLET Paul :

CH., Em., « Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1915-1916, pp. 110-112.

VOULLIÈME E. :

« Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1929, I, p. 368.

VUAFLART Albert :

« Nécrologie » dans *Revue des Bibliothèques*, 1927, pp. 148.



1. 4. Nécrologies de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*

BATTIFOL Louis :

BOUSSARD, Jacques, « Louis Battifol (1865-1946) » dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1948, tome 107, livraison 2, pp. 327-330.

DAUDET Pierre :

OURLIAC, Paul, « Pierre Daudet (1904-1945) » dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1946, tome 106, livraison 1, pp. 169-170.

DESLANDRES Paul :

RASTOUL, Amand, « Paul Deslandres (1874-1942) » dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1942, tome 103, pp. 369-371.

GIRARD Georges :

PORCHER, Jean, « Georges Girard (1891-1941) » dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1943, tome 104, pp. 389-390.

JAULME André :

RASTOUL, Amand, « André Jaulme (1897-1940) » dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1940, tome 101, pp. 269-271.

LAVOLLEE Robert :

LACOMBE, Bernard de, « Robert Lavollée (1876-1944) » dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1946, tome 106, livraison 1, pp. 165-166.

LEDOS Eugène-Gabriel :

LA RONCIÈRE, Charles de, « Eugène-Gabriel Ledos (1864-1939) » dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1941, tome 102, pp. 336-340.

LEFORT Émile :



BARROUX, Robert, « Émile Lefort (1914-1945) » dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1946, tome 106, livraison 2, pp. 420-422.

LE GRAND Michel :

DUFOURCQ, Norbert, « Michel Le Grand (1906-1940) » dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1943, tome 104, pp. 378-384.

VENDEL Henri :

BRUN, Robert, « Henri Vendel (1892-1949) » dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1950, tome 108, pp. 193-195.

Ouvrages généraux :

2. Histoire des bibliothèques

2.1. Ouvrages généraux

POULAIN, Martine (dir), *Histoire des bibliothèques françaises : Les bibliothèques au XXe siècle : 1914-1990*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 2009.

VARRY, Dominique (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises 1789-1914 : Les bibliothèques de la Révolution et du XIXe siècle*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2009.

2.2. Ouvrage spécifique

POULAIN, Martine, *Livres pillés, lectures surveillées*, Paris, Gallimard, Collection Folio Histoire, 2013.

2.3. Articles de revue

LETHÈVE, Jacques, « Les Expositions dans les bibliothèques françaises au cours des cinq dernières années » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1956, n° 7-8, p. 515-529. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1956-07-0515-002>>. ISSN 1292-8399.



MARTIN, Henri-Jean, « Les Chartistes et les bibliothèques » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1972, n° 12, pp. 529-537. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1972-12-0529-001>. ISSN 1292-8399.

POULAIN, Martine, « Les Bibliothèques durant la grande guerre » dans *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)*, 2014, n°3, pp. 114-131. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2014-03-0114-009>. ISSN 1292-8399.

2. 4. Mémoire

LEMARIÉ, Aliénor, *Les bibliothèques françaises sous l'Occupation*, Angers, Université d'Angers, 2014.

3. Histoire des bibliothécaires

3.1. Ouvrage général

RICHTER, Noé, *Les médiateurs du livre*, Bassac, Plein Chant, 2002.

3.2. Articles de revue

BERTRAND, Anne-Marie, « 60e Congrès de l'ABF » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2014, n° 2, p. -. Disponible en ligne : http://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/60e-congres-de-l-abf_64617. ISSN 1292-8399.

COMPAGNON, Antoine, « Le Cas Bernard Faÿ » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2010, n° 2, p. 98-99. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-02-0098-007>. ISSN 1292-8399.

ENJOLRAS, Yvette, « L'aspect social des bibliothèques municipales et le rôle du bibliothécaire » dans *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)*, 1959, n°30, pp. 133-136.



KUPIEC, Anne, « Qu'est-ce qu'un(e) bibliothécaire ? » dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2003, n° 1, p. 5-9. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-01-0005-001>>. ISSN 1292-8399.

3.3. Mémoires

BONAVENT, Élodie, *Être une femme bibliothécaire : analyse du regard de la littérature professionnelle (début du XXe siècle – années 1970)*, Angers, Université d'Angers, 2018.

FERRARIS, Laëtitia, *Evolution des attentes et des conceptions du métier de bibliothécaire : étude sur les certifications*, Angers, Université d'Angers, 2016.

RICHÉ, Delphine, *La conception du métier de bibliothécaire dans les manuels de formation des années 1880-1890 à travers trois exemples : Jules Cousin, Léopold Delisle et Albert Maire*, Villeurbanne, ENSSIB, 2010.

4. Histoire de la lecture et des lettres

4.1. Ouvrages généraux

BOTS, Hans, WAQUET, Françoise, *La République des Lettres*, Paris, Éditions Belin, 1997.

CHARTRIER, Anne-Marie, HÉBRARD, Jean, *Discours sur la lecture (1880-1980)*, Paris, B.P.I. Centre Georges-Pompidou, 1989.

DELACROIX, Christian, DOSSE, François, GARCIA, Patrick, *Les courants historiques en France 19e-20e siècle*, Paris, Armand Colin, 2005.

4. 2. Article de revue

MAKAROVA, Arina, « Dits et non-dits des nécrologies de la presse » dans *Le temps des médias*, 2003, n°1, pp. 108-118.

RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980

160



Table des matières

Introduction.....	5
1. Contexte général et intérêt du sujet.....	5
2. État de l'art.....	10
3. Présentation des sources.....	12
4. Démarche de recherche.....	16
5. L'étude de cas : présentation des questionnements et de la réflexion.....	18
Partie 1 : Un bibliothécaire érudit, au service de sa profession et de son établissement (1891-1948).....	20
A. Une personne cultivée et diplômée.....	21
A. 1. Un parcours d'études prestigieux.....	21
A. 2. Un savant et un auteur.....	25
A. 3. Une personne qui appartient à des réseaux intellectuels.....	30
B. Un personnage au service de sa bibliothèque.....	34
B. 1. Entre acquisitions, catalogage et bibliographie : les tâches essentielles de la profession.....	34
B. 2. Un conseiller pour le public savant.....	39
C. La création de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.) et de son <i>Bulletin</i> : un nouveau discours dans les nécrologies dès 1907.....	43
C. 1. L'A.B.F. : un sentiment d'unité au sein de la profession.....	43
C. 2. Dès les années 1920, l'apparition relativement timide des idées modernistes dans les nécrologies.....	46
Partie 2 : Le bibliothécaire d'après-guerre : des évolutions considérables et affirmées dans la profession (1949-1989).....	50
A. Une profession en mouvement.....	50
A. 1. Un métier ouvert à tous.....	51
A. 2. Une diversification des professions exercées par les défunt.....	55
B. Les idées modernistes : l'occasion de mettre en valeur de nouveaux bibliothécaires dans les nécrologies.....	58
B. 1. Être un bibliothécaire pionnier.....	59
B. 2. L'apparition des nécrologies des femmes bibliothécaires.....	64
C. Le bibliothécaire, cet humain au service de son public.....	66
C. 1. Un bibliothécaire à la conquête du public.....	66
C. 2. Un bibliothécaire au service de tous les publics.....	70
C. 3. Conserver, certes, mais surtout partager et promouvoir.....	73
Partie 3 : Le bibliothécaire en temps de guerre (1914-1920) ; (1939-1945).....	76
A. Le professionnel des bibliothèques mobilisé pendant les guerres mondiales.....	77
A. 1. Un soldat, avant d'être un bibliothécaire.....	78
A. 2. Un modèle patriotique.....	81
B. Le bibliothécaire face à l'occupation ennemie.....	85
B. 1. L'éternel protecteur du patrimoine culturel.....	85
B. 2. Être un bibliothécaire en exercice pendant la Seconde Guerre mondiale : entre Résistance et déportation.....	90
C. Le bibliothécaire après la guerre : reconstruire et réorganiser.....	94
Conclusion.....	99
Bibliographie.....	102
1. Corpus de sources.....	102
1. 1. Nécrologies du <i>Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (A.B.F.)</i>	102
1. 2. Nécrologies du <i>Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)</i>	134
1. 3. Nécrologies de la <i>Revue des Bibliothèques</i>	149



1. 4. Nécrologies de la <i>Bibliothèque de l'École des Chartes</i>	157
2. Histoire des bibliothèques.....	158
2.1. Ouvrages généraux.....	158
2.2. Ouvrage spécifique.....	158
2.3. Articles de revue.....	158
2.4. Mémoire.....	159
3. Histoire des bibliothécaires.....	159
3.1. Ouvrage général.....	159
3.2. Articles de revue.....	159
3.3. Mémoires.....	159
4. Histoire de la lecture et des lettres.....	160
4.1. Ouvrages généraux.....	160
4. 2. Article de revue.....	160
Annexe 1 : Grille de lecture ayant servi à l'analyse des nécrologies.....	163
Annexe 2 : Nécrologie de Julien Havet, bibliothécaire traditionnel de la fin du XIXe siècle, parue dans la <i>Revue des Bibliothèques</i>	166
Annexe 3 : Graphique concernant les typologies de bibliothèques où travaillent les défunt entre 1891 et 1948.....	173
Annexe 4 : Nécrologie d'Ernest Coyecque, bibliothécaire pionnier, parue dans le <i>Bulletin de l'A.B.F.</i>	174
Annexe 5 : Nécrologie de Georges Boussinecq, bibliothécaire mobilisé et tombé au front pendant la Première Guerre mondiale, parue dans le <i>Bulletin de l'A.B.F.</i>	184
Table des illustrations.....	187
Table des tableaux.....	188
Table des annexes.....	189



Annexe 1 : Grille de lecture ayant servi à l'analyse des nécrologies²¹⁶

1	Numéro identifiant	Nom-Prénom	Revue	Dates biographiques	Longueur de la nécrologie	Rubrique/En dehors d'une rubrique	C
2	1	Charles Ruelens	Revue des Bibliothèques	J.J.... - 08/12/1890	13 lignes.	Rubrique "Etranger" dans "Chronique"	N
3	2	Jules Petzholdt	Revue des Bibliothèques	25/11/1812 – 17/01/1891	85 lignes.	Article "J. PETZHOLDT".	N
4	3	M. Archinet	Revue des bibliothèques	24/02/1849 – 23/01/1893	93 lignes	Rubrique "Nécrologie" dans "Chronique"	N
5	4	docteur Louis Thomas	Revue des bibliothèques	01/01/1846 – 05/02/1893	39 lignes	Rubrique "Nécrologie" dans "Chronique"	I
6	5	Julien Havet	Revue des bibliothèques	04/04/1853 – 19/08/1893	243 lignes	Rubrique "Nécrologie" dans "Chronique"	N
7	6	Emile Bouillon	Revue des Bibliothèques	J.J.... - 01/01/1894	29 lignes.	Article "A nos abonnés".	N
8	7	François de Caussade	Revue des Bibliothèques	J.J.... 1841 – 20/11/1894	26 lignes.	Dans "Nécrologie".	N
9	8	Mgr Isidoro Carini	Revue des Bibliothèques	J.J.... - 25/01/1895	27 lignes.	Dans "Nécrologie".	N
10	9	R. P. Bollig	Revue des Bibliothèques	J.J.... - 09/03/1895	2 lignes.	Dans "Chronique des Bibliothèques".	N
11	10	Anatole de Montaiglon	Revue des Bibliothèques	J.J.... - 01/09/1895	186 lignes.	Dans "Nécrologie".	N
12	11	Oreste Gamurrini	Revue des Bibliothèques	J.J.... - 14/11/1895	5 lignes.	Dans "Chronique des Bibliothèques".	N
13	12	Jules Bailliard	Revue des Bibliothèques	J.J.... 1835 - J.J.... 1895	12 lignes.	Dans "Nécrologie".	N
14	13	Willem Nicolaas Du Rieu	Revue des bibliothèques	21/10/1829 – 21/12/1896	133 lignes	Dans "Nécrologie".	N
15	14	Carlo Castellani	Revue des Bibliothèques	27/07/1822 – 07/10/1897	67 lignes	Dans "Nécrologie".	N
16	15	Giuseppe Ottino	Revue des Bibliothèques	04/03/1841 – 12/01/1898	57 lignes	Dans "Nécrologie".	N
17	16	Ludovic Lalanne	Revue des Bibliothèques	J.J.... - 16/05/1898	257 lignes	Dans "Nécrologie".	N
18	17	M. LAMBRECHT	Revue des Bibliothèques	J.J.... - 30/09/1898	3 lignes	Rubrique Nécrologie dans "Chronique"	N
19	18	M. A. LIEVRE	Revue des Bibliothèques	J.J.... - 16/10/1898	3 lignes	Rubrique Nécrologie dans "Chronique"	N
20	19	Paul Fabre	Revue des Bibliothèques	03/12/1859 – 20/02/1899	140 lignes	Dans "Nécrologie".	N
21	20	Armand Colin	Revue des Bibliothèques	J.J.... 1842 - J.J....	129 lignes	Dans "Nécrologie".	"I
22	21	Etienne Loredan-Lard	Revue des Bibliothèques	26/01/1831 – 12/04/1902	61 lignes	Dans "Nécrologie".	N
23	22	Eugène Müntz	Revue des Bibliothèques	11/06/1845 – 30/10/1902	87 lignes	Dans "Nécrologie".	N

1	Origines sociales	Famille évoquée ?	Etudes	Vocation originelle	Carrière	Traitemen	documentaire (catalogage, acquisition, bibliographie)
2	Non indiquées.	Non.	Non indiquées.	Oui.	"conservateur des n°"	Qu'il s'agit de collationner ou de photographier des manuscrits,	I
3	Non indiquées.	Non.	"Petzholdt étudia	Oui.	"Vers la même époq	Non indiqué.	
4	Non indiquées.	Oui, "Depuis de longue	Etudes à Lyon. Ba	Oui.	Commis du secrétar	Non précisé mais "dans la vie administrative, je veux dire dans le	
5	"Condition la plus humble"	Non.	Ecole primaire, pu	Non, était institutio	Instituteur commun	Non précisé mais "Esclave du devoir, il a rempli ses fonctions av	
6	Non indiquées.	"son illustre père", "à la	Ecole des Chartes	Oui.	1876 : entrée à la B	"comme on le vit en 1890 quand il expliqua aux élèves de l'Ecole	
7	Non indiquées.	Non.	Non indiquées.	Non, est éditeur.	"La mort de notre éo	Non indiqué.	
8	Non indiquées.	Non.	Non indiquées.	Oui.	"fut d'abord bibliot	Non indiqué.	
9	Non indiquées.	Non.	Non indiquées.	Oui.	"préfet de la Bibliot	Non indiqué.	
10	Non indiquées.	Non.	Non indiquées.	Oui.	"second préfet de le	Non indiqué.	
11	Non indiquées.	Oui, "mais il était, en mè	Non indiquées.	Non.	"professeur de bibli	"M. de Montaiglon enrichit – et souvent sans en rien dire – la petit	
12	Non indiquées.	Non.	Non indiquées.	Oui.	"ancien employé de	Non indiqué.	
13	Non indiquées.	Non.	Non indiquées.	Oui.	"bibliothécaire de le	Non indiqué.	
14	Non indiquées.	"à Leyde, dont son père"	"Etudes classique	Oui.	Après un voyage so	"Ce qu'il a fait pour organiser, aménager, enrichir son dépôt, les H	
15	Non indiquées.	Non.	Etudes chez le P.	Non.	"Apris une part activ	Non indiqué.	
16	Non indiquées.	Non.	Etudes secondaire	Non, "après avoir t	"après avoir terminé"	En 1867, il entra à la librairie Loescher, à Florence, qui cette ann	
17	Non indiquées.	Non.	Non indiquées.	Non.	Savant-chercheur ju	"C'est en 1865-1866, qu'il publiait, dans Annuaire-Bulletin de la S	
18	Non indiquées.	Non.	Non indiquées.	Non indiquée.	Non indiqué.	Non indiqué.	
19	Non indiquées.	Non.	Non indiquées.	Non indiquée.	Non indiqué.	Non indiqué.	
20	Non indiquées.	"Une grande douleur, - t	"Après des études	Non, est historien.	"Revenu en France"	"Il organisa à la Bibliothèque [de l'Ecole française de Rome], clas	
21	"depuis ses débuts si mo	Oui, "qu'il prit le goût des	"Il comprit que ce	Oui, est éditeur de	"il comprit que ce n"	Est éditeur, mais "Il avait fait son enquête, et s'il avait entrevu	I
22	Non indiquées.	"Descendant d'une anc	"Il fit ses études p	Oui.	"entra, en 1852 à la"	"Vers 1875, il prépara, à la demande du chef du bureau des bibli	

216 La grille de lecture contenant de nombreux critères, a été divisée sur plusieurs captures d'écran.



				Engagement associatif (Oui, Non)
1	Amélioration du service, rayonnement	Relationnel avec les collègues	Accueil du public, aménagement pour le public	
2	Non indiqué.	Non indiqué.	Non indiqué.	Non indiqué.
3	Non indiqué.	Non indiqué.	Non indiqué.	Non indiqué.
4	Non indiqué.	"J'ai eu bien peu le temps de le	Non indiqué.	Non indiqué.
5	Non indiqué.	Non indiqué mais "M. Poinsot,	Non indiqué.	Non indiqué.
6	"Aussi toutes les améliorations dont il a "Avec toutes les améliorations	"C'est surtout dans le bureau des entrées, auquel	Non indiqué.	Non indiqué.
7	Non indiqué.	Non indiqué.	"Par l'affabilité de son caractère et la générosité	Non indiqué.
8	Non indiqué.	Non indiqué.	"la complaisance vis-à-vis du public, au service	Non indiqué.
9	Non indiqué.	Non indiqué.	"et tous ceux qui ont travaillé sous sa préfecture	Non indiqué.
10	Non indiqué.	Non indiqué.	Non indiqué.	Non indiqué.
11	Non indiqué.	Non indiqué.	"Il était, en un certain sens, le professeur parfait	Non indiqué.
12	Non indiqué.	Non indiqué.	Non indiqué.	Non indiqué.
13	Non indiqué.	Non indiqué.	Non indiqué.	Non indiqué.
14	"Ce qu'il a fait pour organiser, aménager	"Il se faisait la plus haute idée	"Muni de connaissances très étendues, qu'il com	Non, mais "Au courant de tous les pr
15	Non indiqué.	Non indiqué. Mais "Tous les é	Non indiqué.	Non indiqué.
16	"Dans l'intervalle, il fut chargé de prép	Non indiqué.	"L'œuvre qui honore principalement le nom d'Ott	Oui.
17	Non indiqué.	"Les travailleurs qui ont eu à s	"Les travailleurs qui ont eu à se louer des bons	Non indiqué.
18	Non indiqué.	Non indiqué.	Non indiqué.	Non indiqué.
19	Non indiqué.	Non indiqué.	Non indiqué.	Non indiqué.
20	"Il organisa la Bibliothèque, classa les	"Mis à la disposition du Directe	"Son tempérament aimable et accueillant, fait tou	Non indiqué.
21	Non indiqué car est éditeur. Mais il a cr	"Sous l'empire de cette convict	"Il avait bien compris que nous ne pouvons mene	Non.
22	Non indiqué.	"Vers 1875, il prépara, à la dem	Non indiqué.	Oui.

	Si oui, valorisé dans la nécrologie ?	Si engagement militant, termes utilisés ?	Savant ?	Travaux savants, publications (Oui, Non)
1	Si oui, valorisé dans la nécrologie ?	Si engagement militant, termes utilisés ?	Savant ?	Travaux savants, publications (Oui, Non)
2		Non indiqué.	Non indiqué.	Oui.
3		Non indiqué.	"Ce sont ces travaux qui établirent	Oui.
4		Non indiqué.	"C'était un esprit d'élite, s'intére	Non, mais projetait d'en écrire.
5		Non indiqué.	"Doué d'une aptitude remarquab	Oui
6		Non indiqué.	"On peut dire que, sur des points	Oui.
7		Non indiqué.	Non indiqué.	Non indiqué.
8		Non indiqué.	Non indiqué.	Oui.
9		Non indiqué.	Non indiqué.	Oui.
10		Non indiqué.	Non indiqué.	Non indiqué.
11		Non indiqué.	"il se passionna pour les trois ord	Oui.
12		Non indiqué.	Non indiqué.	Oui.
13		Non indiqué.	Non indiqué.	Oui.
14	o grès et de tous les besoins de la sc	Non indiqué.	"ce qu'il a fait pour le progrès d	Oui.
15		Non indiqué.	Non indiqué.	Oui.
16	"Lors de la constitution, en 1869, de l'	Associazione tipografico-libraria, Ottino fu	"Lors de la constitution, en 1869,	Oui.
17		Non indiqué.	"Nul mieux que lui ne comprenai	Oui.
18		Non indiqué.	Non indiqué.	Non indiqué.
19		Non indiqué.	Non indiqué.	Non indiqué.
20		Non indiqué.	"En même temps, son esprit toujou	Oui.
21		Non indiqué.	"Dès ce moment se révèlent toute	Non indiqué.
22	"M. Larchey fut nommé membre de la	"M. Larchey fut nommé membre de la Cor	Non indiqué.	Oui.

	Travaux sur Histoire du livre et des bib/ Bibliographie ? (Oui, Non)	Autre domaine de publication	Travaux sur le domaine de l'Histoire (Oui, non ?)	Nombre de publications
2	Oui.		Oui.	Non indiqué.
3	Oui, 15.			15.
4				Aucune mais projetait d'
5	Non	Sciences médicales : <i>Lectures</i>	Non, mais comptait publier une Histoire de la Mé	5.
6	Oui, travaux bibliographiques : 4.	Histoire littéraire, paléographie	Oui, 30.	49.
7				
8	Oui, 2.			2.
9	Oui, 2.			2.
10				
11	Oui, 4.		Oui, 1.	5.
12	Oui, 1.			1.
13	Oui, 2.		Oui, 5.	7.
14	Oui, 3.	Nombreux articles dans les rev	Oui.	4.
15	Oui.	Etudes grecques et histoire de	Non.	22.
16	Oui.	Typographie.	Non.	13.
17	Oui. Nombreux articles concernant la bibliographie dans les revues q	Editions d'oeuvres littéraires : 1872 : publication du <i>Dictionnaire historique de la</i>	9.	
18				
19				
20	Oui, 1 : publications du <i>Liber Censuum de l'église Romaine</i> .	Non.	Oui, articles, sur l'Eglise et la Papauté au Moyen	3.
21	Non.	Publie des manuels d'enseign	Non.	Non indiqué.
22	Oui, 6.	Non.	Non.	6 (plusieurs articles dans



1	Engagement associatif et/ou militant hors bibliothèque (Oui, non ?)	Quelles associations ?	Appartient à une Société Savante ?	Si oui, laquelle ?
2	Non indiqué.		Non indiqué.	
3	Non indiqué.		"membre de nombreuses académies et sociétés savantes".	
4	Non, mais s'intéressait aux questions sociales : "Les questions sociales ne lui étaient point étrangères"	Non indiqué.		
5	Non indiqué.		Non indiqué.	
6	Non indiqué.	Oui.		Académie des inscripti
7	Non indiqué.		Non indiqué.	
8	Non indiqué.		Non indiqué.	
9	Non indiqué.		Non indiqué.	
10	Non indiqué.		Non indiqué.	
11	Non indiqué.		Non indiqué.	
12	Non indiqué.		Non indiqué.	
13	Non indiqué.		Non indiqué.	
14	Pas d'engagement associatif mais "élu membre du Conseil municipal de Leyde en mai 1885, il a remporté la victoire".	Oui.		"Membre de la Société
15	Il "prit une part active à la révolution romaine de 1848."		Non indiqué.	
16	Non indiqué.	Oui.		"membre de la Société
17	Non indiqué.		Non indiqué.	
18	Non indiqué.		Non indiqué.	
19	Non indiqué.		Non indiqué.	
20	Non indiqué.		Non indiqué.	
21	Oui.	"Puis à l'Exposition de 1889, Colin a été nommé membre de l'Institut"	Non indiqué.	
22	Non indiqué.		Non indiqué.	

1	Exercice en bib pendant la guerre (Oui, non ?)	Devoir citoyen (s'est mobilisé ?)	Valorisation morale de l'individu	A continué à travailler en bibliothèque après sa retraite ?
2	Non.		Non indiqué.	Non indication de retraite.
3	Non.		"Ce sont ces travaux qui établirent sa réputation de bibliothécaire"	Non indication de retraite.
4	Non.		"Il y a deux jours encore, je pouvais lire dans la presse que M. de Caussade n'était pas un bibliophile"	Non indication de retraite.
5	Non.		"Sans ressources et sans appui, il vit dans une grande pauvreté"	Non indication de retraite.
6	Non.		"Ceux qui avaient dès lors entrevu son caractère de bibliophile"	Non indication de retraite.
7	Non.		"C'était un de ces rares éditeurs qui avaient une grande connaissance des livres"	Non indication de retraite.
8	Non.		"M. de Caussade n'était pas un bibliophile"	Non indication de retraite.
9	Non.		Non indiqué.	Non indication de retraite.
10	Non.		Non indiqué.	Non indication de retraite.
11	Non.		"Finesse et courtoisie, mémoire prodigieuse, grande culture"	Non indication de retraite.
12	Non.		Non indiqué.	Non indication de retraite.
13	Non.		Non indiqué.	Non indication de retraite.
14	Non.		"Muni de connaissances très étendues"	Non indication de retraite.
15	Non.		"Tous les érudits français qui depuis 1848 ont écrit sur l'histoire de la bibliothèque"	Non indication de retraite.
16	Non.		"Il était chevalier de l'Ordre de la Couronne de France"	Non indication de retraite.
17	Non.		"Ils se rappelleront avec reconnaissance le rôle qu'il a joué dans la fondation de la bibliothèque"	Non indication de retraite.
18	Non.		Non indiqué.	Non indication de retraite.
19	Non.		Non indiqué.	Non indication de retraite.
20	Non.		"son séjour dans cette ville de Rome"	Non indication de retraite.
21	Non.		"La vie d'Armand Colin comme éditeur"	Non indication de retraite.
22	Non.		"son amabilité et sa bienveillance étaient admirables"	Non indication de retraite.

1	Modalités de décès	Catégorie d'article (nécrologie, annonce de décès, article)	Nationalité du défunt	Profession du défunt
2	Non indiquées.	Nécrologie.	Belge.	Conservateur des manuscrits à la Bibliothèque royale de Belgique.
3	Non indiquées.	Article.	Allemande.	Bibliographe, conseiller privé.
4	Maladie	Nécrologie	Française.	Bibliothécaire universitaire
5	Non indiquées.	Nécrologie	Française.	Bibliothécaire-adjoint à la Faculté de Médecine de Paris.
6	"Qu'une mort si imprévue".	Nécrologie	Française.	Conservateur-adjoint au département des imprimés de la Bibliothèque nationale de France.
7	"à la suite d'une longue maladie".	Article.	Française.	Editeur.
8	"après quelques mois de maladie".	Nécrologie.	Française.	Conservateur à la Bibliothèque Mazarine.
9	Non indiquées.	Nécrologie.	Italienne.	Préfet de la Bibliothèque Vaticane.
10	Non indiquées.	Announce de décès.	Non indiqué.	Second préfet de la Bibliothèque Vaticane.
11	Non indiquées.	Nécrologie.	Française.	Professeur de bibliographie à l'Ecole des Chartes.
12	Non indiquées.	Announce de décès.	Italienne.	Sous-bibliothécaire à la Laurentienne.
13	Non indiquées.	Nécrologie.	Française.	Bibliothécaire de la ville du Havre.
14	"décédé subitement".	Nécrologie	Néerlandaise.	Bibliothécaire de l'Université de Leyde.
15	"mort subitement en pleine activité".	Nécrologie.	Italienne.	Préfet de la Marcienne de Venise.
16	"Dans l'après-midi du 12 janvier".	Nécrologie.	Italienne.	Bibliothécaire à la Bibliothèque nationale de Turin.
17	"M. Marie-Ludovic Chrétien-Lambert".	Nécrologie.	Française.	Bibliothécaire de l'Institut de France.
18	"M. LAMBRECHT, [...] est décédé".	Announce de décès.	Non indiqué.	Secrétaire et bibliothécaire de l'Ecole des langues orientales.
19	"est mort subitement à Paris.".	Announce de décès.	Non indiqué.	Conservateur de la bibliothèque municipale de Poitiers.
20	"Il exerçait cette fonction depuis".	Nécrologie	Française.	Bibliothécaire-adjoint de l'Institut.
21	"La Librairie française, déjà si prospère".	Nécrologie	Française.	Editeur.
22	"Le 12 avril de cette année elle est décédée".	Nécrologie.	Française.	Ancien inspecteur des bibliothèques universitaires et de la presse.



Annexe 2 : Nécrologie de Julien Havet, bibliothécaire traditionnel de la fin du XIXe siècle, parue dans la Revue des Bibliothèques.

Julien Havet

M. Julien Havet, conservateur-adjoint au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, est décédé à Saint-Cloud le 19 août 1893. Né à Vitry-sur-Seine le 4 avril 1853, il avait montré à l'Ecole des Chartes, comme à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, des dispositions particulières pour les travaux d'érudition. Il entra en 1876 à la Bibliothèque nationale ; ce qu'il fit pour cet établissement, personne n'a été plus à même de le constater que l'administrateur de la Bibliothèque nationale, M. L. Delisle, dont nous reproduisons le discours prononcé aux obsèques de J. Havet, le 21 août, au cimetière Montmartre.

DISCOURS DE M. L. DELISLE

MESSIEURS,

Rarement la Bibliothèque nationale a été éprouvée par un malheur comparable à celui qui la frappe aujourd'hui. Elle perd en Julien Havet un de ses fonctionnaires les plus distingués, un de ceux qui lui ont rendu le plus de services, un de ceux sur lesquels elle fondait les plus grandes et les plus légitimes espérances. La carrière qu'une mort si imprévue vient de brusquement interrompre a été courte ; mais elle a été si bien remplie qu'on s'étonnera du nombre et plus encore de la valeur des travaux qui ont pu être entrepris et menés à bonne fin pendant une période aussi restreinte.

Dès sa plus tendre jeunesse, Julien Havet laissa deviner des dons naturels qui se développèrent, comme par enchantement, sous les yeux et la direction de son illustre père et dont il devait faire un si noble emploi. Déjà, sur les bancs de l'Ecole des Chartes, par son application à s'assimiler l'enseignement de tous les professeurs et par la méthode qu'il suivit pour recueillir et mettre en ordre les matériaux de sa thèse, il avait fait preuve d'une rare aptitude aux œuvres d'érudition. Ceux qui avaient dès lors entrevu son ardeur au travail, l'étendue de sa mémoire, la clarté de ses idées, la sûreté et la finesse de sa critique,



l'amérité et la fermeté de son caractère, la délicatesse de sa conscience, savaient quel précieux concours il donnerait à l'établissement littéraire qu'il serait appelé à servir.

D'heureuses circonstances permirent à la Bibliothèque nationale de l'enrôler aussitôt dans les rangs du personnel du Département des imprimés. Pendant les dix-huit ans qu'il y a passés, il n'a pas cessé un seul jour de donner l'exemple du strict accomplissement du devoir et de montrer que, dans les besognes les plus humbles, même dans celles que des esprits superficiels peuvent trouver fastidieuses, il y a moyen d'exercer son intelligence et de déployer des talents d'un ordre supérieur.

Il s'était rendu compte de l'origine et par là même de la raison de traditions qu'il est plus facile de dédaigner que de comprendre, et, après avoir docilement appris à les respecter, il savait à son tour en démontrer l'utilité et l'importance, comme on le vit en 1890 quand il expliqua aux élèves de l'Ecole des Chartes, dans un petit nombre de leçons, les principes d'après lesquels doivent être préparés et disposés les éléments du catalogue d'une grande bibliothèque.

Le respect des traditions s'alliait chez Julien Havet à un très vif amour du progrès, à un esprit d'initiative très hardi et à une rigueur de principes dont il ne fut jamais tenté d'abuser, tant il savait avec quelle prudence il fallait toucher aux rouages de mécanismes compliqués et vieillis, tenir compte de ressources limitées et ne point s'exposer, par excès de zèle, à désorganiser des services qui ne supportent point la moindre interruption. Aussi toutes les améliorations dont il a eu l'idée, et qu'il a réalisées d'accord avec ses collègues, ont-elles pu se concilier avec nos anciennes habitudes et s'introduire graduellement sans jamais amener aucune perturbation.

C'est surtout dans le bureau des entrées, auquel il a toujours été spécialement attaché et dont la direction lui fut confiée en 1890, qu'il eut l'occasion de nous faire profiter de ses connaissances encyclopédiques, de sa familiarité avec les langues et les littératures de toute l'Europe et même d'une partie de l'Orient, de son intelligente curiosité, de ses habitudes d'ordre et de sa parfaite entente des besoins des différentes classes de lecteurs qui fréquentent la Bibliothèque nationale. C'est là qu'on le vit faire complètement abstraction de ses goûts personnels et se préoccuper de faire arriver sur nos rayons tout ce que nous avons l'obligation de réclamer au dépôt légal, en essayant, par des démarches auprès des administrations, des auteurs ou des libraires, de combler les lacunes résultant des imperfections de la loi et des négligences ou des oublis des imprimeurs.



La nécessité de veiller à tous ces détails administratifs, d'assurer la conservation d'impressions dépourvues en apparence de caractère littéraire, historique ou scientifique, de défendre les intérêts de la Bibliothèque contre les prétentions des fournisseurs, n'altérait jamais sa bonne humeur. A ses yeux, tout ce qui pouvait contribuer à l'accroissement et au bon ordre des collections et au bon ordre des collections prenait de l'importance et était digne de fixer l'attention et de prendre le temps d'un bibliothécaire. Il y apportait les mêmes soins qu'à ces travaux historiques auxquels il a consacré tous ses loisirs et qui devaient, nous en avons la conviction, lui ouvrir à bref délai les portes de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Les mémoires qu'il a publiés sous le titre de *Questions mérovingiennes* ont eu un grand retentissement en France et en Allemagne. On peut dire que, sur des points essentiels, il a renouvelé la critique de documents qui sont au premier rang parmi les sources de la partie la plus ancienne de nos annales. Il a enlevé tout crédit à des textes sur lesquels personne avant lui n'avait élevé le moindre soupçon, et il a ouvert des voies nouvelles à la diplomatique sur un terrain que les érudits des deux derniers siècles et ceux de l'époque contemporaine avaient battu dans tous les sens. Qui de nous n'a pas admiré la sagacité avec laquelle il a étudié les systèmes d'écritures tironiennes, et notamment celui qui avait cours en Italie au Xe siècle et qui lui a livré le secret d'une partie de la correspondance politique de Gerbert ?

La *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* doit se féliciter d'avoir eu la primeur de la partie la plus considérable de ces études, mais elle a envers Julien Havet des obligations d'un genre tout particulier. Pendant plus de dix ans il a rempli les ingrates fonctions de secrétaire de la rédaction avec un soin, une compétence, une modestie et un tact que jamais ses camarades ne sauront assez reconnaître. Il rendait des services analogues au Comité des travaux historiques, dont il était membre depuis le commencement de l'année 1892, et à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont il faisait connaître les travaux en préparant le compte rendu officiel des séances et en publiant chaque semaine, dans la *Revue critique*, des analyses aussi exactes que précises qui étaient fort goûtables, surtout à l'étranger.

Tous ces travaux, fruits de mûres réflexions, s'exécutaient sans précipitation et sans bruit, aux applaudissements discrets d'un petit nombre de connaisseurs dont les suffrages étaient la meilleure récompense de Julien Havet. Son courage était soutenu par la conscience du devoir rempli et par la certitude que son dévouement contribuait dans une large mesure à procurer au public les ressources qu'on croit pouvoir trouver à la Bibliothèque nationale. Il ne se faisait pas illusion. Pleine justice lui a toujours été rendue et par ses clefs, et par ses



collègues, et par ses subordonnés, et par les habitués de la salle de travail. Que de fois n'a-t-il pas imaginé d'ingénieux expédients pour faire face à des difficultés imprévues et pour atténuer les inconvénients de lacunes que nous avons à déplorer dans notre personnel comme dans nos collections !

Si nous avons eu tant à nous louer de sa collaboration pendant les années de sa jeunesse, que ne devions-nous pas en espérer pour le temps, en apparence prochain, où le gouvernement, guidé par la voix publique, l'aurait appelé à présider aux destinées du grand établissement auquel il avait voué sa vie et dans lequel son trop court passage au Département des imprimés laissera une trace ineffaçable !

Ce sont là, hélas ! de vains regrets. Mais il fallait les exprimer dans cette triste cérémonie, encore plus par amour de la vérité et par esprit de justice que par désir de montrer combien la Bibliothèque nationale s'associe à la douleur d'une femme si digne d'un tel époux et à celle d'un frère si cruellement atteint dans ses affections. Nul ne serait assez téméraire pour essayer de consoler de pareilles afflictions. Mais il importait de rendre, sans plus tarder, un hommage public au fonctionnaire qui a servi la Bibliothèque nationale avec tant de dévouement, au savant dont les travaux ont fait honneur au pays et seront toujours cités comme des modèles, à l'homme dont la mémoire restera chère à tous ceux qui ont eu l'avantage de pouvoir apprécier les incomparables qualités de son intelligence et de son cœur.

PUBLICATIONS DE JULIEN HAVET

HISTOIRE.

Questions mérovingiennes :

- I. La formule "N. rex Francorum v. inl." (*Bibl. Ch.* 1885, p. 138 et 1887, p. 127).
- II. Les découvertes de Jérôme Vignier (*Ibid.*, 1883, p. 205).
- III. La date d'un manuscrit de Luxeuil (*Ibid.*, 1883, p. 430).
- IV. Les chartes de Saint-Calais (*Ibid.*, 1887, p. 5 et 209).
- V. Les origines de Saint-Denis (*Ibid.*, 1890, p. 5).
- VI. La donation d'Etrépagny, 1er oct. 629 (*Ibid.*, 1890, p. 213).

A propos des découvertes de Jérôme Vignier (*Ibid.*, 1886, p. 335).

Encore les découvertes de Jérôme Vignier (*Ibid.*, 1886, p. 471).



L'avènement de Clotaire (*Ibid.*, 1892, p. 323).

Du sens du mot "romain" dans les lois franques. (*Rev. hist.*, II, 1876, p. 120 et 632).

Du partage des terres entre les Romains et les Barbares, chez les Burgondes et les Visigoths (*Rev. hist.*, VI, 1878, p. 87).

L'affranchissement "per hantradam" (*Nouv. rev. hist. de dr.* 1877, p. 657).

"*Igoranda* ou *icoranda*, "frontière." Note de toponymie gauloise (*Rev. arch.* 1892, p. 170).

Les couronnements des rois Hugues et Robert (*Rev. hist.*, XLV, 1891, p. 290. Cf. un mémoire sur les "formules de couronnement des rois de France" cité *Rapport de l'Ec. des H. Etudes, sc. hist.*, 1875-76, p. 12).

L'hérésie et le bras séculier au moyen âge jusqu'au XIIIe siècle (*Bibl. Ch.* 1880, p. 488 et 570).

Rapport adressé à l'abbé et au couvent de Cluny par Jimeno, ex-prieur de N.-D. de Najéra, sur sa gestion [premières années du XIIIe siècle]. (*Ibid.*, 1883, p. 169).

Construction d'église dans une ville neuve [Besmont, Aisne], 1230 (*Ibid.*, 1880, p. 453).

La frontière d'Emprie dans l'Argonne. Enquête faite par ordre de Rodolphe de Habsbourg, en mai 1288 (*Ibid.*, 1881, p. 383 et 612).

Compte du trésor du Louvre sous Philippe le Bel (1296) publié d'après le rôle conservé au musée britannique, Add. Charters, n°13941 (*Ibid.*, 1884, p. 237).

Chronique de Bourges, (1467-1506), par Jean Batereau, ancien recteur de l'Université de Bourges et divers autres habitants de cette ville (*Cabinet hist.* 1882, p. 450).

Mémoire adressé à la dame de Beaujeu sur les moyens d'unir le duché de Bretagne au domaine du roi de France, 1485 ou 1486 (*Rev. hist.*, XXV, 1884, p. 275).

Société jersiaise pour l'étude de l'histoire et de la langue du pays (*Rev. critique*, 1876, II, p. 45).

La justice royale dans les îles normandes (Jersey, Guernesey, Aurigny, Serk) depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours (*Positions des thèses de l'Ec. Ch.* 1876, p. 17).

Série chronologique des gardiens et seigneurs des îles normandes (1198-1461) (*Bibl. Ch.* 1876, p. 183).

Nicolas de Moels, gardien des îles normandes (*Ibid.*, p. 444).

Nouvelles additions à la série chronologique des seigneurs et gardiens des îles normandes (*Ibid.*, p. 590).

Les cours royales des îles normandes (*Ibid.*, 1877, p. 49 et 275 ; 1878, p. 5 et 199).



Philippe d'Aubigny (*Rev. crit.*, 1876, II, p. 173). - Philippe de Aubingni et son origine (*Ibid.*, p. 398).

" Remissio pro Richardo Dunleville" (*Soc. jersiaise, Bull.* II, 1876, p.72).

Contrat jersiais du 8 juin 1384 (*Ibid.* V, 1880, p. 190).

Les Eglises de Paris (*Bull. Soc. hist. Paris*), X, 1883, p. 144).

L'Obituaire de Saint-Jean-aux-Bois (*Ibid.*, X, 1883, p. 153).

HISTOIRE LITTERAIRE

Lettres d'Aristote en hexamètres latins (*Rev. de philologie*, 1887, p. 123).

Lettres de Gerbert (983-997) publiées avec une introduction et des notes. Paris, A. Picard, 1889, in-8e.

Note sur Raoul Glaber (*Bibl. Ch.* 1889, p. 41).

Poème rythmique d'Adelman de Liège sur plusieurs savants du XIe siècle. (*Notices... pp. La Soc. de l'hist. de France, 50^e anniversaire*) Paris, 1884, in-8e.

Miracles de sainte Geneviève à Paris (XII-XIVe siècle). Rédaction française attribuée à Thomas Benoist, Paris, 1889, in-16. (Pour le mariage de M. Omont et de Mle de Fresquet).

Ballade pieuse de la maladrerie d'Eu (*Bull. de la Soc. des anc. textes fr.* 1886, p. 91-93).

Maître Fernand de Cordoue et l'Université de Paris au XVe siècle (*Mém. de la Soc. de l'hist. de Paris*, IX, 1882, p. 193-222).

PALEOGRAPHIE

Notes tironiennes dans les diplômes mérovingiens (*Bibl. Ch.* 1885, p. 720).

Charte de Metz accompagnée de notes tironiennes, 27 décembre 848 (*Bibl. Ch.* 1888, p. 95-101. Cf. *ibid.*, p. 144).

L'écriture secrète de Gerbert (*C. R. Acad. inscr.* 1887, p.94-112).

La tachygraphie italienne du Xe siècle (*Ib.*, p. 351-374).

Rapport sur une communication de M. Laurent. [Chiffres diplomatiques français du XVIIe siècle]. (*Bull. histor. du Comité*, 1892, p. 243).

L'Album paléographique de la Société de l'Ecole des Chartes (*Bibl. Ch.* 1887, p. 507-510).



Handschriftliche Notizen aus dem Bamberger Kloster Michelsberg (*Mittheil. d. Inst. f. österr. Geschichtsf.* 1881, p. 119-122).

TRAVAUX BIBLIOGRAPHIQUES

Bulletin mensuel des publications étrangères reçues par le Département des imprimés de la Bibliothèque nationale, Paris, Klincksieck, 1877-93.

Notices et extraits de mss. de la Bibl. nationale et autres... Tome XXX, IIe partie, contenant les tables alphabétiques des matières renfermées dans les tomes XVI à XXIX. Paris, imp., nat., 1893, in-4e.

The national Library of France (*The Library*, 1892, p. 277-287).

La date du Bréviaire imprimé à Salins (*Bibl. Ecole Ch.* 1893, p. 417-419).

MELANGES JULIEN HAVET

Quelques-uns des anciens maîtres et amis de Julien Havet, (MM. L. Delisle, L. Gautier, P. Meyer, G. Paris, A. Morel-Fatio, H. Omont, G. Raynaud) ont pensé qu'un volume de *Mélanges d'histoire et de bibliographie*, dédié à sa mémoire et à la publication duquel tiendraient à s'associer tous ceux qui l'ont connu, pourrait être un témoignage durable des regrets unanimes causés par sa perte prématurée.

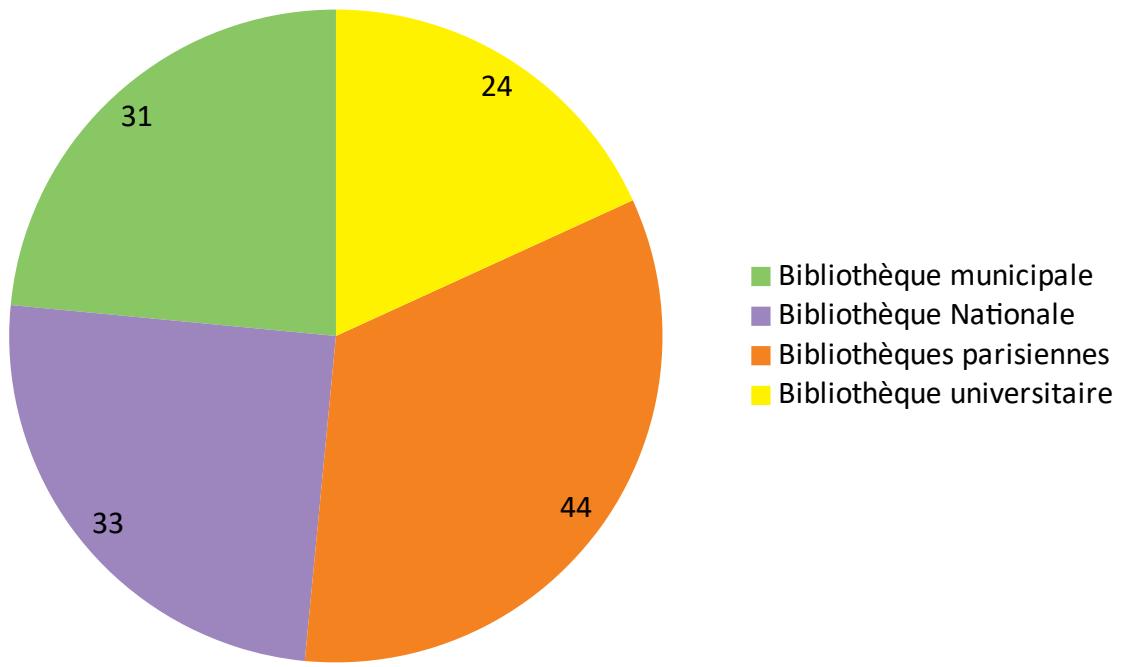
Les personnes qui voudraient collaborer, ou souscrire seulement, à ce volume de *Mélanges*, sont priées d'envoyer dès maintenant leur adhésion, en faisant connaître en même temps, dans le premier cas, le sujet et l'étendue de leur article, qui devra être remis au plus tard le *1er février 1894*.

Il serait désirable que chacun des mémoires qui composeront ce recueil ne dépassât point 12 à 16 pages d'impression, de façon à former un volume de 400 pages environ, et que ces mémoires rentrassent autant que possible dans le cadre des études du regretté défunt.



Annexe 3 : Graphique concernant les typologies de bibliothèques où travaillent les défunts entre 1891 et 1948.

Typologies des bibliothèques où travaillent les défunts entre 1891 et 1948
(sur 131 nécrologies)



Typologie de bibliothèques	Nombre de défunts	Pourcentage
Bibliothèque municipale	31	23,66 %
Bibliothèque Nationale	33	25,19 %
Bibliothèques parisiennes	44	33,59 %
Bibliothèque universitaire	24	18,32 %

Annexe 4 : Nécrologie d'Ernest Coyecque, bibliothécaire pionnier, parue dans le *Bulletin de l'A.B.F.*

Un pionnier des bibliothèques : Ernest Coyecque, 15 Août 1864 - 15 Janvier 1954

Par Marguerite Gruny

On le voit à l'École des Chartes, aux réunions de l'A.B.F., assis au premier rang, l'air concentré, attentif, prêt à se réjouir des nouvelles heureuses pour le destin des bibliothèques, et soudain, interrompant les séances pour partir en guerre contre ce qui lui semble retardataire et périmé. Il cherche à pourfendre le mot « conservateur» qui lui paraît si mal convenir à un directeur d'établissement dont le but est de diffuser les livres. Il tire à boulet rouge contre celui de « populaire » qui relègue certaines bibliothèques « au rang de parents pauvres dans la grande famille des bibliothèques». Car pour lui les mots traduisent toujours un état d'esprit.

Et plus d'un jeune membre de notre Association, qui connaît mal ou pas du tout son action, dissimule avec peine sourires et impatience. Il ignore qu'il a devant lui un homme exceptionnel.

Exceptionnel, il l'était sur plus d'un point :

D'abord par sa prodigieuse puissance de travail.

Puis par son dévouement opiniâtre et combatif à une cause quand elle lui semblait juste, sûr qu'aucun effort n'est vain même si les résultats ne s'en montrent pas.

Exceptionnel aussi par un désintéressement qui lui permettait de voir l'intérêt essentiel d'une œuvre, non dans l'immédiat mais dans le futur.

Exceptionnel enfin, par une entière droiture qui lui faisait rejeter toutes flatteries et compromissions, quelles qu'en fussent les conséquences.

Nos aînés ne s'y trompaient pas, qui l'élurent par deux fois Président de notre Association et lui conférèrent, et à lui seul, le titre de membre de droit du Comité avec voix consultative.

Il était l'un des fondateurs de l'A.B.F. Dès 1899, à une époque où les bibliothécaires, isolés, sans statut, sans appuis, défendaient souvent péniblement leurs intérêts et ceux de leur service, « l'urgente nécessité d'un groupement professionnel des travailleurs des bibliothèques et des archives [lui] paraissait évidente ; l'arbitraire et le favoritisme



sévissaient avec une inconsciente cruauté, abaissant les caractères, décourageant les meilleurs ouvriers de nos services, brisant les carrières les plus honorables et les mieux remplies... L'Association proclamerait certains principes dont elle pour-suivrait la régulière application et même la reconnaissance légale : là où il y a des archives, quelles que soient ces archives, là où il y a une bibliothèque, quelle que soit cette bibliothèque, il faut des archivistes et des bibliothécaires... L'Association entendra devenir la collaboratrice de l'Administration... Elle pourra poursuivre auprès des pouvoirs publics la promulgation, pour les archives et les bibliothèques, de leur statut définitif... et (ajoutera-t-il par la suite) elle éclairera l'opinion... la cause principale de la situation déplorable des archives, des bibliothèques et des musées français résidant avant tout dans [l'idée] fantaisiste qu'on se fait de tous cotés de leur nature et du rôle qu'ils doivent remplir ».

Il proposa alors à la Société de l'École des Chartes «d'étendre son champ d'action, limité jusqu'alors aux études historiques... et lui demand[a] de se trans-former en une association professionnelle des archivistes-paléographes tout en restant la brillante société savante qu'elle s'était montrée jusqu'alors ». Cette proposition fut imprimée et communiquée aux membres de la Société. Mais en 1899, la loi sur le droit d'association n'était pas encore promulguée. Certains s'effrayèrent : « Ce que vous nous invitez à faire, lui dit l'un, c'est un véritable syndicat, un syndicat de fonctionnaires ! Y songez-vous ? et pensez-vous que l'Administration nous laissera dresser en face de sa sacro-sainte majesté une machine qui la gênera dans ses mouvements ou dont le bruit troublera ses somnolences ? Si prudents soyons-nous dans nos revendications, un jour viendra où nous offenserons cette susceptible personne : on nous invitera alors, poliment ou non, à nous dissoudre... »

Il fallut attendre près de sept ans avant que se constituât l'Association des Bibliothécaires Français, le 22 avril 1906. Sept ans marqués par de nouvelles tentatives, des luttes parfois épiques qui le voyaient au premier rang des combattants et même, dans l'entresol du Café Voltaire, des conciliabules de révoltés pour protester contre une mesure «scandaleuse».

Ce que l'Association a accompli depuis presque cinquante ans prouve « la légitimité des efforts et la justesse des principes » de celui qui, après avoir grandement contribué à la créer, lui était resté si fidèle. Avant tout « elle a fourni aux bibliothécaires dispersés par tout le pays un centre de ralliement, un organe d'études techniques et professionnelles, le moyen et l'occasion de se réunir et de se connaître, enfin une représentation élue, autorisée et légale».



En 1936 cependant, elle comprit mal, semble-t-il, tout le parti qu'elle pouvait tirer de l'avènement du Front Populaire pour développer une catégorie de biblio-thèques que, dès 1908, le regretté Charles Sustrac appelait « la Cendrillon des services publics ». Un groupe de bibliothécaires de ces établissements et leurs amis se constituèrent alors en une Association pour le Développement de la Lecture Publique, association dont la vie fut courte mais qui peut se glorifier, outre quelques très belles réalisations, d'avoir réveillé les consciences. Dès la première heure, sans hésiter, les membres fondateurs appelèrent Ernest Coyecque à la Présidence.

Ils connaissaient trop bien son œuvre pour ne pas lui rendre à l'unanimité cet hommage.

Ernest Coyecque était entré à l'École des Chartes en 1883. Ses brillantes études - il fut toujours classé second - témoignent de son goût et de ses dons pour l'érudition, comme sa thèse sur l'Hôtel-Dieu signalée au Ministre.

Très vite il a l'occasion de faire valoir l'enseignement qu'il a reçu, en collaborant à divers travaux : Catalogue général des Manuscrits de France, pour lequel il établit le catalogue de dix-sept bibliothèques, - Catalogue des Actes de François Ier . Il fait partie de la Commission d'Histoire du Travail de l'Exposition de 1889 et dresse les cartes de la France industrielle de 1789 et 1889.

Nous le trouvons à la Bibliothèque de l'Arsenal, attaché non rétribué, de mars 1888 à novembre 1889.

A cette date, il entre comme commis auxiliaire temporaire aux Archives de la Seine où il restera dans des grades divers jusqu'en 1904 pour devenir ensuite sous-chef, puis chef, du Service des Eaux, Canaux et Égouts.

Comment cet archiviste distingué, ce bibliothécaire savant, ce bibliothécaire « social », s'égara-t-il dans un service qui correspondait si peu à sa formation et à ses goûts, privant ainsi les bibliothèques et les archives d'un spécialiste de grande classe en pleine maturité?

Plus d'un parmi nous se l'est demandé. Nous en trouvons la clé dans une curieuse brochure jaunie, de six pages imprimées, datée de 1910, que M. Roussier, plus curieux sans doute, tient de sa main. Intitulée « Notes sur ma carrière à la Préfecture de la Seine - 1889-1890 », elle porte cette épigraphe : « Il y a des cas où les questions d'apparence personnelle se doublent en réalité de questions d'intérêt général. André Lefèvre. » Il y raconte comment, par suite d'un imbroglio administratif, sous peine de végéter, il fut obligé d'accepter un poste



aux « Eaux, Canaux et Égouts » tandis que divers emplois aux « Archives », aux « Travaux Historiques», à «l'Inspection des Bibliothèques», étaient occupés par des fonctionnaires non spécialisés. Il nous convainc aisément que sa présence fut utile dans ce service pourtant étranger à sa compétence, mais où « l'archiviste [vint] prêter la main au sous-chef, lui permettant de découvrir les documents nécessaires, de les comprendre dans leur lettre et dans leur esprit, de les interpréter exactement et de donner à l'affaire une meilleure orientation. C'est dans ces fonctions administratives qu' [il put] surtout apprécier la valeur générale de la méthode de travail de l'École des Chartes, méthode qui trouve son application bien ailleurs que dans les parchemins du moyen âge ».

Cette constatation cependant ne peut lui faire oublier sa destination normale. « Quant à vingt ans on a librement, délibérément choisi sa voie, on ne s'en laisse pas facilement détourner...» Il étouffe... Mais à aucun moment il n'a renoncé à ses travaux; «l'effort est excessif, il faut choisir... il faut songer au départ».

S'il ne quitta pas la Préfecture de la Seine, c'est vraisemblablement que cette courageuse mise au point fit réfléchir car, en 1913, il est nommé chef du Bureau des Bibliothèques puis, en 1916, inspecteur, fonctions qu'il exercera jusqu'à l'heure de la retraite en 1924.

Au Bureau des Bibliothèques, il le savait depuis des années, « il y avait une belle œuvre à accomplir». Il amorça cette œuvre magnifiquement.

Pour bien apprécier son action, il faut se reporter quarante ans en arrière, aux temps héroïques de la Lecture Publique en France.

A cette époque, les quatre-vingt-deux bibliothèques municipales parisiennes, les « Populaires », étaient en général fort mal logées dans des écoles ou des mairies, souvent au fond de cours sombres, dans des étages élevés, même sous les toits ou dans des ateliers vitrés, « polaires en hiver, tropicaux en été ». Pendant leurs deux ou quatre heures d'ouverture journalière, des instituteurs ou des employés de mairie en avaient la charge, sans y avoir été préparés, et dressaient des catalogues des plus sommaires. Leurs maigres collections, presque toujours reliées en toile noire, se composaient en général de romans auxquels s'ajoutaient quelques ouvrages variés, plus coûteux, provenant la plupart du temps de legs et de dons. Ces derniers demeuraient le plus souvent confinés dans des armoires par crainte de vol ou de détérioration. Les autres s'alignaient tristement jusqu'au plafond sur des rayons dont le lecteur n'approchait jamais.



« Si l'on avait dû donner un blason aux bibliothèques, la pièce principale de l'écu était tout indiquée : une barrière, comme sur les poteaux de l'Automobile-Club, aux approches des passages à niveau... Une bibliothèque pouvait n'avoir ni catalogue, ni périodiques, ni enseigne, ni lanterne, ni salle de réception du public, ni banc ou chaises pour s'asseoir, mais elle avait toujours sa barrière ; livres et lecteurs n'étant manifestement pas faits les uns pour les autres... Le système de la barrière [avait] trouvé quelque part la plus complète application dont il soit susceptible, une application intégrale, monacale, quelque chose comme la grille du cloître, ou le tour des enfants abandonnés ; une cloison vitrée [fermait] la bibliothèque sur toute sa longueur et dans toute sa hauteur ; le lecteur frappait] à un guichet ; celui-ci s'entrouvr[ait], une main happ[ait] le livre et la liste ; le guichet se referm[ait] à nouveau ; la main tend[ait] le livre et la liste ; le guichet se renferm[ait] ; tout [était] rentré... dans l'ordre.»

Fondées sous le Second Empire ou dans les débuts de la Troisième République, ces bibliothèques avaient représenté un bel effort qu'il serait injuste de mésestimer ; « seulement, il faut en convenir, tandis que la plupart des autres services publics se transformaient et se rénovaient, pour satisfaire aux exigences sans cesse croissantes d'une vie sociale chaque jour plus complexe et plus intense, le service de la Bibliothèque municipale, incompris, négligé, oublié, restait à l'écart du progrès général... Il évoqu[ait] volontiers les souvenirs d'un Paris qui n'est plus, les temps lointains où la ville buvait l'eau de sa rivière... où les pompiers couraient au feu, traînant eux-mêmes leurs échelles et leurs pompes... où l'enfant, enfermé huit heures et demie par jour dans une école malsaine et lugubre, était, comme punition, odieusement battu et privé de nourriture. »

Dès qu'Ernest Coyecque arrive au Bureau des Bibliothèques, en 1913, il s'informe.

Or, en 1910, avait paru chez Colin un ouvrage de 322 pages in-12 : « La Librairie Publique », par Eugène Morel, extrait remanié d'un autre plus complet : « Biblio-thèques ». Il portait cette épigraphe: «Quel pédant inventa le mot Bibliothèque, laissant le mot français Librairie aux Anglais ? » C'était une présentation de la Bibliothèque telle que la conçoivent les Anglo-Saxons, la « Free Public Library » qui, depuis le Bill Ewart, c'est-à-dire depuis 1850, se développe en Angleterre et aux États-Unis. A l'aide de nombreux exemples était décrit ce vaste organisme, avec ses services étendus et divers : lecture et documentation sur place, prêt à domicile, périodiques, conférences et expositions, section Jeunesse. « La Librairie Publique » se terminait par une critique mordante de nos « Populaires », un examen des



possibilités françaises et la conclusion - c'était le but de l'ouvrage - que notre pays, n'ayant aucune raison de rester en arrière, se devait d'imiter les Anglo-Saxons.

Les observations rassemblées par le nouveau chef de bureau en explorant son domaine lui avaient assez prouvé le bien-fondé de ces critiques et de ces vœux.

« La Librairie Publique » était exactement le livre qu'il cherchait.

Il entra d'emblée dans toutes les vues d'Eugène Morel et alla le trouver à la Bibliothèque Nationale.

L'écrivain et l'homme d'action se comprirent parfaitement. Chacun d'eux n'était plus seul. Leur patriotisme, leur sens de la justice, les faisaient également souffrir du long retard de la France sous le rapport des bibliothèques et leur vaste intelligence leur permettait à tous deux de pénétrer l'avenir.

Sa rencontre avec Eugène Morel renforce les convictions d'Ernest Coyecque, lui permet de tracer ses plans avec plus d'ampleur et de clarté. Il sait que « le moment est venu de moderniser la Bibliothèque Municipale, de ne plus la laisser dans la condition d'un parent pauvre, à côté des appareils automobiles du service d'incendie, des réservoirs d'eau de source, des bassins filtrants... à côté du tout-à-l'égout, des autobus et des tramways électriques... »

Mais une action révolutionnaire ne s'accomplit pas sans mal. Pourtant le nouveau chef a pris soin de rassurer : « Il ne s'agit pas d'augmenter le budget des bibliothèques mais de mieux l'employer. » Aussitôt à l'œuvre, il n'en voit pas moins surgir des forces hostiles : routine, empirisme, incohérence, incompréhension, scepticisme ; elles accourent au son de leur hymne : « Ça a bien marché comme ça jusqu'ici, ça n'a qu'à continuer de la sorte » (sic).

Il ne craint pas de les affronter car il est des « servitudes [qu'il n'aura] jamais la passivité de subir », «des abdications auxquelles on ne consent pas ». Elles le paralyseront, mais sans lui enlever son énergie.

Petit à petit, malgré la guerre, il s'applique à moderniser l'installation des bibliothèques, à les ouvrir davantage. Le livre cher, le livre illustré, le livre « bourgeois », y fait son entrée, devient accessible à tous, tandis que l'ouvrage périmé s'en va. Le périodique trouve une place plus large car « il est une fin et un moyen, une fin, parce qu'il instruit, un moyen, parce qu'il attire et retient ». Des catalogues, rédigés avec soin et imprimés, permettent à l'usager de faire chez lui, tranquillement, un choix judicieux car ils comportent des notices explicatives et un



classement méthodique des œuvres. Des bibliothécaires de grandes bibliothèques parisiennes sont appelés à mettre, quelques heures par jour, leur culture et leur science au service de la masse. Chacun, dans sa sphère, comprendra peut-être aussi que « pour bien gérer une bibliothèque, il faut aimer le lecteur » ; peut-être deviendra-t-il « un professeur de lecture, un professeur qui sait, parce qu'il a appris, et qui sait enseigner, parce qu'il appris à enseigner » Une publicité attire le lecteur sous des formes diverses, et par-dessus toutes, la meilleure, la brèche dans cette barrière qui est « symbole d'un système, armes parlantes d'un régime ». Les craintes de vol ne doivent plus affoler les bibliothécaires, ni constituer une punition pour les lecteurs honnêtes : « Si un livre disparaît ? eh bien ! c'est qu'il a au moins intéressé quelqu'un ! »

Comme un enfant misérable à qui on offre un beau jouet, le lecteur reste interdit, n'osant toucher son bien. Dans la bibliothèque au guichet monacal qui avait excité la verve indignée d'Ernest Coyecque, une jeune femme n'ose avancer « malgré la plus gracieuse instance, craignant de commettre une indiscretion ou de tomber dans un guet-apens ».

Cependant, malgré sa ténacité, l'inspecteur des Bibliothèques voit son effort rester « malheureusement sporadique, insuffisant, inopérant ». Mais des événements, capitaux pour l'histoire des bibliothèques dans notre pays, allaient lui donner une sorte de consécration :

Entre 1917 et 1924, en un temps qui ne connaissait ni le Pacte Atlantique, ni le Comité de Défense Européenne, dans un magnifique élan de générosité dont tous ceux qui l'ont connu gardent la nostalgie, le Comité américain des Régions Dévastées se consacra à la reconstitution de quatre cantons du département de l'Aisne. Reconstitution générale, intégrale, des maisons aussi bien que des institutions, avec, en plus, l'apport d'un service social moderne comprenant cinq « Public Libraries » ouvertes à la fois aux enfants et aux adultes. Une bibliothécaire, Miss Jessie Carson, chef de la section pour enfants de la grande bibliothèque publique de New York, avait été appelée pour les organiser et former de jeunes Françaises à ses méthodes.

Le jour de Pâques 1921 vit l'inauguration de la plus importante de ces bibliothèques, celle de Soissons. Eugène Morel, qui depuis des années s'était attiré la sympathie des Américains par sa compréhension de leurs grandioses réalisations, y fut convié, et avec lui Ernest Coyecque. Dans le modeste baraquement aux fenêtres fleuries qui servait de cadre à la nouvelle création, les deux Français furent « émerveillés ». Elle était comme l'illustration vivante du livre de l'un, des rapports, brochures et articles de l'autre.



Une photographie les représente devant la porte du baraquement. Leurs visages laissent transparaître une joie contenue, intense. Au-dessus de leurs têtes, ô ironie ! une pancarte porte ces mots : « Bibliothèque populaire de Soissons ». En utilisant le terme tant récrié, le comité fondateur cherchait sans doute à vaincre les timidités de la population devant son nouveau bien.

Ce type de bibliothèques nous est devenu maintenant familier, encore que beaucoup de Français n'aient jamais eu l'occasion de le connaître ; en plus d'un point du monde, il a même été largement dépassé ; mais, il y a trente ans, il surprenait et ravissait à la fois. Les deux Français ne se lassaient pas d'admirer : « Ah ! si Soissons était Paris ! »

Miss Carson retint ce propos. A peu de jours de là, elle apprit à Ernest Coyecque que le Comité américain était prêt à offrir à la Ville de Paris une bibliothèque qui fût la réplique de celle de Soissons. La première année, il assumait toutes les dépenses. Ensuite la Ville de Paris prenait l'œuvre à sa charge. L'inspecteur des Bibliothèques « applaudit d'enthousiasme ». Aussitôt il engagea des formalités administratives pour lesquelles il eut la chance de trouver l'appui d'un homme politique, André Tardieu. Et on le vit comme rivé à la salle du Conseil municipal, harcelant les édiles parisiens.

Enfin, le 2 novembre 1922, la bibliothèque de la rue Fessart, à Belleville, fut inaugurée solennellement dans son baraquement riche de promesses.

Mais la bibliothécaire américaine et les deux bibliothécaires français, qui avaient foi dans le rayonnement de l'œuvre récente, n'étaient pas sans s'inquiéter de l'avenir : l'heure venue, à qui confierait-on la réorganisation ou la création de certaines bibliothèques, d'après les modèles nouveaux ?

Ce souci commun fut l'origine d'une École de Bibliothécaires qui s'ouvrit à Paris en 1923 et dura six ans grâce à des subsides du Comité des Régions Dévastées et de l'Association des Bibliothécaires Américains. Des professeurs venus d'Outre-Atlantique, des Français et même des Belges y enseignaient le métier de bibliothécaire aux personnes désireuses de le choisir, ainsi qu'aux bibliothécaires empiriques et autodidactes déjà en fonctions.

Ceux d'entre nous qui bénéficièrent de cet enseignement s'en souviennent avec une émotion attendrie : Il ouvrait une large perspective sur le monde des bibliothèques, présent et futur, et inculquait le principal : « On ne devient un maître qu'à la condition d'une longue pratique soutenue par un effort de chaque jour. » Et surtout il était enveloppé d'une vivifiante atmosphère de conviction et d'espérance créée par la joie des Américains de RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980



partager leur réussite et celle des deux pionniers français et de leurs amis qui voyaient poindre le résultat de leurs efforts.

Deux ans après l'inauguration de la bibliothèque de Belleville, en novembre 1924, dans des conditions analogues, le Comité des Bibliothèques pour Enfants de New York offrait à la Ville de Paris la bibliothèque « L'Heure Joyeuse ».

Disons à ce propos tout l'appui que les bibliothécaires de la rue Boutebrie trouvèrent auprès d'Ernest Coyecque. Alors que rien ne l'attirait vers l'Enfance, ni ses études, ni ses goûts, il comprit parfaitement les problèmes essentiels d'une bibliothèque pour enfants. Un point lui paraissait-il obscur ? il questionnait, puis il écoutait la réponse avec la plus grande attention et la plus touchante modestie. Et ceci se passait en un temps où l'opinion n'était pas éclairée comme maintenant sur la pédagogie qui, au cours des deux dernières années, a beaucoup agrandi sa place dans la vie française.

Au mois d'août 1924, Ernest Coyecque avait malheureusement dû prendre sa retraite. La « belle œuvre » qu'il avait rêvé d'accomplir restait à l'état d'ébauche mais d'autres viendraient qui suivraient son exemple et la continueraient. Le plus dur était fait : les bibliothèques municipales parisiennes avaient subi une révolution qui gagnerait la province, et deux bibliothèques, dont une spécialisée, constituaient l'avant-garde d'un mouvement de progrès.

Le progrès ! Des luttes sans victoire nous font-elles douter de sa réalité ? Lui, le vieux soldat, nous assure qu'il « n'est pas un vain mot non plus qu'une illusion ; mais, cheminant à pas lents, sous nos yeux habitués à l'apercevoir à un endroit déterminé, sa marche ne nous devient perceptible et appréciable que quand il s'est notablement éloigné de son point de départ, et c'est le privilège des vieillards d'avoir assez longtemps vécu pour pouvoir constater son avance ».

A peine à la retraite, Ernest Coyecque retourne à sa première orientation, les archives, et commence, peut-on dire, une nouvelle carrière.

En 1928, il fait voter la loi sur le dépôt des archives notariales et entreprend de constituer le Minutier central des Archives Nationales qui le préoccupait depuis 1899.

Il appartient aux archivistes de parler de cette œuvre dont ils peuvent mieux que nous apprécier la valeur. Nous savons qu'elle fut considérable ; il y travailla avec le même acharnement qu'il avait mis au service des bibliothèques. Jour après jour, jus-qu'à sa mort, il tria, classa les archives des notaires pour les transférer aux Archives Nationales. Rien ne



l'arrêtait, ni l'humidité des caves, ni les températures extrêmes des greniers, ni même ses yeux malades.

L'archiviste n'en restait pas moins fort attaché aux bibliothèques. « Le code administratif des Bibliothèques d'Etudes», sa fidélité à nos réunions, à nos manifestations de toutes sortes, en sont des preuves, comme son entêtement à essayer de gagner à notre cause, chaque fois qu'il en avait l'occasion, les politiciens et hauts fonctionnaires susceptibles d'être convaincus.

La plupart d'entre nous l'ont vu pour la dernière fois à l'inauguration des nouveaux locaux de la bibliothèque de Boulogne-sur-Seine en mars 1953.

Dans ce décor plein de fantaisie songeait-il aux « cimetières » de livres qu'il avait détruits quarante ans plus tôt ? Il manifestait une vive satisfaction qui pouvait étonner chez un homme de cet âge.

Mais avait-il un âge, celui que nous avons toujours connu réunissant l'enthousiasme de la jeunesse, la maîtrise de la maturité et la sérénité que confère à la vieillesse la conscience d'une vie utilement remplie ?



Annexe 5 : Nécrologie de Georges Boussinecq, bibliothécaire mobilisé et tombé au front pendant la Première Guerre mondiale, parue dans le *Bulletin de l'A.B.F*

Nécrologie

GEORGES BOUSSINESQ

Mlle Boussinesq, professeur au lycée Victor-Duruy, à Paris, a bien voulu rédiger pour notre Bulletin la notice suivante sur M. Boussinesq, son frère, tué à Vailly en décembre 1914.

Georges Boussinesq était d'origine méridionale et d'éducation rémoise. Il naquit en 1886, un jeudi saint, 22 avril, dans un petit village de l'Hérault, qui avait déjà donné un membre de sa famille à la science ; où – lui-même le remarquait la première et l'unique fois qu'il retourna au pays natal, un an avant la guerre – tous les expatriés avaient embrassé des carrières libérales : professeurs, médecins, avocats, officiers, ou hommes de lettres.

Ses parents, venus à Reims en 1889, alors qu'il n'avait que trois ans, profitèrent des avantages de la ville pour donner à leurs enfants une éducation libérale. Après les années de lycée, au moment de choisir une carrière, le jeune homme hésitait, sollicité en plusieurs directions. Un échec au baccalauréat de mathématiques élémentaires, en juillet 1903, le fit renoncer à Polytechnique ; et, après avoir fait en deux mois sa philosophie, il se mit à une licence d'histoire, qu'il eut de la peine à passer, obligé, pour rester à Paris, d'être précepteur dans une famille, et plus attiré vers le travail laborieux et fouillé que vers la préparation hâtive d'un examen. Il fit pour cette licence (novembre 1906) le mémoire facultatif ; et il semblait qu'il dût suivre la filière, l'agrégation, et entrer dans l'enseignement, lorsque Reims le retint définitivement.

On lui confia la tâche de commencer, pour la bibliothèque municipale, un catalogue par fiches qui permettrait au public l'accès à des richesses inconnues. Il commença par le catalogue d'histoire, trouva des trésors insoupçonnés, fit son diplôme d'histoire (mars 1908), sur la Révolution de 1848 à Reims ; surtout prit goût à un travail plus en harmonie avec les besoins de son esprit. L'enseignement fut donc abandonné ; il se mit à travailler, seul, et RODRIGUEZ Claire | L'évolution de la perception du bibliothécaire dans les nécrologies de la presse professionnelle – fin du XIXe siècle aux années 1980 184



toujours sans quitter Reims, le concours des bibliothèques, pour la session de 1909 ; après quoi il fut nommé bibliothécaire-adjoint ; et dès lors consacra toutes ses énergies à la bibliothèque et aux affaires rémoises.

Vivant en parfaite harmonie avec son conservateur, M. Jadart, il continua la besogne du catalogue. La bibliothèque s'accroissant toujours, il eut à faire l'inventaire des richesses nouvelles venues de l'archevêché, du petit séminaire ; et à dresser le catalogue des collections Diancourt et Menu. Il s'occupait aussi tout spécialement des bibliothèques populaires, si nécessaires dans une ville ouvrière.

Ses travaux personnels se poursuivaient : le diplôme, grandi, devait devenir une thèse, pour laquelle les fiches allaient s'accumulant toujours. D'une période moderne et limitée, son étude s'étendait au passé le plus lointain, en même temps que sous ses aspects multiples, la vie rémoise absorbait son intérêt. Il s'affilia, d'une part à l'Académie de Reims, comme membre correspondant, d'autre part à la Société d'Archéologie champenoise et à celle des Amis du Vieux Reims, dont il fut secrétaire.

Le résultat de ses efforts commençait à devenir tangible. Il avait fait paraître dans le *Progrès de l'Est* une série de petits articles, d'une archéologie facile, ou d'histoire pittoresque, dans le dessein, qui était aussi celui des Amis du Vieux Reims, de faire connaître et de faire aimer l'antique cité au moindre de ses habitants, à l'ouvrier autant qu'au riche érudit. Un volume venait d'être publié, réunissant quelques-uns de ces articles, quand survinrent les événements de juillet 1914. Pendant l'hiver 1913-14, un cours public qui devait être repris les années suivantes, pouvait aussi faire connaître à tous l'*« Histoire de Reims »* depuis l'époque gauloise. Enfin, sa passion sincère pour l'histoire locale, faite de réalités et devant servir de base à l'histoire générale et à celle des idées, lui avait suggéré un *Manuel d'Histoire de la Ville de Reims* à l'usage des écoles primaires, qu'il devait entreprendre en collaboration avec M. Despiques, autorisé en la matière.

Il partit des premiers en 1914, appartenant au 332^e d'infanterie. Il était content de se battre, puisque l'heure était venue ; il était anxieux aussi sur le sort de sa ville, et pessimiste sur ce que serait la durée et la difficulté de cette guerre ; sur lui-même, il avait exprimé le vœu d'être tué sur le coup plutôt que d'être atteint en son intelligence. Nous voulons croire que c'est là ce qui est arrivé. Quand après deux mois sans nouvelles – la correspondance n'était pas organisée alors et il écrivait peu – on sut au début de janvier 1915 qu'il était porté disparu, l'angoisse fut terrible. Malade, atrocement blessé, ou prisonnier en Allemagne ? Plus tard, ce fut presque un soulagement de pouvoir espérer qu'il était tombé, mortellement



frappé, qu'il ne sut rien de nos désastres, rien de l'agonie lente de Reims ; que, pendant ces heures tragiques et douloureuses, il goûtait le repos.

H. B.



Table des illustrations

Graphique 1 : Etudes effectuées par les bibliothécaires entre 1893 et 1945 (sur 85 nécrologies)	21
Graphique 2 : Nombres et domaines des publications des bibliothécaires défunts entre 1891 et 1945 (sur 119 nécrologies).....	28
Graphique 3 : Nombres et domaines des sociétés savantes auxquelles appartiennent les bibliothécaires défunts entre 1891 et 1944 (sur 42 nécrologies).....	32
Graphique 4 : Diplômes obtenus par les bibliothécaires défunts entre 1949 et 1989 (sur 75 nécrologies).....	52
Graphique 5 : Typologies des bibliothèques où exercent les défunts entre 1949 et 1989 (sur 123 nécrologies).....	56
Graphique 6 : Répartition des nécrologies entre bibliothécaires hommes et bibliothécaires femmes entre 1949 et 1989 (sur 167 nécrologies).....	64



Table des tableaux

Tableau 1: Répartition des types d'article par année.....12



Table des annexes

Annexe 1 : Grille de lecture ayant servi à l'analyse des nécrologies.....	163
Annexe 2 : Nécrologie de Julien Havet, bibliothécaire traditionnel de la fin du XIXe siècle, parue dans la <i>Revue des Bibliothèques</i>	166
Annexe 3 : Graphique concernant les typologies de bibliothèques où travaillent les défunt entre 1891 et 1948.....	173
Annexe 4 : Nécrologie d'Ernest Coyecque, bibliothécaire pionnier, parue dans le <i>Bulletin de l'A.B.F.</i>	174
Annexe 5 : Nécrologie de Georges Boussinecq, bibliothécaire mobilisé et tombé au front pendant la Première Guerre mondiale, parue dans le <i>Bulletin de l'A.B.F.</i>	184



RÉSUMÉ

Depuis le 18e siècle, le portrait idéal du bibliothécaire n'a pas changé. Cependant, au XXe siècle, avec le développement des idées modernistes et le développement de la lecture publique, les qualités idéales du professionnel des bibliothèques vont se modifier et s'adapter à ce nouveau contexte. Les deux guerres mondiales qui éclatent durant ce siècle vont engendrer un nouveau modèle du bibliothécaire idéal, différent de celui qui est décrit en temps de paix. À travers les nécrologies des revues professionnelles, ce mémoire a pour but d'étudier et de comparer les différents portraits idéaux des bibliothécaires décrits pendant le XXe siècle.

mots-clés : bibliothécaire – nécrologie – 20e siècle – Histoire des bibliothèques – perception - représentation

ABSTRACT

Since the 18th Century, the ideal portrait of the librarian has not changed. However, in the 20th Century, with the development of modernist ideas and the development of the public reading, the ideal qualities of the librarian will be change and will adapt to this new context. The two World Wars which begin during this century will beget a new model of the ideal librarian, different of those which is described in peace. Through the obituaries of professional journals, this dissertation aims to study and to compare differents ideal portraits of librarian which are described during the 20th Century.

keywords : librarian – obituary – 20th Century – Library history – perception - representation

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e)
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant(e) le / /